

Gabon : Consultations de 2006 au titre de l'article IV — Rapport des services du FMI; déclaration des services du FMI; note d'information au public sur la réunion du Conseil d'administration; et déclaration de l'administrateur pour le Gabon

Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, habituellement chaque année, à des consultations bilatérales avec ses membres. Dans le cadre de l'examen conjugué des consultations de 2006 avec le Gabon au titre de l'article IV, les documents suivants ont été publiés et inclus dans le présent dossier :

- Le rapport des services du FMI sur les consultations de 2006 au titre de l'article IV, préparé par une équipe des services du FMI au terme d'entretiens menés, jusqu'au **9 mars 2006**, avec les autorités gabonaises sur l'évolution et la politique économiques du pays. **Le rapport des services du FMI, rédigé à partir d'informations disponibles au moment des entretiens, a été achevé le 17 mai 2006.** Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'équipe des services du FMI et ne reflètent pas nécessairement l'avis du Conseil d'administration du FMI.
- Une déclaration des services du FMI en date du **5 juin 2006** donnant des informations sur l'évolution récente.
- Une note d'information au public (NIP) résumant **les avis du Conseil d'administration formulés à la réunion du 5 juin 2006**, consacrée à l'examen du rapport des services du FMI, qui a conclu les consultations au titre de l'article IV.
- Une déclaration de l'administrateur pour le Gabon.

Le document figurant dans la liste ci-dessous a été ou sera publié séparément :

Rapport sur les questions choisies.

La politique de publication concernant les rapports des services du FMI et d'autres documents autorise la suppression d'informations susceptibles d'influencer le marché.

Pour aider le FMI à évaluer sa politique de publication, les lecteurs sont invités à faire part de leurs observations par courrier électronique à l'adresse publicationpolicy@imf.org.

Le public peut se procurer ce rapport à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
700 19th Street, N.W. • Washington, D.C. 20431
Téléphone : (202) 623-7430 • Télécopie : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org • Internet: <http://www.imf.org>

Prix : 15 dollars l'exemplaire

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

GABON

Rapport des services du FMI pour les consultations de 2006 au titre de l'article IV

Préparé par les représentants des services du FMI pour les consultations de 2006
avec le Gabon

Approuvé par David Nellor et Adrienne Cheasty

17 mai 2006

- Les entretiens relevant des consultations de 2006 au titre de l'article IV se sont déroulés à Libreville du 25 février au 9 mars 2006. L'équipe du FMI était composée de MM. Nord (chef de mission), Melhado, Olters (tous trois du Département Afrique, Op de Beke (Département de l'élaboration et de l'examen des politiques), Leigh (Département des finances publiques) et Randriamaholy (Représentant résident). Mr. Nguema-Affane (Bureaux des administrateurs) a participé à la plupart des réunions. La mission a travaillé en étroite collaboration avec les services de la Banque mondiale et de la Banque africaine de développement sur le dossier forestier, la question du développement du secteur privé et le document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR).
- La mission a rencontré le Premier ministre, M. Eyeghé Ndong, le Ministre des finances, M. Toungui, le Ministre du plan, M. Oyé Mba, le Directeur national de la BEAC, M. Andzembé, et d'autres hauts fonctionnaires, ainsi que les principaux représentants du Sénat, de l'Assemblée nationale, du secteur privé et de la communauté des bailleurs de fonds. À la fin de leur mission, les représentants du FMI ont communiqué leurs conclusions aux autorités et fait une déclaration à la presse.
- À la conclusion des consultations de 2005 au titre de l'article IV, les administrateurs ont félicité les autorités gabonaises pour les progrès réalisés dans la stabilisation macroéconomique et pour le lancement réussi des réformes structurelles. Ils ont toutefois souligné qu'une application vigoureuse du programme de réformes structurelles est essentielle à la relance de la croissance du secteur non pétrolier par le secteur privé et à une diversification accélérée de l'économie. Il est, selon eux, particulièrement important d'améliorer la gouvernance et la transparence, de développer les établissements de microfinance et de progresser dans la mise en œuvre du programme de privatisation. Il est par ailleurs possible, à leur avis, de renforcer le cadre juridique et réglementaire, notamment de rendre plus systématique son application.
- Le Gabon a souscrit au Système général de diffusion des données (GDDS). Les données qu'il communique au FMI pour lui permettre d'exercer sa fonction de surveillance sont dans l'ensemble adéquates, quoique des améliorations puissent être apportées à la qualité, à la périodicité et à l'accessibilité des données statistiques.
- Le Gabon a accepté les obligations découlant de l'article VIII et applique un régime de change libre de restrictions aux paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes.

Table des matières	Page
Principaux points de discussion.....	3
I. Rappel des faits.....	4
A. Évolution récente de l'économie.....	5
B. Le contexte régional.....	11
II. Compte rendu des entretiens.....	14
A. Politiques viables face à des réserves pétrolières épuisables.....	14
B. Politique budgétaire et gestion des finances publiques.....	16
C. Politiques structurelles aux fins de la diversification économique.....	21
III. Évaluation par les services du FMI.....	24
Tableaux	
1. Principaux indicateurs économiques, 2001–08.....	27
2. Récapitulatif des opérations budgétaires de l'administration centrale, 2001–08.....	28
3. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2001–08.....	29
4. Situation monétaire, 2001–08.....	31
5. Balance des paiements, 2001–08.....	32
6. Indicateurs du revenu et indicateurs sociaux, 1980–2002.....	33
7. Objectifs du Millénaire pour le développement.....	34
8. Indicateurs de vulnérabilité extérieure, 2001–05.....	36
9. Sources de croissance, 2003–08.....	37
10. Indicateurs de solidité du secteur bancaire, 2000–05.....	37
Graphiques	
1. Évolution récente de l'économie.....	7
2. Comparaisons au niveau régional.....	12
Encadrés	
1. Emplois des revenus pétroliers additionnels.....	9
2. Transparence des recettes pétrolières.....	10
3. Épuisement à terme des réserves pétrolières, formation d'habitudes et politique budgétaire viable.....	15
4. Subventions implicites des prix des carburants au Gabon.....	18
5. Premières conclusions du RONC de finances publiques pour 2006.....	20
6. L'accès insuffisant du secteur privé au crédit.....	22
Appendices	
I. Relations avec le FMI.....	38
II. Relations avec la Banque mondiale.....	40
III. Le document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté.....	45
IV. Évaluation de la viabilité de la dette extérieure et de la dette du secteur public.....	50
V. Questions d'ordre statistique.....	55

PRINCIPAUX POINTS DE DISCUSSION

En 2005, le niveau record des prix du pétrole a continué de bénéficier au Gabon, dynamisant à la fois les exportations et les recettes publiques. Sous l'effet des prix élevés des autres produits de base et de la discipline macroéconomique instaurée dans le cadre de l'accord de confirmation de 2004–05, la croissance du secteur non pétrolier s'est elle aussi accélérée tandis que l'inflation est restée assez faible. Ces résultats ont donné lieu à une augmentation du PIB par habitant, la première depuis 1999. L'élimination des arriérés extérieurs et intérieurs et la réduction de la dette extérieure ont dopé à point nommé la confiance, venant compléter les vastes réformes structurelles engagées depuis 2004. Cependant, les élections de fin 2005 se sont accompagnées d'importants dérapages budgétaires et de retards considérables dans les réformes structurelles. Le Gabon se trouve maintenant à un stade critique de son évolution. L'épuisement attendu des réserves pétrolières appelle la conduite d'une action décisive en vue d'assurer la viabilité de la politique économique. Pour ce pays, le défi est de saisir l'occasion qui lui est offerte pour abaisser résolument le niveau de sa dette et réduire ainsi sa vulnérabilité historique aux fluctuations des prix du pétrole tout en faisant face à ses besoins sociaux et infrastructurels pressants.

Quelle est la position des administrateurs sur le choix que les autorités gabonaises doivent faire entre économiser les recettes pétrolières exceptionnelles et en dépenser une partie?

Les administrateurs conviennent-ils avec les services du FMI que l'épuisement des réserves pétrolières du Gabon au bout d'une période estimée à 30 ans rend nécessaire un ajustement budgétaire marqué, c'est-à-dire une augmentation sensible de l'épargne publique? Les administrateurs conviennent-ils que, pour restaurer la crédibilité du Gabon après les dérapages de fin 2005 et réduire sa vulnérabilité aux fluctuations des prix du pétrole, le gros de l'ajustement budgétaire devrait être concentré au début du processus? Les administrateurs conviennent-ils qu'il faut accorder à la gestion de la dette et des réserves une plus grande importance pour assurer une utilisation optimale de l'épargne publique?

Quelle est la position des administrateurs sur le défi que représente la gestion de la transition d'un état de dépendance à l'égard du pétrole à une structure économique plus diversifiée?

Les administrateurs conviennent-ils avec les services du FMI qu'il faut renforcer sensiblement la gestion des finances publiques, notamment celle des recettes pétrolières, pour améliorer la qualité des dépenses publiques? Les administrateurs conviennent-ils qu'il reste à appliquer un grand nombre de réformes structurelles, en particulier pour améliorer le climat des affaires et favoriser une croissance qui soit tirée par le secteur privé?

Quelle est la position des administrateurs quant à la nécessité de rehausser la transparence pour renforcer la responsabilisation et favoriser une bonne gouvernance?

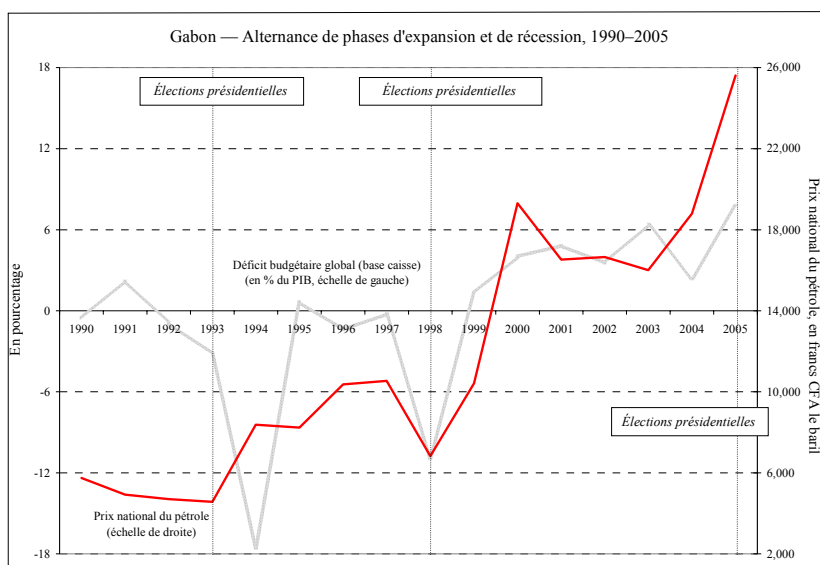
Les administrateurs conviennent-ils avec les services du FMI qu'il reste beaucoup à faire pour accroître la transparence des recettes pétrolières, notamment dans le cadre de l'ITIE? Les administrateurs conviennent-ils que l'amélioration de l'accès à des informations régulières et exactes peut fortement contribuer à renforcer la responsabilisation et à créer un climat plus propice aux affaires?

I. RAPPEL DES FAITS

1. **L'histoire économique du Gabon révèle une alternance de phases d'expansion et de récession.** Ces 30 dernières années, les boums pétroliers et les cycles politiques ont donné lieu à des hausses graduelles des dépenses publiques, suivies de périodes d'ajustement douloureux lorsque les prix du pétrole ont baissé. Après la croissance économique rapide des années 60 et 70, qui a fait du Gabon l'un des pays les plus riches d'Afrique, le PIB par habitant a marqué le pas, ces 25 dernières années. De plus, en dépit du niveau de revenu de ce pays, ses indicateurs sociaux demeurent médiocres et son infrastructure reste, pour sa plus grande part, insuffisamment développée et mal entretenue¹.

2. **Le programme économique des autorités, appuyé par un accord de confirmation de 14 mois pour 2004–05, représente une rupture avec les pratiques passées.** Ces dix

dernières années, le Gabon a lancé plusieurs programmes avec l'appui du FMI, mais leur application a été inégale². L'accord de confirmation de 2004–05, qui a expiré en juillet 2005, a donné de meilleurs résultats : tous les critères de réalisation ont été observés et toutes les revues achevées. La stabilité macroéconomique a été restaurée, la plupart des arriérés de paiements extérieurs et intérieurs ont été rééchelonnés ou éliminés, et des réformes structurelles de vaste portée ont été engagées pour stimuler la croissance du secteur non pétrolier. En outre, les premières mesures ont été prises en vue de raviver le secteur forestier, dont le développement a depuis lors été favorisé



¹Il ressort d'une récente enquête approfondie sur la pauvreté que le seuil de pauvreté se situe à un niveau égal à environ 14 % du revenu moyen et qu'à peu près un tiers de la population vit au-dessous de ce seuil. Le coefficient de Gini, estimé à 0,437, confirme la présence d'une forte inégalité des revenus.

²Voir l'encadré 1 du rapport des services du FMI pour les consultations de 2005 au titre de l'article IV (Rapport sur le pays 05/149).

par un prêt à la politique de développement de la Banque mondiale³, et afin d'améliorer la gouvernance et la transparence.

3. **Cependant, la seconde moitié de 2005 a été marquée par des dérapages budgétaires et une baisse de régime dans le processus de réforme structurelle.** Les entretiens relevant des consultations de 2006 au titre de l'article IV ont porté sur les causes de ces dérapages et la ligne d'action à suivre par les autorités pour restaurer la stabilité macroéconomique et assurer la reprise de réformes structurelles favorisant la croissance.

A. Évolution récente de l'économie

4. **En 2005, la croissance économique s'est accélérée et l'inflation est restée faible.** Le PIB réel s'est accru de 3 % en 2005, sous l'effet d'un affermissement de la croissance du secteur non pétrolier (4½ %), notamment dans les secteurs de la transformation du bois, de la production de manganèse et des services. Dans le secteur pétrolier, les cours élevés ont continué à stimuler l'investissement et l'exploration, avec un léger repli de la production de pétrole (13¼ millions de tonnes). Dans le même temps, l'inflation par les prix à la consommation s'est rapprochée de zéro et le PIB par habitant a augmenté pour la première fois depuis cinq ans⁴. La monnaie s'est dépréciée d'environ 5¼ % en termes effectifs réels, principalement du fait de l'affaiblissement de l'euro, auquel elle est rattachée, et la compétitivité des prix est demeurée quasiment inchangée en 2005 (graphique 1)⁵.

5. **Les cours mondiaux du pétrole ayant conservé leur dynamisme, les excédents de la balance des paiements et du budget sont devenus encore plus importants.** Le prix moyen à l'exportation du pétrole brut a augmenté de 41 % en 2005, s'établissant à 49 dollars

³Le prêt à la politique de développement, d'un montant de 15 millions de dollars EU, complété par un don de 10 millions de dollars EU de la Caisse du Fonds pour l'environnement mondial, a pour but d'améliorer la gestion des ressources naturelles gabonaises en renforçant le cadre opérationnel et institutionnel de cette gestion dans les secteurs forestier, halieutique et minier, notamment par une amélioration de la gouvernance et la transparence (rapports de la Banque mondiale n° 33786-GA du 19/10/05, et 34714-GA du 6/3/06).

⁴Cependant, il se peut que l'inflation par les prix à la consommation soit quelque peu sous-estimée car le panier de consommation, établi en 1975, exclut en grande partie les biens non exportables, domaine dans lequel l'inflation est probablement un peu plus élevée. L'indice est en cours de révision.

⁵Voir *Competitiveness and Growth in Gabon—Selected Issues* (Rapport sur le pays 05/147).

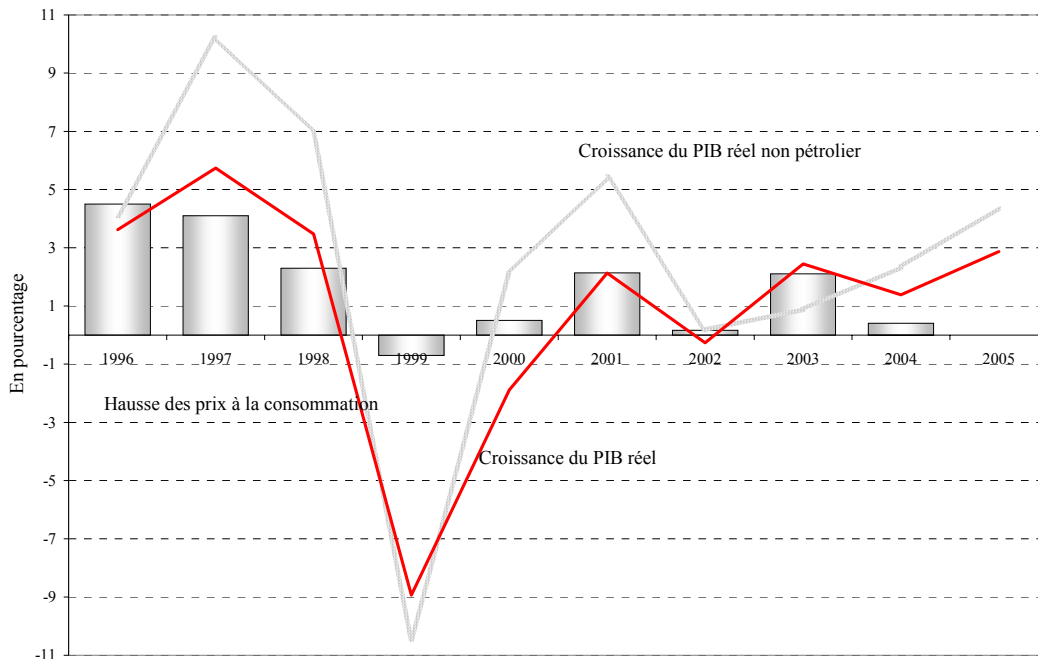
EU le baril⁶. En conséquence, l'excédent global de la balance des paiements a progressé de 5½ points et atteint 16 % du PIB en 2005, ce qui a permis une nouvelle réduction de la dette extérieure, dont le niveau représentait 39 % du PIB à la fin de 2005. L'épargne publique a moins augmenté et, l'État économisant environ la moitié des recettes pétrolières exceptionnelles, l'excédent budgétaire global a atteint 9¾ % du PIB (encadré 1).

6. Les élections présidentielles de fin 2005 se sont accompagnées de dérapages budgétaires considérables. Le déficit primaire non pétrolier est monté à 12 % du PIB non pétrolier, alors que l'objectif fixé dans la loi de finances rectificative était de 8½ %. Les dérapages tiennent dans la plupart des cas à une augmentation des dépenses courantes hors intérêts, qui ont dépassé l'objectif indicatif de 4 % du PIB non pétrolier. En outre, les recettes non pétrolières ont été inférieures à l'objectif indicatif d'environ 1½ point du PIB non pétrolier, en particulier parce que les recouvrements d'arriérés d'impôt ont été plus faibles que prévu et que les exonérations de l'impôt sur le revenu des personnes physiques ont eu un effet supérieur aux prévisions initiales.

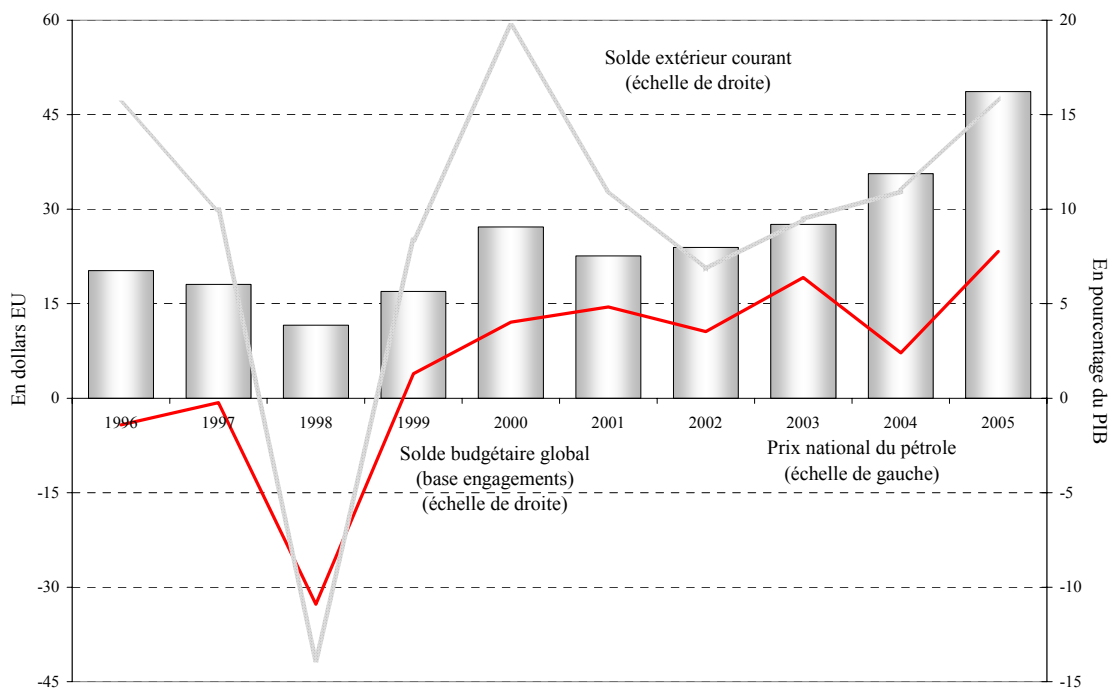
⁶C'est le brut léger qui constitue la plus grande partie des exportations pétrolières gabonaises. En 2005, le pétrole gabonais s'est vendu à un prix inférieur de 5 dollars EU par baril au niveau de référence du Brent.

Graphique 1. Gabon — Évolution récente de l'économie

La croissance du PIB non pétrolier s'est accélérée sur fond de stabilité des prix, ...

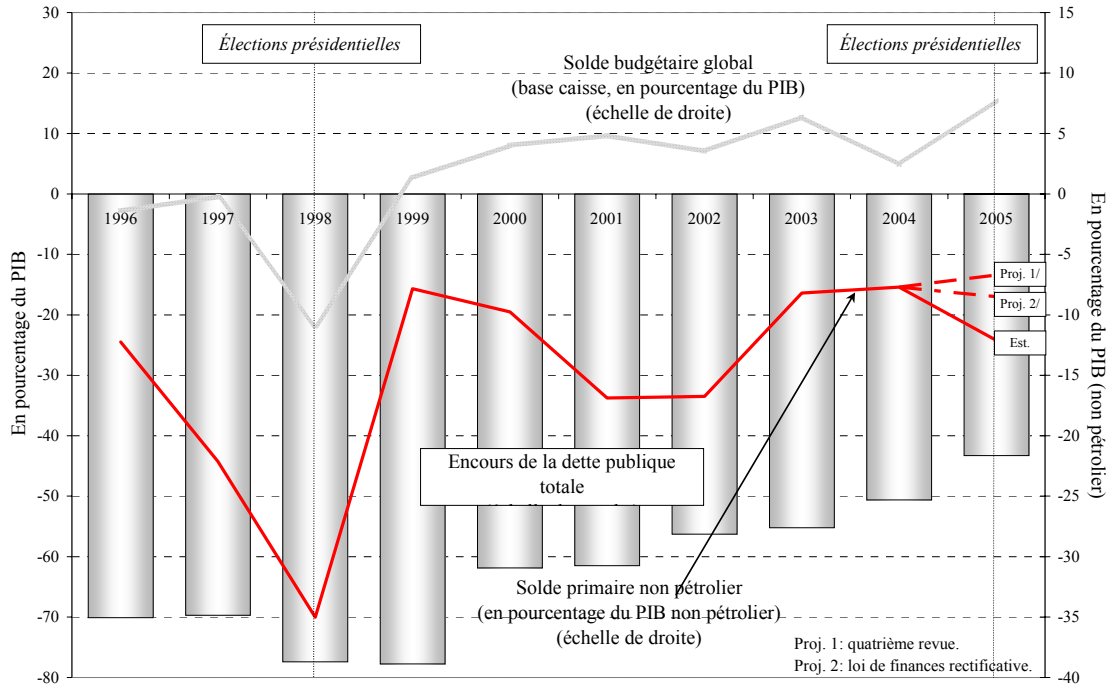


..., et la hausse des cours du pétrole a amélioré le solde budgétaire global et le solde extérieur.

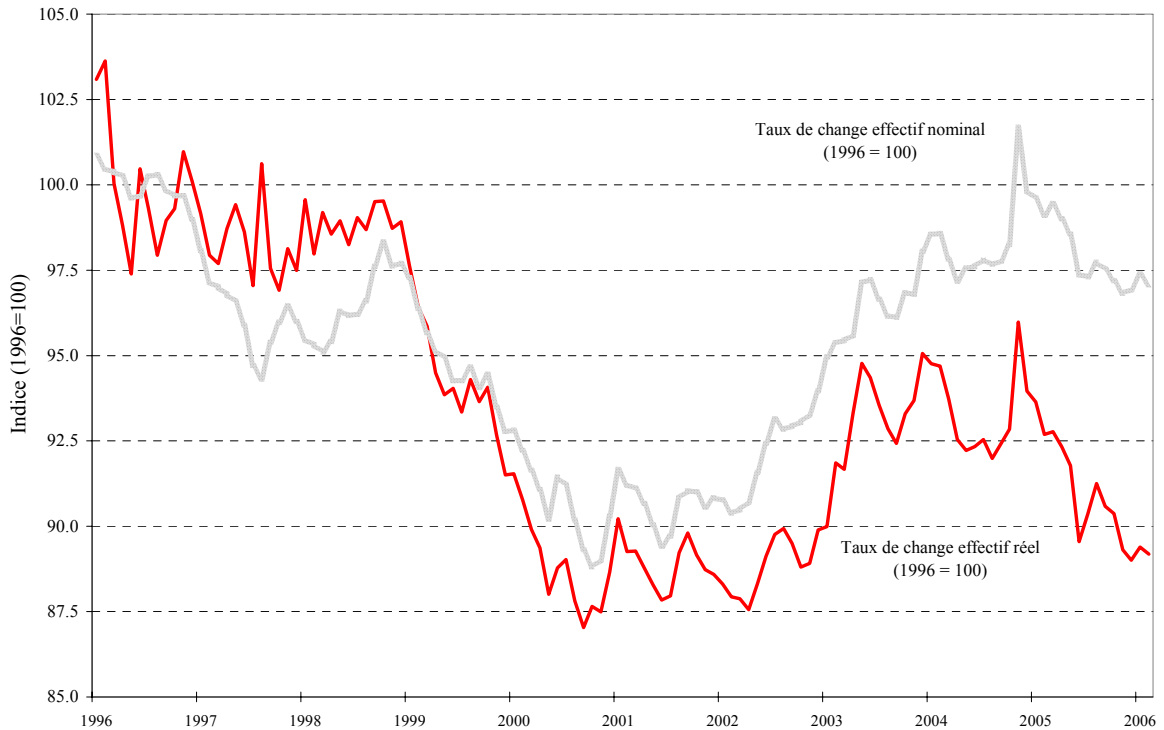


Graphique 1. Gabon — Évolution récente de l'économie (fin)

Mais les élections présidentielles se sont accompagnées d'importants dérapages budgétaires, ...



..., et la monnaie s'est dépréciée en termes effectifs réels d'environ 2½ % en 2005.



Encadré 1. Emplois des revenus pétroliers additionnels

Les secteurs public et privé gabonais ont économisé la plus grande partie des revenus pétroliers additionnels procurés par les fortes hausses des prix de 2003–05. Durant cette période, le PIB pétrolier moyen s'est accru de 14½ points du PIB non pétrolier par rapport à 2002. Sous l'effet d'un resserrement de la politique budgétaire en 2003–04 et d'une compression des dépenses du secteur privé de 9 points du PIB non pétrolier, les importations se sont accrues à rythme plus lent que le revenu additionnel. Les exportations nettes ont progressé de 162 % du PIB pétrolier additionnel.

Principaux exportateurs de pétrole — Emplois du PIB pétrolier additionnel, 2003–05
(Année de base=2002; en pourcentage)

	PIB pétrolier additionnel 1/	Emplois 2/					
		Exportations nettes	Investissement			Consommation	
			Investissement public	Investissement privé	Variation des stocks	Consommation publique	Consommation privée 3/
Gabon <i>(en pourcentage du PIB pétrolier additionnel)</i>	14.5	23.5 <i>161.9</i>	1.1 <i>7.7</i>	1.1 <i>7.7</i>	-1.0 <i>-6.9</i>	-1.8 <i>-12.5</i>	-8.4 <i>-57.8</i>
Exportateurs de pétrole du MCD <i>(en pourcentage du PIB pétrolier additionnel)</i>	20.6	17.6 <i>85.5</i>	1.3 <i>6.4</i>	4.4 <i>21.1</i>	0.3 <i>1.5</i>	-0.6 <i>-2.8</i>	-1.6 <i>-7.6</i>

Note : MCD = Département Moyen-Orient et Asie centrale du FMI.

Sources : estimations et projections des services du FMI.

¹ Par PIB pétrolier additionnel, on entend la différence entre la valeur du ratio PIB pétrolier/PIB non pétrolier pour 2003-05 et sa valeur pour l'année de base.

² Il s'agit de la différence entre la valeur du ratio emplois/PIB non pétrolier pour 2003-05 et sa valeur pour l'année de base.

³ Chiffres résiduels, y compris erreurs.

⁴ Source : tableau 2.1 du numéro de septembre 2005 des Perspectives économiques régionales du MCD, p. 19.

En dépit des dérapages liés aux élections, l'État a économisé la moitié environ des recettes pétrolières additionnelles en 2005. Sur fond de hausse (41%) des prix à l'exportation, les recettes pétrolières — la production étant stagnante — ont augmenté de 44 % (279 milliards de francs CFA). Sur ce montant, le gouvernement a dépensé au total 140 milliards de francs CFA, soit 50,3 % des recettes pétrolières additionnelles.

Gabon — Emplois des recettes pétrolières additionnelles (Milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	2004	2005	Différence	En % des recettes pétrolières addition.
Recettes pétrolières	628.2	907.2	279.0	100.0
Total des dépenses	870.5	1,010.8	140.2	50.3
Total des dépenses budgétaires	855.3	1,002.7	147.4	52.8
Dépenses primaires	704.5	873.5	169.0	60.6
<i>dont</i> : transferts et subventions	125.6	207.2	81.7	29.3
Intérêts	150.8	129.2	-21.6	-7.8
Dépenses au-dessous de la ligne	15.2	8.1	-7.1	-2.5
Épargne totale	138.7	49.7

¹ Coûts de restructuration liés à la privatisation (plans sociaux).

7. **Le programme de réforme structurelle a marqué le pas dans la seconde moitié de 2005.** En particulier, des retards importants sont intervenus dans la restructuration et la privatisation d'Air Gabon et de Gabon Télécom⁷. Après avoir bien démarré en 2004, la réforme du secteur forestier a continué elle aussi à souffrir de retards⁸. Des arriérés d'impôt ont notamment persisté, les recouvrements de la taxe de superficie n'atteignant en 2005 que 22 % de l'objectif fixé, et ceux des arriérés de taxe forestière atteignant au total près de 15 milliards de francs CFA à la fin de 2005. Cependant, la transparence dans le secteur des ressources naturelles a été rehaussée par la publication en décembre 2005 du premier rapport du Gabon au titre de l'Initiative pour la transparence des industries extractives en décembre 2005 (encadré 2).

Encadré 2. Transparence des recettes pétrolières

Un suivi rigoureux et une bonne comptabilisation des opérations sont essentiels pour assurer que l'État reçoit toutes les recettes qui doivent lui revenir et que ces recettes sont portées au budget. Le Gabon a adhéré à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) afin de rehausser la crédibilité de ses efforts de recouvrement des recettes pétrolières et a publié son premier rapport ITIE pour 2004 en décembre 2005 (www.finances.gouv.ga/eiti.htm). L'essentiel de ce rapport a été préparé par un cabinet d'expert-comptable international, engagé en tant que conciliateur dans le processus ITIE.

Le rapport ITIE compare les paiements déclarés par les compagnies pour 2004 avec les recettes déclarées par l'État. Il révèle un écart de 17 milliards de francs CFA (33 millions de dollars EU) pour les flux de revenus pétroliers examinés, soit à peu près 5 % du total, et le conciliateur ne trouve pas de trace d'anomalies sérieuses. Les autorités s'emploient actuellement à chercher les raisons de cet écart.

Le premier rapport ITIE est incomplet. Le conciliateur n'a pu inclure le «profit oil» — part du pétrole brut qui revient à l'État aux termes des accords de partage de la production — dans les flux de recettes pour 2004. Le «profit oil» représente environ la moitié des recettes tirées par l'État du secteur pétrolier. La principale raison de l'exclusion du profit oil évoquée dans le rapport est l'incapacité pour le gouvernement de fournir au conciliateur une ventilation détaillée des recettes pour 2004. Les autorités ont déclaré que le prochain rapport ITIE inclurait le profit oil.

Il n'a guère été donné suite au premier rapport ITIE. On n'a pas essayé, jusqu'à ce jour, d'expliquer l'écart entre les données de l'État et celles des compagnies pétrolières, et la campagne de publicité prévue n'a pas encore eu lieu. Le montant de recettes pétrolières déclaré pour 2004 au conciliateur dépasse les estimations précédemment fournies aux services du FMI de 22 milliards de francs CFA (42 millions de dollars EU); les autorités n'ont pas encore donné les raisons de ces écarts.

⁷Un appel d'offres pour 51 % de Gabon Télécom a finalement été lancé au début de décembre, avec bouclage de la vente fixé à mi-2006. Le gouvernement a annoncé la liquidation d'Air Gabon en février 2006 et la création d'une nouvelle compagnie aérienne, *Air Gabon International*, dans laquelle Royal Air Maroc détiendra une participation majoritaire.

⁸Le bois d'œuvre est la seconde exportation du Gabon, après le pétrole. En 2004, les autorités ont simplifié la fiscalité forestière en ramenant à trois le nombre de taxes, qui était supérieur à 20; elles ont en outre publié la liste des détenteurs de permis forestiers et imposé un moratoire sur l'attribution de nouveaux permis; enfin, elles ont annoncé l'élimination du monopole des exportations de grumes détenu par la *Société nationale des bois du Gabon* (SNBG).

B. Le contexte régional

8. **Le Gabon est l'un des gros producteurs de pétrole d'Afrique.** Avec des réserves prouvées d'environ 2 milliards de barils et une production égale à 268.000 barils par jour en 2005, le Gabon vient au troisième rang des producteurs subsahariens, après le Nigéria et l'Angola (graphique 2). Le pétrole domine l'économie : en 2005, il a contribué pour plus de 50 % au PIB, pour 63 % aux recettes publiques et pour plus de 80 % au total des exportations. La population étant relativement peu nombreuse (estimée à environ 1,4 million d'habitants), l'exploitation des réserves de pétrole a donné lieu à une rapide augmentation du revenu par habitant dans les années 60–80, faisant du Gabon l'un des rares pays à revenu intermédiaire d'Afrique subsaharienne. Cependant, le PIB par habitant baisse depuis 1980, en partie sous l'effet de crises économiques répétées. En outre, le développement socio-économique a pris pas mal de retard, et les indicateurs du développement humain — bien que légèrement supérieurs à ceux des autres pays de la CEMAC et des exportateurs de pétrole africains — ne soutiennent pas la comparaison avec les indicateurs de pays ayant des niveaux de revenu analogues (tableau 1).

Tableau 1. Principaux indicateurs sociaux et indicateurs de gouvernance

	Gabon	Moyennes					
		CEMAC 1/		Exportateurs pétrole ASS?/		Pays à rev. interm. 2/	
		simple	par pop.	simple	par pop.	simple	par pop.
Indice du développement humain 2005 4/	0.635	0.499	0.448	0.505	0.454	0.751	0.751
PIB par habitant (SEU PPA)	6,397	5,260	2,042	4,838	1,362	6,447	6,672
Espérance de vie à la naissance (années)	54.5	46.4	45.5	46.2	43.7	67.9	69.5
Taux d'alphabétisation des adultes (pourcentage)	71.0	63.3	56.3	66.4	65.1	89.4	85.5
Taux de scolarisation brut (pourcentage)	74.0	51.7	47.7	53.3	58.5	74.3	70.4
Taux de mortalité des moins de 5 ans (2004, pour 1.000) 5/	91.0	157.6	140.0	172.7	195.3	39.0	35.2
Indice de perception de la corruption 2005 6/	2.9	2.2	1.9	2.1	1.9	3.1	3.2

1/ Cameroun, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République du Congo, Tchad.

2/ Angola, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, Nigeria, Tchad.

3/ Pays ayant un niveau comparable de revenu réel par habitant, soit un PIB par habitant (dollars EU PPA) de 6.400 SEU ± 600 SEU (source: voir note 4), c'est-à-dire : Algérie, Bélarus, Belize, Bosnie-Herzégovine, Colombie, Fidji, Gabon, Iran, Kazakhstan, ex-République yougoslave de Macédoine, Namibie, Panama, République dominicaine, Samoa (occidentale), Saint-Vincent-et-les Grenadines, Tonga, Turkménistan et Turquie.

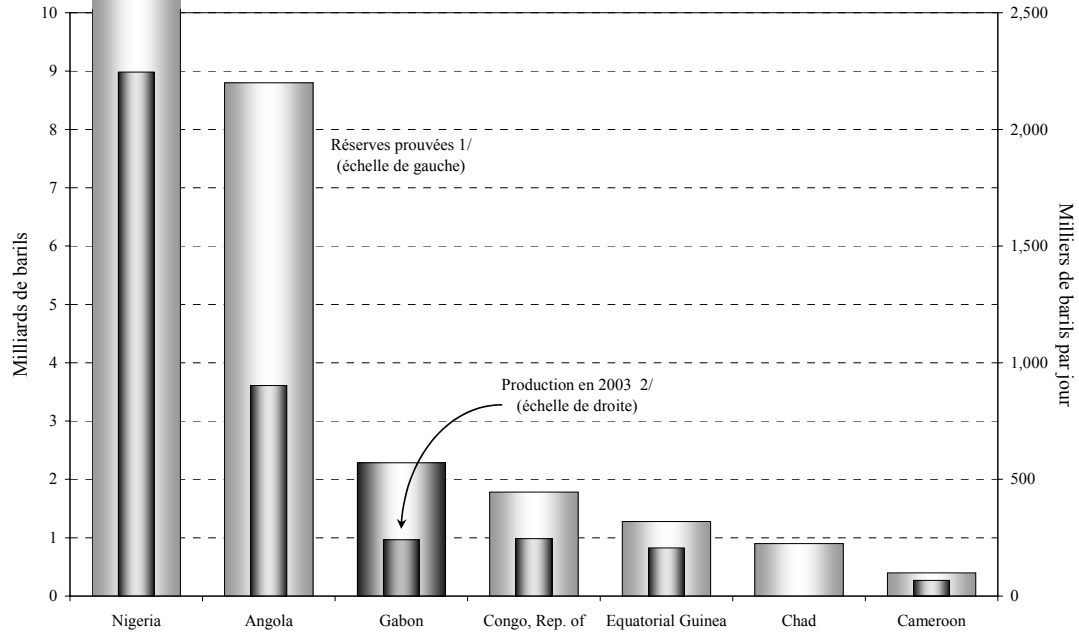
4/ PNUD, Rapport sur le développement humain 2005.

5/ Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.

6/ Transparency International, Indice de perception de la corruption 2005.

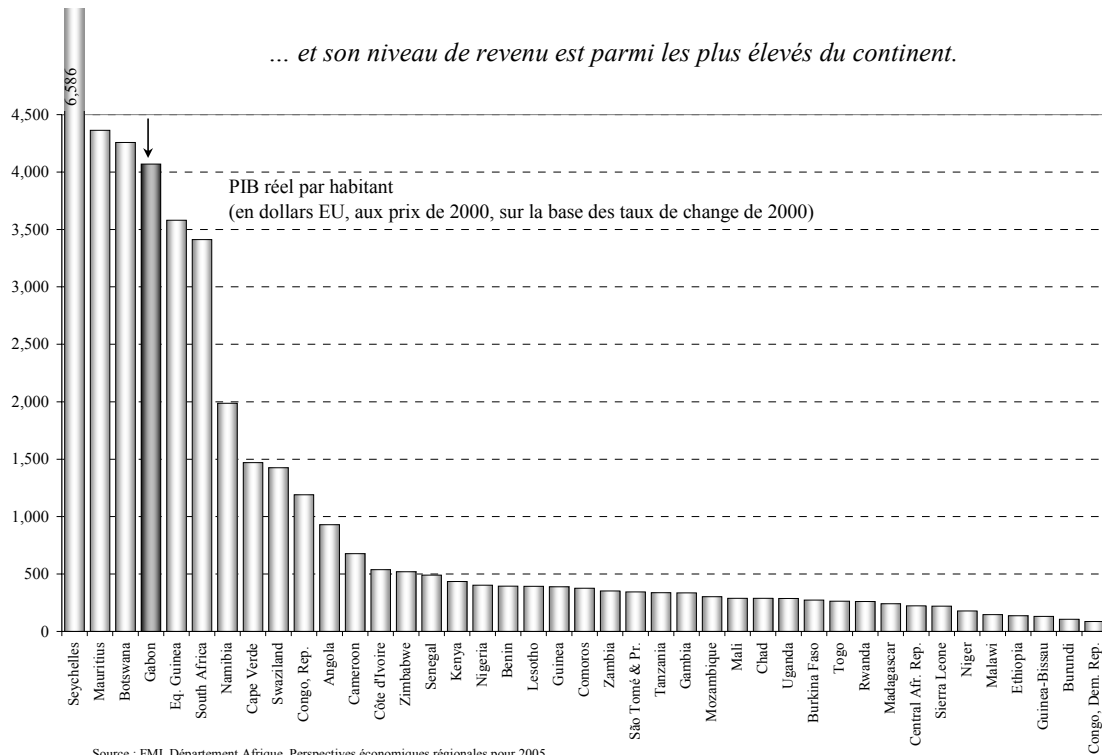
Graphique 2. Gabon — Comparaisons au niveau régional

Le Gabon est l'un des gros producteurs de pétrole d'Afrique...



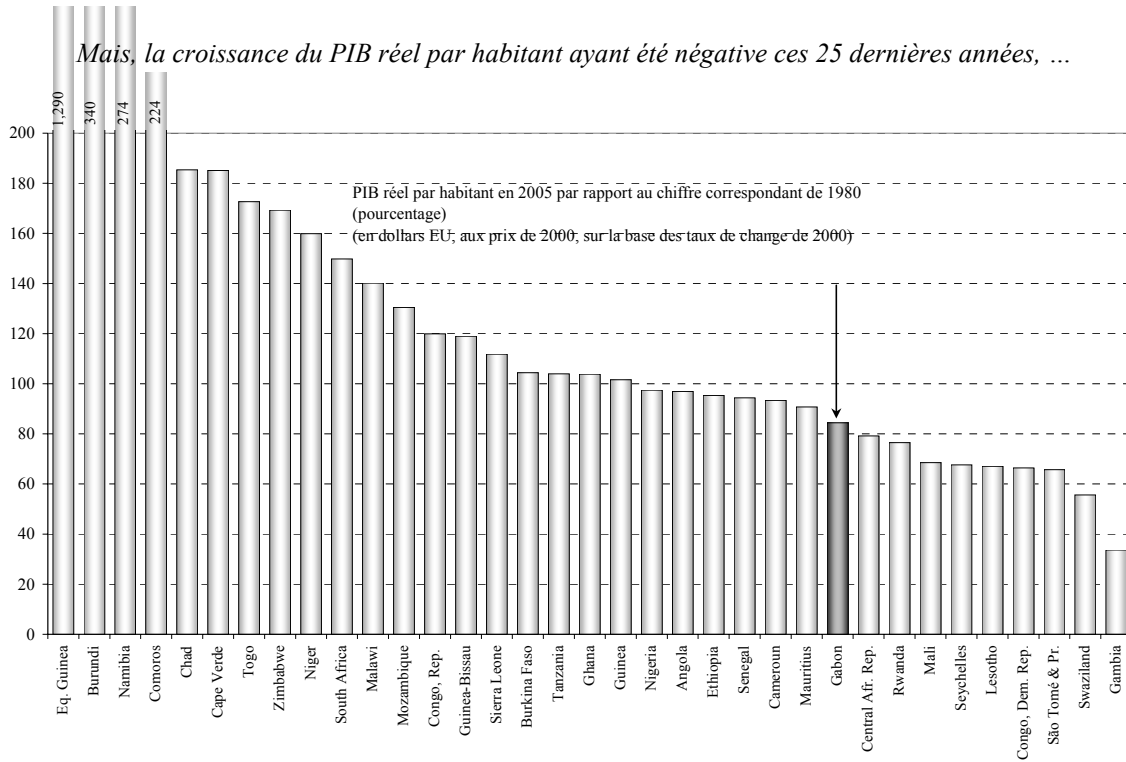
Sources : 1/ BP Statistical Review, fin 2004 (voir www.eia.doe.gov/emeu/international/reserves.xls);
2/ EIA, International Energy Annual 2003 (voir www.eia.doe.gov/pub/international/iealf/tableg2.xls).

... et son niveau de revenu est parmi les plus élevés du continent.



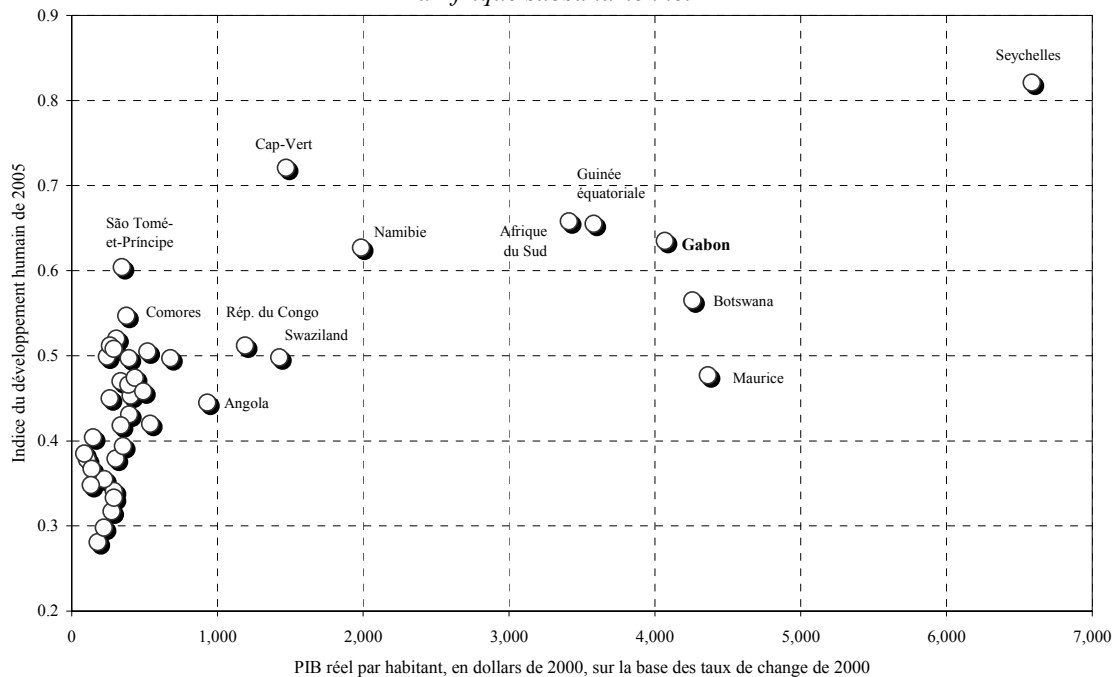
Source : FMI, Département Afrique, Perspectives économiques régionales pour 2005.

Graphique 2. Gabon — Comparaisons au niveau régional (fin)



Source : FMI, Département Afrique, Perspectives économiques régionales 2005 (Bénin, Botswana, Côte d'Ivoire, Kenya, Madagascar, Ouganda et Zambie : pas de données pour 1980).

..., les indicateurs du développement social ne sont pas beaucoup plus élevés que ceux des autres pays d'Afrique subsaharienne.



Sources : PNUD (Indice du développement humain de 2005) et FMI, Département Afrique (Perspectives économiques régionales).

II. COMPTE RENDU DES ENTRETIENS

9. **À moyen terme, le défi crucial auquel est confronté le Gabon est de gérer la transition d'une économie fortement tributaire du pétrole à une économie diversifiée qui met à profit l'initiative privée et fait des progrès décisifs dans la lutte contre la pauvreté.** Au cours des années à venir, il est probable que la croissance économique sera modérée et que le budget et la balance des paiements continueront à dégager de gros excédents. Dans ce contexte, les entretiens ont été centrés sur les politiques économiques viables à mener face au caractère épuisable des réserves pétrolières, les défis posés en matière de politique budgétaire et de gestion des dépenses publiques et les réformes structurelles nécessaires pour favoriser la diversification de l'économie.

A. Politiques viables face à des réserves pétrolières épuisables

10. **Les cours élevés du pétrole posent des défis au Gabon mais lui offrent aussi des possibilités.** Les énormes excédents de la balance des paiements et du budget lui donnent une occasion d'abaisser nettement le niveau de sa dette — et de réduire ainsi une grande source de sa vulnérabilité passée aux chocs — et d'accumuler de l'épargne pour lisser la consommation au bénéfice des générations futures après l'épuisement des réserves pétrolières. Il ressort de l'analyse de viabilité de la dette que, si les prix du pétrole restent élevés et que la discipline budgétaire est restaurée, la dette publique totale tombera de 44 % du PIB à fin 2005 à 23 % en 2008 et à 10 % en 2011 (appendice IV).

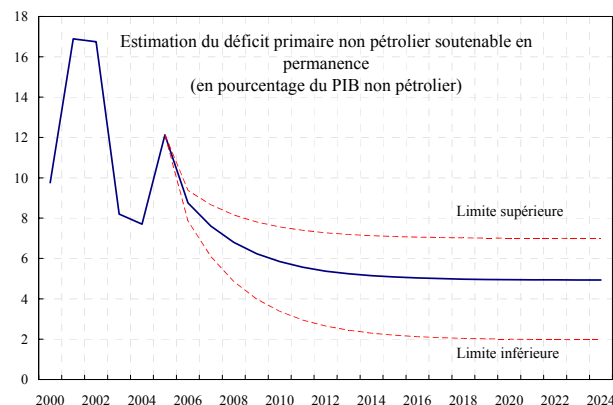
11. **Il faut s'attaquer aux problèmes de développement socio-économique pressants tout en préservant la stabilité macroéconomique et la viabilité à moyen terme.** Les besoins d'amélioration de l'infrastructure et de renforcement des services sociaux sont immenses et l'accroissement des recettes publiques permettra au Gabon de répondre à ces besoins. En même temps, la mission a souligné qu'il importe de contrebalancer les pressions ainsi exercées sur les dépenses par une attention suffisante en faveur de la viabilité des dépenses publiques et de la capacité d'absorption de l'économie. Elle a proposé de prendre pour point d'ancrage de la politique budgétaire le déficit primaire non pétrolier soutenable en permanence, estimé à environ 5 % du PIB non pétrolier⁹. L'objectif devrait être de le ramener à ce niveau en trois à cinq ans environ (encadré 3). Sur fond de stabilité continue des prix dans un régime de taux de change fixe, cette orientation de la politique budgétaire est considérée par les services du FMI comme étant compatible avec la stabilité macroéconomique globale.

⁹Le niveau soutenable à moyen terme du déficit primaire non pétrolier est fonction, en particulier, du niveau prévu pour les prix du pétrole, qui ont encore augmenté depuis la tenue des consultations. Aux prix courants, le niveau soutenable à moyen terme du déficit primaire non pétrolier serait égal à environ 5½ % du PIB non pétrolier.

Encadré 3. Épuisement à terme des réserves pétrolières, formation d'habitudes et politique budgétaire viable

Les recettes pétrolières du Gabon représentent actuellement 60 % du total des recettes publiques, mais l'on s'attend à ce que les réserves de pétrole soient épuisées dans une trentaine d'années. Il faut donc en toute priorité placer la politique budgétaire sur une trajectoire soutenable. L'analyse présentée dans un document d'accompagnement sur des questions générales donne une estimation du niveau soutenable à long terme du déficit primaire non pétrolier et de la trajectoire d'ajustement optimal conduisant à ce niveau.

L'analyse repose sur un modèle d'optimisation intertemporelle qui tient compte des coûts d'ajustement sous forme de formation d'habitudes et de l'écart entre les taux appliqués à la dette souveraine et ceux des actifs financiers, et dans lequel les "habitudes" évoquent l'idée que les consommateurs deviennent dépendants du niveau de consommation atteint dans les périodes précédentes. L'analyse aboutit aux trois principales conclusions suivantes :



- i) **Dans son orientation actuelle, la politique budgétaire n'est pas viable.** Le niveau soutenable en permanence du déficit primaire non pétrolier, estimé à 5 % du PIB non pétrolier, est bien inférieur aux 12 % du PIB non pétrolier atteints en 2005.
- ii) **En raison de la formation d'habitudes et de l'existence de coûts d'ajustement, la politique optimale consiste à étaler le gros de l'ajustement sur une période de 3 à 5 ans** au lieu de procéder à l'ajustement brutal que prescriraient les modèles classiques de revenu permanent.
- iii) **Étant donné l'incertitude quant aux conditions économiques futures, il vaudrait mieux, par précaution, procéder dès le début au plus gros de l'ajustement budgétaire et cibler un déficit à long terme plus petit.** Par exemple, si les prix réels du pétrole tombaient à 30 dollars EU le baril, le déficit primaire soutenable en permanence serait ramené à 3¾ % du PIB non pétrolier. En outre, l'existence d'un écart entre les taux de la dette souveraine et ceux des actifs financiers est une autre raison d'opter pour un ajustement plus rapide de manière à régler en totalité la dette nette.

12. **Les autorités ont reconnu la nécessité de réduire la pauvreté et de préparer le Gabon à l'après-pétrole** et convenu qu'un ajustement budgétaire à moyen terme s'impose pour assurer la viabilité des finances publiques face à la baisse des recettes pétrolières. Cherchant à concilier le besoin d'un ajustement budgétaire rapide et la nécessité de réaliser leurs objectifs de développement socio-économique, les autorités ont souligné qu'il est urgent de jeter des bases solides pour favoriser la croissance économique et la création d'emplois, ce qui, à leur avis, aurait le plus d'impact sur la pauvreté (voir le tableau du texte ci-après). En particulier, ils ont évoqué les graves goulets d'étranglement infrastructurels à éliminer dans les secteurs des transports, de la santé et de l'éducation. Dans ce contexte, ils ont fait observer que le DSCRП du gouvernement, finalisé au début de 2006, repose sur quatre piliers : assurer une croissance plus rapide, condition préalable à la réduction de la pauvreté; améliorer l'infrastructure; rendre plus accessibles les services essentiels, notamment l'éducation et la santé; et renforcer la gouvernance (appendice III).

Gabon— Cadre macroéconomique, 2005–08

	2005	2006	2007	2008
	Prov.	Proj.		
Croissance du PIB réel (variations en pourcentage)	2.9	3.0	1.8	3.3
Secteur pétrolier	-1.1	1.2	-4.8	0.1
Secteur non pétrolier	4.4	3.6	4.1	4.3
IPC (moyenne annuelle)	0.0	1.0	1.2	1.4
Solde extérieur courant (en pourcentage du PIB)	15.9	19.6	19.1	18.3
Solde primaire non pétrolier (en % du PIB non pétrolier)	-12.1	-8.9	-7.7	-6.6
Solde global, base engagements (en % du PIB)	9.3	11.1	11.6	10.7
Dette publique totale (en pourcentage du PIB)	44.2	33.5	28.5	22.9

Sources : autorités gabonaises, et projections des services du FMI.

B. Politique budgétaire et gestion des finances publiques

13. **Il a été reconnu que les importants dérapages de 2005 appellent un ajustement budgétaire marqué.** Certes, le niveau élevé des cours mondiaux du pétrole donne lieu pour l'instant à des excédents budgétaires qui ne cessent de s'accroître, mais l'on s'attend à ce que les réserves pétrolières du Gabon soient épuisées dans une trentaine d'années et il est donc nécessaire d'assurer la viabilité à long terme des finances publiques. En outre, les positions budgétaire et extérieure du pays restent très vulnérables aux fluctuations des cours du pétrole, ce qui laisse penser qu'une plus grande prudence s'impose dans le domaine budgétaire.

14. **Les entretiens ont été centrés sur le rythme de l'ajustement budgétaire.** La mission a recommandé de réduire fortement le déficit primaire non pétrolier, qui serait ramené de 12 % du PIB non pétrolier en 2005 à 7¼ % du PIB non pétrolier en 2006, faisant valoir en particulier que le dérapage budgétaire de 2005 était pour sa grande part de nature exceptionnelle et donc corrigeable. Les autorités ont préféré un rythme plus graduel, d'autant plus que les élections parlementaires sont fixées à novembre. En particulier, elles étaient d'avis que l'objectif pour 2006 devrait tenir compte i) du maintien à titre temporaire des subventions en faveur d'Air Gabon pendant la période de transition de six mois (paragraphe 24); et ii) de l'augmentation des investissements publics attendue par la population à la suite de la finalisation du DSCRIP et des promesses d'exécution de grands projets d'infrastructure qu'elles mêmes ont faites au dernier trimestre de 2005. Il valait mieux, selon elles, retenir un cadre budgétaire pour 2006–08 qui débouche sur un déficit primaire non pétrolier d'environ 9 % du PIB non pétrolier en 2006, et un objectif de 6½ % pour 2008¹⁰.

15. **Quel que soit le rythme de l'ajustement, il faudra mener une action décisive dans le domaine des dépenses pour placer la politique budgétaire sur une trajectoire soutenable.** En particulier, la mission a souligné la nécessité de regagner la maîtrise des dépenses courantes en mettant un frein aux transferts et subventions. La compagnie qui succédera à Air Gabon devrait être gérée uniquement suivant les principes du commerce, sans aides budgétaires. Les dépenses financées sur les fonds de sécurité et de souveraineté, qui ne suivent pas les procédures budgétaires ordinaires, devraient être maintenues à un stricte minimum. Enfin, les dépenses au titre des pensions, qui ont dépassé de 50 % la dotation

¹⁰Le budget pour 2006, approuvé par le Parlement en novembre 2005, repose sur un cadre budgétaire provisoire. En particulier, il ne tient pas compte des dépenses liées au DSCRIP, qui n'était pas encore achevé à ce moment-là. Une loi de finances rectificative, fondée sur un nouveau cadre budgétaire, devrait être approuvée par le Parlement avant la fin de juin 2006.

budgétaire pour 2005, menacent de plus en plus la stabilité budgétaire et exigent une réévaluation fondamentale de la capacité des finances publiques à faire face à la vague de retraites dans le secteur public. De l'avis de la mission, il est possible d'accroître les investissements publics productifs, mais il faut améliorer la qualité des investissements publics pour qu'ils aient un effet durable sur la croissance économique¹¹.

16. La gestion de la dette et des réserves revêt une plus grande importance lorsque les objectifs budgétaires sont ambitieux. Pour faciliter la transition à l'après-pétrole en économisant le gros de la manne pétrolière actuelle pendant un grand nombre d'années, il faut optimiser l'emploi de l'épargne publique. À court terme, une réduction accélérée de la dette publique — notamment le paiement anticipé de la dette envers les créanciers extérieurs membres du Club de Paris — est appelée à procurer des avantages importants au Gabon en diminuant ses charges d'intérêts annuelles, en atténuant sa vulnérabilité aux chocs futurs et en accroissant l'espace budgétaire au profit des investissements liés au DSCR. L'élimination des bons d'équipement coûteux, sur lesquels l'État verse un taux d'intérêt de 7½ %, devrait être une priorité immédiate¹². Au-delà du court terme, il importe d'assurer que le Gabon a la capacité d'investir ses excédents exceptionnels d'une manière optimale. Autrement dit, il faudra remplacer l'actuel Fonds pour les générations futures (FFG), sur lequel la BEAC verse un taux nominal de 1½ %, par un cadre institutionnel plus efficace aux fins de l'accumulation d'actifs financiers à long terme.

17. Les subventions des prix du pétrole représentent une charge de plus en plus lourde pour les finances publiques. Le gel des prix de détail intérieurs depuis 2002, conjugué aux fortes hausses des cours mondiaux du pétrole, a donné lieu à des subventions implicites importantes et croissantes, qui ont atteint 3¼ % du PIB non pétrolier en 2005. Aux prix courants du pétrole, le coût des subventions pourrait passer à 4½ % du PIB non pétrolier (encadré 4). En outre, d'après les résultats d'une analyse d'impact sur la pauvreté et la situation sociale effectuée par les services du FMI et présentée dans un document d'accompagnement sur des questions générales, la plus grande partie des subventions bénéficie plus aux riches qu'aux pauvres. La mission a soumis aux autorités les options suivantes : i) inscrire en toute transparence au budget à la fois le manque à gagner et les subventions implicites; ii) relever graduellement les prix sortie-raffinerie des produits pétroliers pour les porter au niveau des prix paritaires à l'importation dans le but d'éliminer la subvention au bout d'une période de trois ans; et iii) compenser l'impact des hausses de prix en relevant les subventions ciblées en faveur des pauvres et les dépenses liées au DSCR. Les autorités ont remercié les services du FMI pour leur analyse. Elles ont évoqué l'importance des coûts de transport pour l'économie du Gabon, étant donné l'étendue du pays et la taille de sa population, mais elles ont reconnu le coût de plus en plus lourd des subventions et cherchent donc les moyens de les réduire¹³.

¹¹Voir *Gabon: Assessing the Quality of Public Investment*, Gabon: 2006 Article IV Consultation — Questions générales (Rapport sur le pays 06/232).

¹²Le gouvernement devrait en outre continuer à réduire l'encours des avances de la BEAC à l'État, auxquelles s'applique un taux d'intérêt de 5½ %. Des entretiens ont été entamés au niveau de la CEMAC en vue de remplacer les avances par des bons du Trésor négociables (cf. rapport à paraître des services du FMI sur les entretiens annuels avec les autorités de la CEMAC).

¹³Le 15 mars, les prix de détail de trois produits pétroliers ont été relevés de 7 % par suite d'une majoration négociée des marges des détaillants (les prix sortie-raffinerie sont restés inchangés).

Encadré 4. Subventions implicites des prix des carburants au Gabon

À l'origine des subventions implicites des prix des carburants au Gabon se trouve le gel des prix sortie-raffinerie de 7 produits pétroliers, en vigueur depuis août 2002. Le seul fournisseur de ces produits sur le marché intérieur est la SOGARA, raffinerie dans laquelle le secteur privé détient des intérêts majoritaires. La raffinerie achète le pétrole brut dont elle a besoin à un prix qui a augmenté avec les cours mondiaux du pétrole brut. Cependant, parce que les prix intérieurs des carburants sont gelés, la raffinerie subit une perte lorsqu'elle vend les produits raffinés. Pour quantifier cette perte, c'est-à-dire la valeur de la subvention des prix des carburants nécessitée par le gel des prix, la SOGARA calcule tous les mois un prix paritaire à l'importation (PPI) de référence sur la base des cours mondiaux et des taxes, coûts, redevances et marges sur le marché intérieur. La différence entre le PPI et le prix sortie-raffinerie gelé, multipliée par la quantité vendue, est égale à la perte mensuelle que subit la raffinerie et qui est compensée en totalité par l'État, sous la forme de pétrole brut livré gratuitement à SOGARA. Ces subventions ne sont pas explicitement inscrites dans les comptes budgétaires mais soustraites des recettes pétrolières, c'est-à-dire qu'elles sont implicites.

Le coût budgétaire total des subventions découlant du gel des prix sortie-raffinerie est estimée à 3,2 % du PIB non pétrolier pour 2005 et pourrait atteindre 4,5 % en 2006, alors que son niveau pour 2003 est estimé à moins de 1 % du PIB annuel du secteur non pétrolier. Ce coût tient pour sa plus grande part à celui de la subvention du gazole, qui est utilisé principalement par l'industrie lourde et pour le transport. À des fins de comparaison, les dépenses totales de santé et d'éducation représentaient respectivement 2,2 % et 3,1 % du PIB non pétrolier en 2005. Si les subventions implicites avaient été inscrites au budget, le déficit primaire non pétrolier serait passé de 12 % à 15¾ % du PIB non pétrolier en 2005.

Le niveau atteint par le coût budgétaire des subventions des prix des carburants au Gabon n'est pas inhabituel pour un pays exportateur de pétrole. Au Gabon, le coût des subventions est estimé avoir atteint 1,6 % du PIB global en 2005. Le niveau des subventions implicites dans huit pays pour lesquels des données sont disponibles varie, d'après les estimations, de 0,3 % du PIB (Cameroun) à 9,9 % (Azerbaïdjan), la médiane se situant à 2,0 % du PIB.

Comme dans d'autres pays, c'est surtout aux ménages à revenu élevé que bénéficient les subventions. Sur la base de l'ensemble de données provenant de l'enquête gabonaise pour l'évaluation et le suivi de la pauvreté (enquête EGEP) de 2004, les services du FMI estiment que les 10 % des ménages au sommet reçoivent environ un tiers du total des subventions, contre seulement 13 % pour les 30 % les plus pauvres. Ces chiffres montrent que les subventions des prix des carburants sont un moyen très coûteux de protéger le revenu réel des pauvres.

Gabon — Coût des subventions implicites des prix des carburants, 2005–08

	2005	2006	2007	2008
		Projections ^{1/}		
Coût total (milliards de francs CFA)	71.9	107.4	115.0	111.2
(en pourcentage du PIB)	1.6	2.0	2.2	2.2
(en pourcentage du PIB non pétrolier)	3.2	4.5	4.6	4.2

Pour mémoire

Total dépenses publ. d'éducation (milliards de FCFA) ^{2/}	70.0
Total dépenses publ. de santé (milliards de FCFA) ^{2/}	50.3

Sources : autorités gabonaises et calculs et projections des services du FMI.

^{1/} Les projections pour 2006-8 reposent sur l'hypothèse que les prix sortie-raffinerie restent inchangés, les prix internationaux des carburants évoluent suivant les projections des PEM, et la consommation intérieure de carburants s'accroît au même rythme que le PIB réel non pétrolier.

^{2/} Total affecté dans la loi de finances rectificative de 2005 aux traitements et salaires, aux biens et services, aux transferts et aux dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures dans les secteurs de l'éducation et de la santé, respectivement.

18. **Les finances publiques du Gabon font apparaître de graves déficiences au niveau de la planification et du suivi des dépenses publiques.** Près de la moitié des dépenses publiques est affectée au financement de la masse salariale et des paiements d'intérêts, alors que les dotations aux biens et services et à l'entretien sont insuffisantes. L'investissement public a atteint en moyenne 5 % du PIB ces cinq dernières années mais, d'après les estimations, son rendement a été très faible, voire négatif. Les grands projets d'infrastructure ne sont souvent pas soumis à une analyse coûts-avantages rigoureuse. En particulier, l'investissement public dans le cadre des fêtes tournantes est notoirement improductif, comme l'a confirmé un audit récent qui a révélé de très graves déficiences au niveau du contrôle de la passation des marchés publics, de l'exécution des projets, de la qualité et des prix.

19. **Il est essentiel d'améliorer la gestion des dépenses publiques pour rehausser la qualité de l'investissement public et empêcher que se reproduisent les dérapages survenus en 2005.** Une récente mission RONC (module budgétaire) et une équipe de la Banque mondiale chargée d'examiner les dépenses publiques ont toutes deux passé en revue le cadre institutionnel des finances publiques du Gabon (encadré 5). Leurs principales recommandations sur la gestion des dépenses publiques sont les suivantes : i) hiérarchiser les priorités des projets d'investissement figurant au Programme d'investissement public pour établir un système de sélection cohérent¹⁴; ii) veiller à ce que la classification fonctionnelle des dépenses soit finalisée et entre en application avec le budget 2007; iii) soumettre les dépenses liées aux fêtes tournantes aux procédures budgétaires normales et à des audits régulièrement publiés; iv) rationaliser les procédures d'exécution et de suivi du budget pour éviter les dérapages; et v) porter au budget les dépenses au titre des subventions implicites des prix des carburants.

20. **Pour faire une plus grande place aux dépenses de qualité, il faudra remédier à l'érosion des recettes non pétrolières et assurer une gestion plus efficace des recettes publiques.** Le service des gros contribuables n'est toujours pas devenu pleinement opérationnel. Le régime fiscal reste soumis à de fréquentes modifications discrétionnaires qui ne sont pas incorporées dans le code des impôts. En outre, la prolifération des exonérations d'impôt a réduit la base d'imposition, notamment l'assiette de la TVA, et les régimes fiscaux spéciaux opaques découragent les investissements directs étrangers. En ce qui concerne la gestion des recettes, les principales recommandations réitérées dans le récent RONC sont les suivantes : i) revoir le code des impôts pour y incorporer toutes les modifications; ii) estimer le coût des dépenses fiscales et les inclure dans les documents budgétaires; et iii) renforcer l'administration des recettes pétrolières, notamment en remplaçant le modèle de projection annuel actuel par un modèle mensuel détaillé. Il subsiste en outre des problèmes dans le domaine de la fiscalité forestière, dont l'inapplication a eu un effet négatif sur le comportement des contribuables, et la mission a vivement engagé les autorités à agir rapidement pour retourner au domaine public les concessions forestières dont les détenteurs ne

¹⁴Cette recommandation impliquerait, par exemple, que les projets présidentiels promis à la fin de 2005 soient bien hiérarchisés et puissent entrer en concurrence avec d'autres programmes pour des ressources rares.

peuvent honorer leurs obligations fiscales. La mission s'est déclarée préoccupée par un projet de loi, actuellement devant le Parlement, qui aurait pour effet — s'il était adopté — d'affecter une part importante du produit des taxes existantes (et probablement d'un grand nombre de nouvelles taxes et redevances) à un Fonds forestier national. La mission a souligné que le projet de loi allait à l'encontre des bonnes pratiques budgétaires et risquerait d'affaiblir la gouvernance dans ce secteur important.

Encadré 5. Premières conclusions du RONC de finances publiques pour 2006

Bien que le cadre juridique de la gestion des finances publiques soit bien défini, son application n'est pas conforme à la pratique jugée optimale à plusieurs égards. L'existence de deux budgets distincts établis par deux ministères différents, l'un pour les dépenses courantes et l'autre pour les dépenses d'équipement, pose d'énormes problèmes de coordination. L'exécution du budget est soumise à de lourdes procédures; par ailleurs, l'inefficacité du contrôle de la conformité aux lois fiscales et l'absence d'un système d'information financière performant empêchent la production de rapports réguliers et exacts. Les documents budgétaires sont incomplets, ne contenant pas d'informations sur les subventions implicites et les risques budgétaires. Le régime fiscal fait l'objet de modifications discrétionnaires qui ne sont pas incorporées dans le code des impôts.

Les principales recommandations issues du RONC sont les suivantes :

- **Rationaliser l'élaboration de la politique budgétaire.** Assurer la cohérence des projections macroéconomiques des différents ministères et directions. Préparer le budget pour 2007 dans un cadre de dépenses à moyen terme pour 2007–09. Hiérarchiser les priorités des projets d'investissement figurant au Programme d'investissement public pour établir un système de sélection cohérent.
- **Rehausser la transparence des recettes provenant des ressources naturelles.** Veiller au recouvrement par le Trésor de toutes les recettes pétrolières à percevoir par l'État — y compris les revenus en nature —, remplacer le modèle de projection annuel actuel par un modèle mensuel détaillé. Élargir le champ du rapport ITIE pour y inclure le "profit oil" (environ la moitié des recettes pétrolières) et les flux de revenus du secteur minier.
- **Améliorer la transparence et la présentation du budget.** Porter au budget les recettes et les dépenses qui en sont actuellement exclues, telles que les recettes pétrolières en nature qui constituent une subvention implicite des prix des carburants. Assurer que la classification fonctionnelle des dépenses est finalisée et appliquée avec le budget pour 2007. Veiller à ce que les documents budgétaires soient plus faciles à comprendre en y incluant des tableaux résumés des recettes et des dépenses, des informations sur les budgets précédents, y compris sur leurs résultats, et des estimations pour les deux exercices suivants. Soumettre une version révisée du code des impôts au Parlement..
- **Mettre en place une stratégie de gestion systématique des risques budgétaires.** Inclure dans les documents budgétaires une analyse de viabilité des finances publiques dans laquelle il est tenu compte de la baisse des recettes pétrolières, ainsi qu'une évaluation des passifs futurs éventuels des caisses de sécurité sociale et de retraite. Estimer et communiquer les coûts des dépenses fiscales.
- **Rationaliser les procédures d'exécution et de suivi du budget pour éviter les dérapages.** Établir une limite mensuelle pour les dotations au programme et faire en sorte que les crédits soient disponibles au début de l'exercice. Publier des rapports d'activité mensuels. Réduire à un mois le délai de paiement du Trésor, qui est actuellement de 120 jours. Soumettre les dépenses liées aux fêtes tournantes aux procédures budgétaires normales et à des audits réguliers dont les résultats sont publiés. Appliquer strictement les décisions du service de contrôle des adjudications publiques, faire rapport sur les dérapages et, le cas échéant, imposer des sanctions.

C. Politiques structurelles aux fins de la diversification économique

21. **Un climat peu propice aux affaires est le talon d’Achille du pays.** Pour diversifier son économie, le Gabon doit attirer les investisseurs privés de manière à accroître la productivité totale des facteurs et le potentiel de croissance du secteur non pétrolier. Les autorités doivent accélérer la mise en œuvre de leur programme de réforme structurelle des marchés des capitaux et de l’emploi, du régime commercial et — en particulier — de la gouvernance.

22. **Le secteur financier est devenu plus stable depuis l’évaluation de la stabilité du secteur financier (ESSF) pour 2002, mais des défis de taille subsistent dans le domaine structurel**^{15,16}. Le secteur financier du Gabon demeure restreint, même par comparaison avec celui des autres pays de la région, et les banques semblent s’écarter davantage des activités de prêt. Le crédit au secteur privé est tombé de son sommet de 2002, où il avait dépassé 13 % du PIB, à 9 % en 2005, probablement sous l’effet des planchers et plafonds fixés par voie administrative aux taux d’intérêt, ainsi que des difficultés éprouvées par les banques à assurer un suivi efficace de la qualité de leurs portefeuilles de prêts (encadré 6). En raison de l’absence d’occasions de prêts intérieurs, ou de tout autre instrument financier, les banques commerciales ont fortement accru leurs actifs extérieurs. En même temps, elles ont réduit leurs activités intérieures en fixant un minimum aux dépôts ou en exigeant des déposants qu’ils aient un minimum de revenu dans le but de limiter les services financiers à quelques clients de confiance parmi les entreprises, les employés du secteur public et les expatriés. Les petites et moyennes entreprises, en particulier, n’ont guère accès au système bancaire. Les autorités ont souscrit à l’analyse faite par les services du FMI. Elles ont fait observer que le développement insuffisant du secteur financier tient en partie à la nature de l’économie gabonaise, dans laquelle le secteur pétrolier prédominant est financé en grande partie par l’étranger. Elles ont toutefois reconnu qu’il est essentiel d’améliorer l’accès du secteur privé au système financier, notamment au microfinancement.

23. **Pour favoriser la diversification de l’économie gabonaise et son intégration à l’économie mondiale, il faut libéraliser les échanges, surtout au niveau régional, et assouplir le marché de l’emploi**¹⁷. La mission a vivement engagé les autorités à jouer un rôle de premier plan dans les entretiens régionaux au niveau de la CEMAC pour favoriser le progrès dans ce domaine. En particulier, le niveau relativement élevé du tarif extérieur

¹⁵Voir “Gabon—Financial System Stability Assessment” (Rapport sur le pays 02/98) et les rapports à paraître dans le cadre du PESF régional pour la Communauté économique et monétaire de l’Afrique centrale (CEMAC).

¹⁶Les entretiens ont porté essentiellement sur le développement et la vulnérabilité du secteur financier. Les prochaines consultations régionales avec le CEMAC, question dont l’examen par le Conseil d’administration est provisoirement fixé à début juillet, traiteront en détail de la politiques monétaire et de la politique de change au niveau de l’union monétaire.

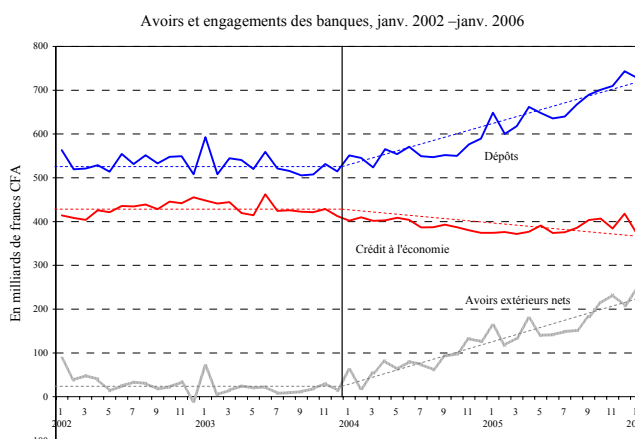
¹⁷Voir *Perspectives économiques régionales – Afrique subsaharienne* (FMI, mai 2005) et *Regional Trade Arrangements in Africa*, par Yongzheng Yang et Sanjeev Gupta (FMI, 2005).

commun (TEC), qui s'applique à environ 22 % des importations taxables, freine le développement du secteur privé. Une plus grande libéralisation du commerce, conjuguée à des investissements dans l'infrastructure qui facilitent les échanges, accroîtrait la compétitivité du Gabon et donnerait lieu à des gains de bien-être. Les autorités ont souscrit à l'évaluation faite par la mission tout en faisant observer que la politique commerciale est déterminée au niveau régional et non national. Elles ont par ailleurs exprimé des craintes quant aux conséquences pour le budget d'un abaissement du TEC et son impact éventuel sur les agro-industries naissantes qui ont commencé à produire pour le marché intérieur¹⁸. La rigidité du marché de l'emploi est un autre obstacle au développement du secteur privé, sous la forme de clauses de protection profondément enracinées — explicites et implicites — qui rendent les licenciements très difficiles et coûteux.

Encadré 6. L'accès insuffisant du secteur privé au crédit

Le secteur financier du Gabon est restreint, même par comparaison avec celui des autres pays de la région, et les banques semblent s'écarter davantage des activités de prêt. Le niveau élevé des cours mondiaux du pétrole a accru le volume de fonds disponibles. Cependant,

le crédit au secteur privé — déjà à peine à la moitié environ de la moyenne pour les pays subsahariens — a continué à baisser, tombant du niveau record de 13,2 % du PIB atteint en 2002 à 9,0 % en 2005 (soit de 22,6 % à 19,0 % du PIB non pétrolier). Dans le même temps, en dépit des réglementations prudentielles régionales, l'excédent de liquidité a été transféré aux correspondants bancaires hors de la zone CEMAC, ce qui a amélioré la position des avoirs extérieurs nets des banques commerciales, qui est passée de 0,3 % du PIB en 2002 à 4,4 % en 2005. Parallèlement, les banques continuent à limiter leurs engagements en fixant un minimum aux dépôts ou en exigeant des déposants qu'ils aient un minimum de revenu.



le crédit au secteur privé — déjà à peine à la moitié environ de la moyenne pour les pays subsahariens — a continué à baisser, tombant du niveau record de 13,2 % du PIB atteint en 2002 à 9,0 % en 2005 (soit de 22,6 % à 19,0 % du PIB non pétrolier). Dans le même temps, en dépit des réglementations prudentielles régionales, l'excédent de liquidité a été transféré aux correspondants bancaires hors de la zone CEMAC, ce qui a amélioré la position des avoirs extérieurs nets des banques commerciales, qui est passée de 0,3 % du PIB en 2002 à 4,4 % en 2005. Parallèlement, les banques continuent à limiter leurs engagements en fixant un minimum aux dépôts ou en exigeant des déposants qu'ils aient un minimum de revenu.

La stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté ne sera efficace que si le secteur financier est plus dynamique. En particulier, les banques devront être à la fois désireuses et capables d'accroître l'accès du secteur privé au crédit, éventuellement en appliquant des taux inférieurs à ceux actuellement en vigueur. Un document d'accompagnement sur des questions générales, qui présentent un modèle dans lequel les banques préfèrent la maximisation du profit à un suivi coûteux, révèle deux principales contraintes. Il indique en conclusion que les réformes dans ce domaine doivent avoir pour but de i) réduire le minimum fixé aux dépôts (voire l'abolir totalement); et ii) éliminer les obstacles structurels qui ont empêché jusqu'à présent les banques de procéder à une évaluation et à un suivi efficaces du risque de crédit associé aux projets d'investissement des clients potentiels. Un tel programme de réforme doit inclure des mesures visant à i) renforcer le cadre juridique des dossiers commerciaux; ii) faciliter l'enregistrement des biens donnés en garantie et accélérer leur recouvrement; iii) rehausser les droits des créanciers; et iv) améliorer les pratiques comptables des entreprises.

¹⁸D'après les premières estimations des services du FMI, les pertes de recettes découlant de l'abaissement du taux tarifaire maximum de 30 % à 20 % représenteraient environ ¼ % du PIB non pétrolier.

24. **Une conclusion rapide de la privatisation de Gabon Télécom et d’Air Gabon contribuera à accroître la productivité tout en réduisant les ponctions dans le budget.** La mission a accueilli favorablement l’appel d’offres pour la participation majoritaire dans Gabon Télécom. Il est maintenant important que les mesures restantes soient prises pour assurer que sa vente sera menée à bien, dans un climat de transparence, d’ici au milieu de l’année, conformément au calendrier établi par le gouvernement. La liquidation d’Air Gabon est une initiative importante par laquelle il est reconnu que le secteur public n’est pas bien placé pour gérer une compagnie aérienne. L’objectif devrait être maintenant de permettre au liquidateur d’achever sa tâche aussi rapidement que possible et sans interférence indue. La mission a noté avec satisfaction l’accord de création d’une nouvelle compagnie aérienne, Air Gabon International (AGI), dans laquelle Royal Air Maroc (RAM) détiendrait la majorité; cependant, elle juge regrettable que, jusqu’à l’entrée en service de la nouvelle compagnie, le gouvernement continue à supporter une partie de la charge financière que représente l’exploitation de plusieurs routes aériennes considérées importantes, à un coût estimé à plus de 2 milliards de francs CFA. C’est donner par là des signaux contrastés quant à l’engagement de retrait de l’État de ce secteur, et le gouvernement devra indiquer clairement que la participation financière de l’État prendra fin lorsque AGI deviendra opérationnel.

25. **L’amélioration de la gouvernance et la maîtrise de la corruption sont essentiels pour créer un climat plus propice aux affaires.** Les indicateurs de gouvernance pour 2004 publiés par la Banque mondiale classent le Gabon dans le dernier tiers en matière de maîtrise de la corruption¹⁹. Dans l’indice de perception de la corruption de Transparency International, le Gabon, qui venait au 74^e rang en 2004 (avec une note de 3,3), a reculé au 88^e rang en 2005 (avec une note de 2,9). Les initiatives prises récemment pour améliorer la gouvernance n’ont pas encore eu d’effets. L’étude-diagnostic du climat des investissements au Gabon par le Service-conseil pour l’investissement étranger (FIAS) de la Banque mondiale ne s’est pas encore traduite par un plan d’action détaillé. La Commission nationale contre l’enrichissement illicite a fait un premier pas important, mais éprouve encore des difficultés à faire appliquer son système de déclaration des actifs. D’après le Rapport annuel 2005 de la Commission, environ un tiers des hauts fonctionnaires avaient soumis leur déclaration des revenus et de la fortune à fin juin 2005 (ils étaient à peu près la moitié à l’avoir fait à la fin de l’année). La mission a vivement encouragé la Commission à aller de l’avant pour accélérer l’application des modalités de déclaration de fortune et à poursuivre ses travaux dans d’autres domaines tels que les enquêtes.

26. **Il reste beaucoup à faire pour rehausser la transparence et rendre plus accessible l’information économique au Gabon.** Ces dernières années, plusieurs audits et rapports importants ont été établis, révélant les problèmes auxquels se heurtent diverses institutions publiques. Certains ont été publiés, notamment la liste des détenteurs de permis forestiers, mais un grand nombre de documents ne sont pas régulièrement publiés ou sont d’accès très difficile. La mission a vivement encouragé les autorités à aller plus avant dans le domaine de

¹⁹<http://info.worldbank.org/governance/kkz2004/>

la transparence et à afficher les documents les plus importants sur le site internet du gouvernement, parmi lesquels les rapports de la Cour des comptes sur l'exécution du budget en 2003 et 2004, les lois de finance rectificatives pour 2004 et 2005, les récents audits des fêtes tournantes et du Fonds d'entretien routier (FER), ainsi que les rapports annuels de la Commission contre l'enrichissement illicite. En outre, des progrès s'imposent dans l'établissement d'un système de publication régulière de statistiques économiques conformes au cadre du SGDD, notamment de rapports à jour et détaillés sur les finances publiques. L'adoption rapide d'une nouvelle loi sur les statistiques et l'accroissement des ressources de la Direction des statistiques devraient donc revêtir un caractère prioritaire. Les autorités ont exprimé leur détermination à accroître la transparence et à mettre plusieurs rapports à la disposition d'un public plus large.

27. **Dans le secteur pétrolier, la publication du premier rapport ITIE du Gabon a donné une impulsion bienvenue à la transparence.** La mission a encouragé les autorités à accroître davantage la transparence des opérations du secteur pétrolier en élargissant le champ couvert par le prochain rapport. Les autorités ont indiqué qu'elles s'employaient pour l'heure à tirer des enseignements de leur premier rapport ITIE et espéraient pouvoir élargir le champ du prochain rapport, prévu pour le troisième trimestre de 2006, afin d'y inclure le "profit oil" (part de la production de pétrole brut revenant à l'État aux termes des accords de partage de la production). Elles envisagent en outre d'étendre le rapport au secteur minier.

III. ÉVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

28. **En 2005, le niveau record des prix du pétrole a continué de bénéficier au Gabon, dynamisant à la fois les exportations et les recettes publiques.** Sous l'effet des prix élevés des autres produits de base et de la discipline macroéconomique instaurée dans le cadre de l'accord de confirmation de 2004-05, la croissance du secteur non pétrolier s'est elle aussi accélérée tandis que l'inflation est restée assez faible. Ces résultats ont donné lieu à une augmentation du PIB par habitant, la première depuis 1999. L'élimination des arriérés extérieurs et intérieurs et la réduction de la dette extérieure ont dopé à point nommé la confiance, venant compléter les vastes réformes structurelles engagées en 2004. Cependant, les élections présidentielles de fin 2005 se sont accompagnées d'importants dérapages budgétaires et de retards considérables dans les réformes structurelles, et les élections parlementaires prévues pour fin 2006 posent un autre risque à la stabilité financière. Aussi, dans le court terme, la plus haute priorité doit-elle être accordée à la restauration de la discipline budgétaire et à la relance du programme de réformes structurelles.

29. **À moyen terme, le défi crucial auquel est confronté le Gabon est de gérer la transition d'une économie fortement tributaire du pétrole à une économie diversifiée qui met à profit l'initiative privée et fait des progrès décisifs dans la lutte contre la pauvreté.** Les cours actuellement élevés du pétrole offrent au Gabon l'occasion d'abaisser nettement le niveau de sa dette et de réduire ainsi une source importante de sa vulnérabilité historique aux chocs. Ils permettent en outre au gouvernement de répondre à une partie des besoins sociaux et infrastructurels pressants du pays. Le défi posé aux responsables est de trouver un équilibre judicieux entre les impératifs de dépenses publiques face à ces besoins et la nécessité

d'accroître l'épargne publique pour préparer le pays à l'épuisement inévitable des réserves pétrolières et au déclin de la principale source de recettes publiques. Cependant, sans stabilité macroéconomique et sans une bonne gestion des finances publiques, une forte augmentation des dépenses publiques ne saurait être efficace, ni soutenable. Pour ces deux raisons, il sera essentiel d'économiser le gros de la manne pétrolière dans les années à venir.

30. **Un durcissement sensible de la politique budgétaire s'impose en 2006.** Les dérapages de fin 2005 ont poussé le déficit primaire non pétrolier bien au-delà des niveaux soutenables. Par souci de viabilité et de vulnérabilité, il importe de remédier totalement à ces dérapages en 2006. Une évaluation complète de l'orientation de la politique budgétaire doit tenir compte des subventions implicites des prix des produits pétroliers, qui s'accroissent rapidement et pourraient atteindre, dans le système actuel, 4½ % du PIB non pétrolier en 2006. Ces subventions bénéficient principalement aux ménages à revenu élevé, et il sera important de porter les prix de détail de ces produits au niveau des prix paritaires à l'importation. Il est possible d'atténuer l'impact social et économique d'un tel ajustement en procédant par étapes et en relevant les subventions ciblées en faveur des pauvres. En tout état de cause, pour accroître la transparence et l'obligation de rendre compte, il faut inscrire au budget le total du manque à gagner et des subventions implicites.

31. **Il est essentiel d'améliorer la gestion des dépenses publiques pour en renforcer le contrôle et rehausser la qualité des investissements publics.** Le récent RONC sur la transparence des finances publiques a révélé d'importantes déficiences au niveau de la planification, du suivi et du contrôle a posteriori des dépenses publiques, ainsi que de l'administration des recettes. Pour y remédier, il faudra notamment mieux hiérarchiser les priorités du programme d'investissement public, renforcer l'exécution et le suivi du budget, rehausser la transparence du budget, notamment celle des recettes publiques, et accroître l'efficacité du régime fiscal en élargissant la base des recettes non pétrolières. Il importera en outre de faire des efforts pour s'attaquer d'urgence à ces questions, au plus tard dans le cadre du budget pour 2007.

32. **Pour renforcer la croissance économique et réduire la pauvreté, il faut accélérer la mise en œuvre du programme de réformes structurelles.** Il est nécessaire de mettre à exécution le DSCRP en élaborant des programmes concrets de réduction de la pauvreté. Il faut en outre améliorer le climat des investissements pour favoriser le développement du secteur privé. Les problèmes — d'ailleurs bien connus — sont notamment l'incertitude dans les domaines juridique et réglementaire, l'absence d'un secteur financier dynamique, la rigidité du marché de l'emploi et la persistance des déficiences de la gouvernance. Il y a lieu de noter que la conclusion rapide de la privatisation d'Air Gabon et de Gabon Télécom contribuera à accroître la productivité de l'économie gabonaise. Pour ce qui est de l'avenir, il importe de veiller à que la compagnie aérienne succédant à Air Gabon ne représente pas une charge pour les finances publiques.

33. **Il est essentiel de favoriser la transparence pour renforcer la gouvernance et l'obligation de rendre compte.** Des progrès ont été réalisés dans ce domaine et la récente publication du premier rapport ITIE du Gabon représente un autre pas important dans cette

direction. Cependant, il reste beaucoup à faire pour rehausser la transparence. Il est nécessaire d'améliorer l'accès à l'information, notamment par la publication régulière de statistiques économiques à jour et exactes et la diffusion à un public plus large des rapports des autorités. Il importe que la Commission nationale contre l'enrichissement illicite accélère ses travaux, en particulier dans le domaine des enquêtes. Il faut par ailleurs poursuivre les travaux ayant trait à l'ITIE pour étoffer le prochain rapport au titre de cette initiative, en y incluant en particulier les flux de recettes liés au "profit oil". Enfin, les réformes du secteur forestier, qui avaient bien démarré en 2004, doivent reprendre; à cet égard, il y a lieu de trancher le cas des détenteurs de permis forestiers qui ont des arriérés d'impôts et de veiller à ce que le financement des réformes reste dans les limites du budget de l'État.

34. **Le Gabon est à un stade critique de son évolution.** Le niveau élevé actuel des cours du pétrole lui offre l'occasion d'abaisser nettement le niveau de sa dette, réduisant ainsi sa vulnérabilité historique aux fluctuations des prix du pétrole, et de répondre à ses besoins sociaux et infrastructurels pressants. Il lui faudra, pour cela, appliquer une politique économique saine et, en particulier, rehausser la qualité des dépenses publiques. Mais les cours élevés du pétrole et une poussée temporaire des recettes publiques ne changent pas la réalité : les ressources pétrolières sont limitées et s'épuiseront tôt ou tard. Les politiques doivent être viables et créer un environnement dans lequel les secteurs public et privé unissent leurs efforts face aux grands défis posés au Gabon : assurer une croissance soutenue et généralisée, ainsi que la prospérité pour toutes les générations futures.

Tableau 1. Gabon — Principaux indicateurs économiques, 2001–08

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
					Prov.		Proj.	
	(Variation annuelle en pourcentage)							
PIB en prix constants	2.0	0.0	2.4	1.4	2.9	3.0	1.8	3.3
Secteur pétrolier	-5.7	-1.4	6.6	-1.0	-1.1	1.2	-4.8	0.1
Secteur non pétrolier	5.3	0.6	0.8	2.3	4.4	3.6	4.1	4.3
PIB à prix courants	-4.7	0.0	2.0	8.5	18.9	10.1	0.2	4.2
Déflateur du PIB	-6.6	0.0	-0.4	7.0	15.6	6.9	-1.5	0.9
Secteur pétrolier	-12.7	1.0	-3.4	16.6	34.4	12.3	1.7	2.9
Secteur non pétrolier	2.2	-0.2	0.5	1.1	2.7	2.8	-0.1	1.2
Prix à la consommation								
Moyenne annuelle	2.1	0.2	2.1	0.4	0.0	1.0	1.2	1.4
Fin de période	0.9	0.4	3.5	-0.6	-0.5	1.0	1.2	1.4
Secteur extérieur								
Exportations, f.à.b. (francs CFA)	-19.0	-7.0	3.7	21.5	26.1	9.0	-3.6	1.2
<i>dont</i> : pétrole	-19.6	-6.5	8.2	15.9	31.9	8.6	-7.8	-0.3
Importations, f.à.b. (francs CFA)	9.3	4.9	-7.0	19.3	7.0	6.2	5.7	8.3
Volume des exportations	-13.9	-1.8	-4.1	29.1	14.1	6.2	-3.3	1.1
Volume des importations	3.8	9.2	7.1	28.8	5.4	0.6	5.3	6.5
Termes de l'échange (détérioration -)	-10.6	-1.5	24.7	1.6	34.3	5.7	2.8	1.2
Taux de change effectif nominal (- = dépréciation)	1.9	4.5	4.0	1.8	-2.9
Taux de change effectif réel (- = dépréciation)	1.1	2.5	5.7	-1.0	-5.3
Finances de l'administration centrale								
Total des recettes	-2.8	-7.3	-3.6	6.0	25.7	9.4	2.9	-1.8
Recettes pétrolières	-7.6	-19.1	-6.4	5.2	44.4	10.0	2.0	-5.8
Recettes non pétrolières	7.1	13.8	0.0	6.8	2.6	8.4	4.6	5.0
Total des dépenses	35.1	-8.7	-18.6	4.8	17.2	0.4	2.0	-0.9
Courantes	27.5	-20.1	-10.7	2.3	14.3	-9.8	1.6	-1.3
En capital	55.7	-16.5	-4.4	22.4	-3.1	29.0	1.0	1.5
	(En pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période, sauf indication contraire)							
Monnaie et crédit								
Avoirs intérieurs nets	42.6	-2.1	-8.8	-23.8	-14.4	-44.2	-46.4	-40.7
Crédit intérieur	38.8	-1.4	-4.9	-22.1	-11.3	-25.9	-30.8	-23.8
Administration centrale	27.7	-9.1	2.0	-13.6	-16.7	-29.1	-33.5	-27.4
Crédit à l'économie	11.8	6.4	-7.1	-6.5	6.6	3.8	2.6	3.8
(variation annuelle en pourcentage)	17.4	8.7	-9.4	-9.3	11.6	7.5	5.6	8.3
Masse monétaire au sens large	7.5	5.7	-1.2	11.6	26.0	14.5	8.2	13.6
Vitesse de circulation de la monnaie au sens large (PIB non pétrolier) 1/	3.7	3.4	3.4	3.4	3.1	2.7	2.5	2.4
	(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)							
Épargne nationale brute	36.8	31.3	36.0	34.8	37.6	40.7	41.4	41.1
Publique	8.0	7.5	11.1	11.7	12.8	16.1	16.7	15.9
Privée	28.8	23.8	24.9	23.1	27.1	26.4	26.3	26.5
Épargne intérieure brute	51.8	43.6	48.1	49.4	58.4	56.9	55.9	54.4
Publique	15.9	10.9	8.0	9.3	15.6	18.2	18.9	17.7
Privée	35.9	32.7	40.1	40.1	42.8	38.7	37.0	36.7
Investissement fixe brut	25.8	24.4	24.0	24.3	21.7	21.1	22.3	22.7
Public	4.7	4.0	3.7	4.2	3.4	4.0	4.0	3.9
Privé	21.0	20.5	20.2	20.1	18.4	17.1	18.3	18.8
PIB nominal (milliards de francs CFA)	3,448.5	3,455.9	3,526.9	3,864.3	4,593.7	5,056.6	5,068.7	5,283.4
Administration centrale								
Solde budgétaire primaire (base engagements)	12.0	7.9	11.4	11.3	12.2	13.4	14.0	12.8
Solde primaire non pétrolier (en % du PIB non pétrolier)	-16.9	-16.7	-8.2	-7.7	-12.1	-8.9	-7.7	-6.6
Solde global (base engagements, hors dons)	3.2	3.5	7.4	7.4	9.4	11.2	11.7	10.8
Solde global (base de caisse)	4.8	3.5	6.4	2.4	7.8	10.1	10.9	10.1
Financement bancaire intérieur	4.2	-1.5	0.5	-2.3	-2.4	-4.8	-6.3	-5.3
Financement extérieur net	-6.2	-2.2	-3.7	2.5	-2.8	-3.7	-3.9	-4.4
Solde extérieur courant (transferts officiels inclus)	11.0	6.8	12.0	10.5	15.9	19.6	19.1	18.3
Dette publ. extérieure (y compris envers le FMI)	63.1	62.8	55.9	49.6	39.2	31.8	27.8	22.6
Dette publ. totale (y compris envers le FMI) 2/	81.1	82.8	73.0	61.9	44.2	33.5	28.5	22.9

Sources : autorités gabonaises et estimations et projections des services du FMI.

1/ La vitesse de circulation devrait diminuer sous l'effet d'une réforme du secteur financier visant à accroître l'intermédiation.

2/ La dette intérieure n'inclut pas les avances statutaires de la BEAC.

Tableau 2. Gabon — Récapitulatif des opérations budgétaires de l'administration centrale, 2001–08

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
					Prov.		Proj.	
	(Milliards de francs CFA)							
Total des recettes et des dons	1173.6	1089.9	1050.3	1113.6	1434.2	1572.4	1618.6	1589.5
Recettes pétrolières	752.9	609.0	583.9	628.2	907.2	997.8	1018.0	959.2
Inscrites au budget	752.9	609.0	570.2	600.0	835.2	890.4	903.0	848.0
Transferts de la SOGARA	0.0	0.0	13.7	28.2	71.9	107.4	115.0	111.2
Recettes non pétrolières	420.8	479.0	478.9	511.5	525.0	569.3	595.3	625.0
Impôts directs	96.6	134.2	122.6	137.3	138.6	145.5	152.1	159.7
Impôts indirects	70.8	83.5	109.6	115.1	113.7	126.2	132.0	138.6
TVA	61.7	64.4	80.3	82.6	80.5	90.4	94.5	99.2
Taxes sur le commerce international	218.4	210.0	200.3	200.5	215.3	228.9	239.4	251.3
Taxes à l'importation	187.8	180.9	171.2	172.9	179.6	191.0	199.7	209.6
Taxes à l'exportation	30.6	29.1	29.1	27.6	35.7	38.0	39.7	41.7
Autres recettes	35.0	51.3	46.4	58.7	57.4	68.7	71.8	75.4
Dons de l'étranger	0.0	1.9	1.2	2.1	2.0	5.3	5.3	5.3
Total des dépenses (y compris les prêts nets)	1061.9	969.2	802.7	855.3	1002.7	1006.5	1026.3	1017.0
Dépenses courantes	860.4	687.4	613.5	627.8	717.4	647.1	657.3	648.8
Traitements et salaires	219.6	220.6	229.0	226.3	227.8	231.7	232.0	235.0
Biens et services	177.0	156.7	124.8	125.1	153.2	164.4	169.9	174.4
Transferts et subventions	160.1	158.8	118.3	125.6	207.2	141.7	138.0	138.0
Paiements d'intérêts	303.7	151.3	141.5	150.8	129.2	109.3	117.4	101.4
Dettes intérieure	34.3	33.7	30.4	31.4	29.3	10.5	36.8	33.9
Dettes extérieure (hors FMI)	269.4	117.6	111.1	119.4	99.9	98.8	80.6	67.5
Subventions des prix des produits pétroliers	0.0	0.0	13.7	28.2	71.9	107.4	115.0	111.2
Dépenses en capital et prêts nets	163.6	136.6	130.7	160.0	155.0	200.0	202.0	205.0
Financés sur ressources intérieures	154.3	117.0	122.0	142.2	146.1	190.5	192.1	194.6
Investissements pour fête de l'indépendance	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0
Autres investissements	104.3	67.0	72.0	92.2	96.1	140.5	142.1	144.6
Investissements financés sur ressources intérieures	9.3	19.6	8.7	17.8	8.9	9.5	9.9	10.4
Prêts nets (y compris les prises de participation)	37.9	17.1	0.3	0.0	5.0	0.0	0.0	0.0
Fonds d'entretien routier (FER) et fonds spéciaux	0.0	60.5	44.5	39.3	53.4	52.0	52.0	52.0
Solde global (base ordonnancements)	111.7	120.7	261.3	286.5	431.5	565.9	592.3	572.5
Variation des arriérés (y compris fonds en route)	54.7	1.1	-36.4	-193.7	-74.7	-54.0	-40.0	-40.0
Solde global (base caisse)	166.4	121.8	224.9	92.9	356.7	511.9	552.3	532.5
Financement	-166.3	-121.8	-224.9	-92.9	-356.7	-511.9	-552.3	-532.5
Extérieur (net)	-213.1	-76.9	-130.7	93.9	-130.8	-187.3	-199.9	-230.0
Intérieur (net)	46.8	-44.9	-94.2	-186.8	-225.9	-324.5	-352.5	-302.5
Système bancaire	144.7	-51.5	15.8	-86.0	-110.6	-242.4	-319.1	-282.5
Sources non bancaires	-97.9	6.6	-110.0	-100.7	-115.3	-82.2	-33.4	-20.0
Pour mémoire :	(En pourcentage du PIB)							
Total des recettes et des dons	34.0	31.5	29.8	28.8	31.2	31.1	31.9	30.1
Total des dépenses	30.8	28.0	22.8	22.1	21.8	19.9	20.2	19.2
Solde global (base ordonnancements)	3.2	3.5	7.4	7.4	9.4	11.2	11.7	10.8
	(En pourcentage du PIB non pétrolier)							
Recettes non pétrolières	21.1	23.8	23.5	24.2	23.2	23.6	23.7	23.6
Dépenses primaires	37.9	40.6	32.4	33.4	38.6	37.2	36.2	34.6
Masse salariale	11.0	11.0	11.2	10.7	10.1	9.6	9.2	8.9
Solde primaire non pétrolier 1/	-16.9	-16.7	-8.2	-7.7	-12.1	-8.9	-7.7	-6.6
Coûts de restructuration 2/	0.3	1.0	0.4	0.7	0.4	1.6	0.0	0.0
Subventions implicites des prix des carburants 3/	0.7	1.3	3.2	4.5	4.6	4.2
Solde primaire non pétrolier majoré 4/	-17.2	-17.7	-9.3	-9.8	-15.7	-15.0	-12.3	-10.8

Sources : autorités gabonaises, et estimations et projections des services du FMI.

1/ Recettes non pétrolières (dons inclus) moins dépenses primaires (hors subventions des prix des carburants).

2/ Compte tenu des plans sociaux et des reprises de dettes pour Gabon Telecom, Air Gabon, AgroGabon, Gabon Poste, la SNBG et la CNGS.

3/ Valeur du pétrole brut fourni gratuitement à la raffinerie (SOGARA) en compensation de l'écart entre le prix paritaire à l'importation et le prix sortie raffinerie réglementé. Ces subventions ne sont pas inscrites au budget de l'État.

4/Compte tenu des coûts de restructuration et dans l'hypothèse du maintien des subventions des prix des carburants.

Tableau 3. Gabon — Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2001–08

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
					Prov.		Proj.	
(Milliards de francs CFA)								
Total des recettes et des dons	1,173.6	1,089.9	1,050.3	1,113.6	1,434.2	1,572.4	1,618.6	1,589.5
Recettes	1,173.6	1,088.0	1,049.1	1,111.5	1,432.2	1,567.1	1,613.3	1,584.2
Recettes pétrolières	752.9	609.0	583.9	628.2	907.2	997.8	1,018.0	959.2
Inscrites au budget	752.9	609.0	570.2	600.0	835.2	890.4	903.0	848.0
Transferts de la SOGARA	0.0	0.0	13.7	28.2	71.9	107.4	115.0	111.2
Recettes non pétrolières	420.8	479.0	478.9	511.5	525.0	569.3	595.3	625.0
Impôts directs	96.6	134.2	122.6	137.3	138.6	145.5	152.1	159.7
Impôts indirects	70.8	83.5	109.6	115.1	113.7	126.2	132.0	138.6
TVA sur biens et services intérieurs	61.7	64.4	80.3	82.6	80.5	90.4	94.5	99.2
Taxes sur le commerce international	218.4	210.0	200.3	200.5	215.3	228.9	239.4	251.3
Taxes à l'importation	187.8	180.9	171.2	172.9	179.6	191.0	199.7	209.6
Taxes à l'exportation	30.6	29.1	29.1	27.6	35.7	38.0	39.7	41.7
Autres recettes	35.0	51.3	46.4	58.7	57.4	68.7	71.8	75.4
Dons de l'étranger	0.0	1.9	1.2	2.1	2.0	5.3	5.3	5.3
Total des dépenses (y compris les prêts nets)	1,061.9	969.2	802.7	855.3	1,002.7	1,006.5	1,026.3	1,017.0
Total des dépenses (hors paiements d'intérêts)	758.2	817.9	661.2	704.5	873.5	897.2	908.9	915.6
Dépenses courantes	860.4	687.4	613.5	627.8	717.4	647.1	657.3	648.8
Traitements et salaires	219.6	220.6	229.0	226.3	227.8	231.7	232.0	235.0
Achats de biens et services	177.0	156.7	124.8	125.1	153.2	164.4	169.9	174.4
Transferts et subventions	160.1	158.8	118.3	125.6	207.2	141.7	138.0	138.0
Subventions	0.0	0.0	18.1	14.5	29.5	17.2	10.4	10.1
dont : Gabon Poste	0.0	0.0	0.0	8.4	6.8	6.0	5.8	5.7
Air Gabon	18.0	51.0	0.0	0.0	18.0	6.5	0.0	0.0
Autres transferts	100.1	88.0	109.7	91.6	95.5	96.6
Fonds de sécurité et de souveraineté	23.1	68.0	32.9	32.1	31.2
Paiements d'intérêts	303.7	151.3	141.5	150.8	129.2	109.3	117.4	101.4
Dettes intérieure	34.3	33.7	30.4	31.4	29.3	10.5	36.8	33.9
Dettes extérieure	269.4	117.6	111.1	119.4	99.9	98.8	80.6	67.5
Subventions des prix des produits pétroliers	0.0	0.0	13.7	28.2	71.9	107.4	115.0	111.2
Dépenses en capital	163.6	136.6	130.7	160.0	155.0	200.0	202.0	205.0
Investissements financés sur ressources intérieures	154.3	117.0	122.0	142.2	146.1	190.5	192.1	194.6
Investissements pour la fête de l'indépendance	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0	50.0
Autres investissements	104.3	67.0	72.0	92.2	96.1	140.5	142.1	144.6
Investissements financés sur ressources extérieures	9.3	19.6	8.7	17.8	8.9	9.5	9.9	10.4
Prêts nets	37.9	17.1	0.3	0.0	5.0	0.0	0.0	0.0
Fonds d'entretien des routes (FER) et fonds spéciaux	0.0	60.5	44.5	39.3	53.4	52.0	52.0	52.0
Solde primaire, dons inclus (base ordonnancements)	415.4	272.0	402.8	437.3	560.6	675.2	709.7	673.9
Solde global, dons inclus (base ordonnancements)	111.7	120.7	261.3	286.5	431.5	565.9	592.3	572.5
Variation des arriérés	54.7	1.1	-36.4	-193.7	-74.7	-54.0	-40.0	-40.0
extérieurs (sur les paiements d'intérêts)	26.2	81.1	32.4	-140.4	-2.9	0.0	0.0	0.0
intérieurs	28.5	-79.9	-68.8	-53.3	-71.9	-54.0	-40.0	-40.0
Solde global (base caisse)	166.4	121.8	224.9	92.9	356.7	511.9	552.3	532.5
Financement	-166.3	-121.8	-224.9	-92.9	-356.7	-511.9	-552.3	-532.5
Extérieur (net)	-213.1	-76.9	-130.7	93.9	-130.8	-187.3	-199.9	-230.0
Tirages	9.3	17.7	8.7	59.9	8.9	26.0	26.0	26.0
Financement de projets	9.3	17.7	8.7	17.8	8.9	26.0	26.0	26.0
Amortissement	-309.7	-243.6	-198.6	-208.2	-219.4	-213.3	-225.9	-256.0
Arriérés (au titre du principal, réduction = -)	35.0	135.8	46.1	-185.8	0.0	0.0	0.0	0.0
Rééchelonnement et report de la dette	29.4	1.3	2.0	425.4	77.3	0.0	0.0	0.0
Remises de dettes	17.0	11.9	11.1	2.6	2.4	0.0	0.0	0.0
Intérieur (net)	46.8	-44.9	-94.2	-186.8	-225.9	-324.5	-352.5	-302.5
Système bancaire	144.7	-51.5	15.8	-86.0	-110.6	-242.4	-319.1	-282.5
Banque des États de l'Afrique centrale	109.5	-92.9	15.8	-52.1	-65.6	-236.3	-299.4	-267.5
Banques commerciales	35.2	41.4	0.0	-33.9	-45.0	-6.1	-19.7	-15.0

Tableau 3. Gabon — Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2001–08 (fin)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	
					Prov.	Proj.			
(Milliards de francs CFA)									
Sources non bancaires	-97.9	6.6	-110.0	-100.7	-115.3	-82.2	-33.4	-20.0	
Dette intérieure	-80.7	-75.4	-60.1	-68.8	-99.8	-58.4	-33.1	-20.0	
DGCP et autres dettes	-72.9	-69.1	-55.3	-52.0	-79.7	-42.2	-33.1	-20.0	
Dette du Trésor (Clubs de Libreville 1 & 2)	0.0	0.0	0.0	-5.5	-4.7	0.0	0.0	0.0	
Rappels dus aux fonctionnaires (arriérés de solde)	-7.8	-6.3	-4.8	-16.8	-20.0	-16.2	0.0	0.0	
Variation des arriérés intérieurs (au titre du principal, - = réduction)	6.1	14.1	-11.6	-15.4	-0.9	0.0	0.0	0.0	
Coûts de restructuration (y compris licenciements)	-5.6	47.9	-7.8	-15.2	-8.1	-39.0	0.0	0.0	
Licenciements et plans sociaux	0.0	0.0	-7.8	-7.4	-8.1	-39.0	0.0	0.0	
Rééchelonnement et remise de dettes	0.0	39.6	0.0	10.1	20.1	0.0	0.0	0.0	
Cession d'actifs	3.4	1.8	1.0	1.7	0.0	18.2	0.0	0.0	
Divers 2/	-21.1	-21.4	-31.5	-13.1	-26.6	-3.0	-0.3	0.0	
(En pourcentage du PIB)									
Pour mémoire :									
Total des recettes (hors dons)	34.0	31.5	29.7	28.8	31.2	31.0	31.8	30.0	
Recettes pétrolières	21.8	17.6	16.6	16.3	19.7	19.7	20.1	18.2	
Inscrites au budget	21.8	17.6	16.2	15.5	18.2	17.6	17.8	16.1	
Transferts de la SOGARA	0.0	0.0	0.4	0.7	1.6	2.1	2.3	2.1	
Recettes non pétrolières	12.2	13.9	13.6	13.2	11.4	11.3	11.7	11.8	
Total des dépenses	30.8	28.0	22.8	22.1	21.8	19.9	20.2	19.2	
Total des dépenses, hors paiements d'intérêts	22.0	23.7	18.7	18.2	19.0	17.7	17.9	17.3	
Dépenses courantes	25.0	19.9	17.4	16.2	15.6	12.8	13.0	12.3	
Traitements et salaires	6.4	6.4	6.5	5.9	5.0	4.6	4.6	4.4	
Achats de biens et de services	5.1	4.5	3.5	3.2	3.3	3.3	3.4	3.3	
Transferts et subventions	4.6	4.6	3.4	3.2	4.5	2.8	2.7	2.6	
Paiements d'intérêts	8.8	4.4	4.0	3.9	2.8	2.2	2.3	1.9	
Subventions des prix des produits pétroliers	0.0	0.0	0.4	0.7	1.6	2.1	2.3	2.1	
Dépenses en capital	4.7	4.0	3.7	4.1	3.4	4.0	4.0	3.9	
Prêts nets	1.1	0.5	0.0	0.0	0.1	0.0	0.0	0.0	
FER et fonds sociaux	0.0	1.8	1.3	1.0	1.2	1.0	1.0	1.0	
Solde global (base caisse)	4.8	3.5	6.4	2.4	7.8	10.1	10.9	10.1	
(En pourcentage du PIB non pétrolier)									
Recettes non pétrolières	21.1	23.8	23.5	24.2	23.2	23.6	23.7	23.6	
Dépenses primaires	37.9	40.6	32.4	33.4	38.6	37.2	36.2	34.6	
Traitements et salaires	11.0	11.0	11.2	10.7	10.1	9.6	9.2	8.9	
Solde primaire non pétrolier 4/	-16.9	-16.7	-8.2	-7.7	-12.1	-8.9	-7.7	-6.6	
Coûts de restructuration 5/	0.3	1.0	0.4	0.7	0.4	1.6	0.0	0.0	
Subventions implicites des prix des carburants 6/	0.0	0.0	0.7	1.3	3.2	4.5	4.6	4.2	
Solde primaire non pétrolier majoré 7/	-17.2	-17.7	-9.3	-9.8	-15.7	-15.0	-12.3	-10.8	
Cours du pétrole (dollars EU le baril)	24.3	25.0	28.9	37.8	53.4	56.0	55.0	55.0	
PIB aux prix du marché (milliards de francs CFA)	3,448.5	3,455.9	3,526.9	3,864.3	4,593.7	5,056.6	5,068.7	5,283.4	
PIB non pétrolier aux prix du marché (milliards de francs CFA)	1,998.4	2,012.8	2,041.0	2,112.3	2,264.9	2,412.1	2,508.2	2,646.8	
Fonds pour les générations futures (encours, milliards de francs CFA)	70.4	30.0	55.0	84.0	181.4	473.4	724.2

Sources : autorités gabonaises, et estimations et projections des services du FMI.

1/ Dans le budget pour 2004, les dépenses du Fonds d'entretien routier (FER) figurent en annexe. Les opérations des autres fonds spéciaux sont comptabilisées hors budget.

2/ Correspondants du Trésor, administrations locales, chèques émis mais non encaissés et erreurs et omissions.

3/ Les prix nationaux correspondants du pétrole sont de 1 à 4 dollars EU plus bas.

4/ Recettes non pétrolières (dons inclus) moins dépenses primaires (hors subventions des prix des carburants).

5/ Y compris les plans sociaux et les reprises de dette pour Gabon Telecom, Air Gabon, AgroGabon, Gabon Poste, la SNBG et la CNGS.

6/ Valeur du pétrole brut fourni gratuitement à la raffinerie (SOGARA) en compensation de l'écart entre le prix paritaire à l'importation et le prix sortie-raffinerie réglementé. Ces subventions ne sont pas inscrites au budget de l'État.

7/ Compte tenu des coûts de restructuration et dans l'hypothèse du maintien des subventions des prix des carburants.

Tableau 4. Gabon — Situation monétaire, 2001–08

	2001	2002	2003	2004	2005 Prov.	2006	2007 Proj.	2008
Données de stock (Milliards de francs CFA)								
Avoirs extérieurs nets	-8.1	36.1	81.6	291.4	541.9	1,047.6	1,568.7	2,128.1
Banque centrale	-46.0	46.0	66.9	165.2	334.0	746.8	1,214.1	1,753.0
Avoirs	9.9	90.1	104.9	216.2	375.4	788.2	1,255.5	1,794.4
Engagements	-56.0	-44.1	-38.0	-51.1	-41.4	-41.4	-41.4	-41.4
Banques créatrices de monnaie	37.9	-9.9	14.6	126.2	208.0	300.8	354.6	375.2
Avoirs	98.5	72.5	86.6	193.7	265.3	358.1	411.9	432.5
Engagements	-60.6	-82.5	-71.9	-67.5	-57.3	-57.3	-57.3	-57.3
Avoirs intérieurs nets	574.8	562.9	510.2	369.3	273.8	-93.9	-536.9	-956.3
Crédit intérieur net	660.2	652.3	623.0	496.1	421.4	206.0	-88.1	-333.2
Crédit net au secteur public	241.0	196.7	210.2	121.6	3.5	-243.1	-562.3	-846.7
Crédit net à l'État	271.3	219.8	231.9	151.5	40.9	-201.4	-520.5	-803.0
Banque centrale	223.6	130.7	146.5	94.3	28.7	-207.5	-506.9	-774.4
Créances	248.2	231.5	196.8	197.2	171.7	32.8	25.5	8.7
<i>dont :</i>								
Avances statutaires	194.4	189.2	166.4	149.1	136.2	0.9	0.9	0.9
Utilisation des crédits du FMI	53.8	42.2	30.4	48.0	35.5	32.0	24.6	7.9
Dépôts	24.6	100.8	50.3	102.8	142.9	240.4	532.4	783.1
Banques créatrices de monnaie	47.7	89.1	85.4	57.2	12.2	6.1	-13.6	-28.6
Épargne postale	2.3	2.5	6.2	4.1	4.0	4.0	4.0	4.0
Créances sur org. publics, net	-32.6	-25.5	-27.9	-34.1	-41.4	-45.6	-45.7	-47.6
Crédit à l'économie	419.2	455.6	412.8	374.5	417.9	449.1	474.2	513.5
Autres postes, net	-85.4	-89.4	-112.8	-126.8	-147.5	-198.8	-350.4	-561.7
Masse monétaire au sens large	566.7	599.0	591.8	660.6	832.6	953.7	1,031.8	1,171.8
Circulation fiduciaire hors banques	128.2	132.0	124.2	138.7	190.2	206.9	210.6	237.2
Dépôts à vue	204.0	214.7	220.9	250.5	330.3	383.9	422.2	480.5
Dépôts à terme	234.5	252.3	246.7	271.5	312.1	362.8	399.0	454.1
(Variations en pourcentage de la masse monétaire au sens large en début de période)								
Avoirs extérieurs nets	-35.1	7.8	7.6	35.5	37.9	60.7	54.6	54.2
Avoirs intérieurs nets	42.6	-2.1	-8.8	-23.8	-14.4	-44.2	-46.4	-40.7
Crédit intérieur net	38.8	-1.4	-4.9	-21.4	-11.3	-25.9	-30.8	-23.8
Crédit net à l'État	27.7	-9.1	2.0	-13.6	-16.7	-29.1	-33.5	-27.4
Crédit à l'économie	11.8	6.4	-7.1	-6.5	6.6	3.8	2.6	3.8
Masse monétaire au sens large	7.5	5.7	-1.2	11.6	26.0	14.5	8.2	13.6
(Variations annuelles en pourcentage, sauf indication contraire)								
Crédit à l'économie	17.4	8.7	-9.4	-9.3	11.6	7.5	5.6	8.3
Masse monétaire au sens large	7.5	5.7	-1.2	11.6	26.0	14.5	8.2	13.6
<i>dont</i> : circulation fiduciaire hors banques	10.3	3.0	-5.9	11.7	37.1	8.8	1.8	12.6
Pour mémoire :								
Vitesse de circulation de la monnaie								
PIB non pétrolier	3.7	3.4	3.4	3.4	3.1	2.7	2.5	2.4
PIB total	6.3	5.9	5.9	5.8	5.5	5.3	4.9	4.5
Croissance du PIB non pétrolier	7.6	0.4	1.4	3.5	7.2	6.5	4.0	5.5
Croissance du PIB total	-4.7	0.0	2.0	9.6	18.9	10.1	0.2	4.2
Crédit à l'économie/PIB non pétrolier	21.0	22.7	20.3	17.7	18.5	18.6	18.9	19.4

Source : Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

Tableau 5. Gabon — Balance des paiements, 2001–08
(Milliards de francs CFA, sauf indication contraire)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
					Prov.	Proj.		
Compte des transactions courantes (y compris transferts)	379.3	235.6	423.5	400.7	729.9	991.4	965.9	969.0
Exportations, f.à.b.	1,916.0	1,781.2	1,847.1	2,244.7	2,819.6	3,072.4	2,961.0	2,996.4
Secteur pétrolier	1,535.9	1,435.4	1,553.6	1,800.9	2,371.9	2,575.2	2,375.6	2,367.8
Autres secteurs	380.1	345.8	293.4	443.7	447.7	497.2	585.4	628.5
Importations, f.à.b.	-621.2	-651.7	-605.9	-722.5	-694.9	-738.2	-780.2	-845.1
Secteur pétrolier	-214.1	-163.3	-124.3	-216.3	-163.7	-299.8	-258.2	-274.4
Secteur privé non pétrolier	-407.0	-488.3	-481.5	-506.1	-531.1	-438.2	-521.9	-570.5
Balance commerciale	1,294.8	1,129.5	1,241.2	1,522.1	2,124.8	2,334.2	2,180.8	2,151.3
<i>dont :</i>	-858.1	-802.5	-712.6	-1,019.9	-1,294.8	-1,238.3	-1,165.8	-1,144.3
Intérêts sur la dette publique (bruts)								
Bénéfices (nets)	-263.0	-118.9	-114.7	-122.1	-99.7	-90.6	-90.7	-79.3
	-132.9	-201.3	-202.7	-272.5	-494.1	-457.1	-490.7	-483.5
Transferts courants (nets)	-57.4	-91.4	-105.1	-101.5	-100.1	-104.4	-49.0	-38.0
Compte de capital	-576.3	-374.1	-477.2	-407.0	-630.5	-575.1	-491.2	-413.4
Transferts en capital (nets)	1.9	1.8	25.1	2.7	3.5	3.5	0.0	0.0
Capitaux à moyen et à long terme	-286.4	-213.7	-189.6	-67.6	-197.7	-110.4	-64.6	-89.7
Secteur public	-268.3	-226.5	-190.4	-154.9	-274.1	-176.5	-185.9	-216.0
Tirages (bruts)	9.3	17.7	15.4	59.9	7.1	38.0	40.0	40.0
Projets	9.3	17.7	8.7	17.8	10.0	0.0	26.0	26.0
Autres (hors FMI)	0.0	0.0	6.7	42.1	-2.9	38.0	14.0	14.0
Amortissement (brut) 2/	-277.5	-244.1	-205.7	-214.8	-281.2	-214.5	-225.9	-256.0
Invest. direct et invest. de portefeuille (nets)	-67.6	42.1	10.0	118.5	114.3	104.2	142.8	144.5
Autres apports de capitaux (nets)	49.4	-29.4	-9.2	-31.2	-37.9	-38.1	-21.5	-18.1
Secteur pétrolier	22.4	-3.5	22.5	-8.4	-18.0	-17.6	-8.0	-9.6
Secteur non pétrolier	27.0	-25.8	-31.7	-22.8	-19.9	-20.5	-13.5	-8.5
Capitaux à court terme	-291.8	-162.2	-312.7	-342.1	-436.4	-468.2	-426.6	-323.7
Secteur pétrolier	-69.3	2.0	-55.2	-104.3	-262.2	-276.4	-232.8	-222.2
Secteur non pétrolier	-138.1	-67.6	-162.5	-237.8	-182.9	-191.9	-193.8	-101.6
Erreurs et omissions	-84.3	-96.7	-95.0	0.0	8.7	0.0	0.0	0.0
Balance globale	-197.0	-138.5	-53.7	-6.3	99.4	416.3	474.7	555.6
Financement	197.0	138.5	53.7	6.3	-99.4	-416.3	-474.7	-555.6
Banque central, avoirs extérieurs								
nets (= augmentation)	119.1	-92.0	-20.9	-97.7	-168.9	-416.3	-474.7	-555.6
Engagements envers le FMI (= diminution)	-7.1	-13.5	-11.8	19.2	-9.7	-3.5	-7.4	-16.7
Autres avoirs nets (= augmentation)	126.1	-78.5	-9.0	-116.9	-159.2	-412.8	-467.3	-538.9
Rééchelonnement de la dette	0.0	1.3	0.0	254.1	72.6	0.0	0.0	0.0
Remises de dettes (et autres)	17.0	11.9	11.1	2.7	0.0	0.0	0.0	0.0
Ariérés nets (= réduction)	60.9	217.4	63.5	-326.9	-3.1	0.0	0.0	0.0
Autres financements exceptionnels	0.0	0.0	0.0	174.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Besoin de financement	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Pour mémoire :								
Compte des transactions courantes (transf. officiels inclus)	11.0	6.8	12.0	10.5	15.9	19.6	19.1	18.3
Secteur pétrolier	27.2	26.2	34.3	27.7	31.8	25.6	27.9	26.6
Secteur non pétrolier	-16.2	-19.4	-22.3	-17.2	-16.0	-6.0	-8.8	-8.2
Compte de capital	-16.7	-10.8	-13.6	-10.7	-13.7	-11.4	-9.7	-7.8
Balance globale	-5.7	-4.0	-1.5	-0.2	2.2	8.2	9.4	10.5
Réserves officielles brutes (milliards de FCFA)	9.9	90.1	104.9	216.2	375.4	788.2	1,255.5	1,794.4
En mois d'import. de biens et services,								
non compris revenu des facteurs	0.1	0.9	1.2	1.9	3.7	7.0	11.1	15.2
Cours mondial du pétrole (dollars EU/baril)	24.3	25.0	28.9	37.8	53.4	56.0	55.0	55.0
Prix intérieur du pétrole (dollars EU/baril)	22.6	24.2	27.6	35.6	48.7	50.3	50.4	50.3
Production de pétrole (millions de tonnes)	13.0	12.6	13.5	13.6	13.3	13.5	12.6	12.6
Taux de change francs CFA pour 1 \$ (moyenne)	732.4	695.4	580.1	528.3	526.6	547.0	540.0	540.0

Sources : autorités gabonaises, et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 6. Gabon — Indicateurs du revenu et indicateurs sociaux, 1980–2002

	Gabon					Même région/tranche de rev.	
	1980–85	1990	2000	2001	2002	Afrique subsaharienne	Rev. interm. tranche sup.
Population							
Population totale, milieu d'année (millions)	0.8	0.9	1.2	1.3	1.3	702.6	647.0
Taux de croissance (moy. annuelle, en %)	3.3	3.0	2.3	2.2	2.2	2.6	1.3
Population urbaine (en % de la population)	65.2	68.1	81.5	82.0	82.9	34.0	76.0
Taux de fécondité total (naissances par femme)	4.5	4.8	4.5	4.2	4.1	5.3	2.7
Pauvreté (en pourcentage de la population)							
Indice de dénombrement national 1/	...	62.0 2/
Revenu							
PNB par habitant (dollars EU)	3,900.0	4,470.0	3,327.7	3,100.0	3,060.0	450.0	5,407.0
Indice des prix à la consommation (1995=100)	76.0	72.5	105.3	109.3	109.5	131.0	122.0
Indice des prix des denrées alimentaires (1995=100)	76.0	72.5	104.8	130.5	...
Indicateurs sociaux							
Dépenses publiques (en pourcentage du PIB)							
Santé	...	2.0	1.9	4.0	5.5
Education	5.0	2.4	4.1	5.0
Taux de scolarisation brut (en pourcentage du groupe d'âge)							
Primaire	172.0	168.0	...	151.0	150	78.0	107.0
Secondaire	43.0	50.0	...	54.0	53	25.0	64.0
Supérieur	6.0	7.0	3.0	14.0
Accès à une meilleure source d'eau (en pourcentage de la population)							
Total	58.0	60.0	77.2	86.0	...	58.2	...
En milieu urbain	75.0	77.0	93
En milieu rural	34.0	33.0	35.2
Taux de vaccination (pourcentage des enfants de moins de 12 mois)							
Rougeole	58.0	78.0	...	55.0	55.0	57.0	78.0
Diphtérie-coqueluche-tétanos	24.0	76.0	...	37.0	38	59.0	75.0
Espérance de vie à la naissance (années)							
Total	49.0	51.0	...	52.7	52.9	45.8	66.0
Garçons	47.0	49.0	...	51.0	...	46.0	65.0
Filles	51.0	53.0	...	54.0	...	48.0	69.0
Mortalité							
Nourissons (pour 1.000 naiss. vivantes)	112.0	69.0	57.0	64.0	63.0	92.0	54.0
Enfants de - de 5 ans (pour 1.000 naiss. vivantes)	194.0	96.0	...	87.0	85.0	174.0	78.0
Adultes (15-59 ans)							
Hommes (pour 1.000 habitants)	474.0	425.0	342.0	499.0	221.0
Femmes (pour 1.000 habitants)	387.0	360.0	281.0	453.0	170.0
Maternelle (pour 100.000 naiss. vivantes)	600.0	500.0	519.0	420.0	...	917.0	...

Sources : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde*, 2003; Division de statistique des Nations Unies (2003); et Enquête démographique et de santé du Gabon (2000).

1/ Proportion de la population dont la consommation par habitant est inférieure aux deux tiers de la moyenne nationale.

2/ En 1993.

Tableau 7. Gabon — Objectifs du Millénaire pour le développement

	1990	1995	2001	2002	2015 Cible
Objectif 1 : réduire l'extrême pauvreté et la faim					
Cible 1 : réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour.					
Proportion de la population disposant de moins de 1 dollar par jour (pourcentage)
Indice d'écart de la pauvreté à 1 dollar par jour (pourcentage)
Part (en pourcentage) du revenu ou de la consommation du cinquième le plus pauvre de la population
Cible 2 : réduire de moitié, entre 1990 et 1995, la proportion de la population qui souffre de la faim					
Prévalence de la malnutrition infantile (pourcentage des enfants de moins de cinq ans)	11.9
Pourcentage de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique	11	9	7	...	5.5
Objectif 2 : assurer l'éducation primaire pour tous					
Cible 3 : d'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires					
Taux net de scolarisation dans le primaire (pourcentage du groupe d'âge correspondant)	78.3
Proportion d'écoliers achevant la cinquième année d'études dans le primaire (pourcentage)	...	59.3	102.1
Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans
Objectif 3 : promouvoir l'égalité des sexes					
Cible 4 : éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux d'enseignement en 2015 au plus tard.					
Ratio filles/garçons dans l'enseignement primaire et secondaire (pourcentage)	102.6	96.2	96	...	100
Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport à celui des hommes
Pourcentage de femmes employées dans le secteur non agricole	43.2
Proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement national (pourcentage)	...	6
Objectif 4 : réduire la mortalité infantile					
Cible 5 : réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans					
Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans (pour 1.000)	96	91	87	85	32
Taux de mortalité infantile (pour 1.000 naissances vivantes)	69	67	64	63	...
Vaccination contre la rougeole (pourcentage des enfants de moins de 12 mois)	76	57	55	55	...
Objectif 5 : améliorer la santé maternelle					
Cible 6 : réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle					
Taux de mortalité maternelle (estimation modélisée, pour 100.000 naissances vivantes)	500	...	420	...	125
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié (en pourcentage du total)	85.5
Objectif 6 : combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies					
Cible 7 : d'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/SIDA et commencé à inverser la tendance actuelle					
Taux de prévalence du VIH chez les femmes âgées de 15 à 24 ans	4.7
Taux de prévalence des contraceptifs parmi les femmes âgées de 15 à 24 ans	32.7
Nombre des enfants rendus orphelins par le VIH/SIDA	8600
Cible 8 : d'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle					
Taux de prévalence de la tuberculose (pour 100.000 habitants)	192	248.4	...
Cas de tuberculose détectés dans le cadre DOTS (pourcentage)	72.9	...

Tableau 7. Gabon — Objectifs du Millénaire pour le développement (fin)

	1990	1995	2001	2002	<u>2015</u> Cible
Objectif 7 : assurer un environnement durable					
Cible 9 : intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance actuelle à la déperdition de ressources environnementales					
Zones forestières (en pourcentage de la superficie totale)	85.1	...	84.7	...	
Superficie des terres protégées à l'échelle nationale (en pourcentage de la superficie totale)	...	2.8	2.8	2.8	
PIB par unité d'énergie consommée (PPA en dollars EU, par kg d'équivalent pétrole)	3.7	4.2	4.7	...	
Émission de CO2 (tonnes par habitant)	7	3.4	2.8	...	
Cible 10 : réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population n'ayant pas accès à l'eau potable					
Accès à une source d'eau meilleure (pourcentage de la population)	60	...	86	...	93
Cible 11 : réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis					
Accès à de meilleurs services d'assainissement (pourcentage de la population)	53	...	
Accès à la sécurité d'occupation des logements (pourcentage de la population)	
Objectif 8 : mettre en place un partenariat mondial pour le développement					
Cibles : poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire. S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés. Répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement. Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme. En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile. En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordable dans les pays en développement. En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient à la portée de tous					
Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans pourcentage de la population active dans ce groupe d'âge)	
Nombre de téléphones fixes et de téléphones mobiles (pour 1.000 habitants)	21.7	33.5	234	239.7	
Nombre d'ordinateurs personnels (pour 1.000 habitants)	...	5.6	15.8	19.2	

Sources : Banque mondiale, *Indicateurs du développement dans le monde* 2004; et www.developmentgoals.org

Tableau 8. Gabon — Indicateurs de vulnérabilité extérieure, 2001–05

	2001	2002	2003	2004	2005
Exportations (variation en pourcentage sur 12 mois, en dollars EU)	-21.4	-2.1	24.3	33.1	26.3
Importations (variation en pourcentage sur 12 mois, en dollars EU)	6.0	10.5	11.4	17.8	7.2
Termes de l'échange (variation en pourcentage sur 12 mois)	-10.6	-1.5	24.7	1.6	34.3
Solde extérieur courant, dons compris (en % du PIB)	11.0	6.8	12.0	10.5	15.9
Réserves officielles brutes (millions de dollars EU)	13.8	136.9	194.1	442.0	678.5
Réserves officielles brutes (en mois d'importations de biens et services de l'année suivante) 1/	0.1	1.0	0.9	2.3	3.3
Réserves brutes du système bancaire (millions de dollars EU) 1/	150.9	247.2	354.3	837.9	1158.0
Réserves brutes du système bancaire (en mois d'importations de biens et services de l'année suivante) 1/	1.1	1.8	1.7	4.3	5.6
Engagements extérieurs à court terme de la banque centrale (millions de dollars EU) 1/	77.9	67.0	70.3	104.4	74.9
Réserves officielles/monnaie au sens large (M2) (en %) 1/	1.8	15.0	17.7	32.7	45.1
Total de la dette contractée ou garantie par l'État (millions de dollars EU)	3029.6	3292.7	3646.6	3920.7	3257.9
Total de la dette extérieure/exportations de biens et de services (en pourcentage)	148.6	178.8	187.3	168.3	111.9
Paiements d'intérêts extérieurs/exportations de biens et de services (en pourcentage)	11.9	8.6	5.9	5.1	3.4
Paiements d'amortissement extérieurs/exportations de biens et de services (en pourcentage)	15.0	13.3	10.8	8.9	7.5
Taux de change (pour 1 dollar EU, fin de la période)	718.4	658.0	540.5	489.2	553.3
Avoirs extérieurs nets des banques commerciales (en millions de dollars EU)	52.8	-15.1	27.1	257.9	375.9

Sources : autorités gabonaises, et estimations des services du FMI.

1/Le Gabon est membre de la Communauté économique et monétaire Gabon de l'Afrique centrale et de sa banque centrale régionale (BEAC). Les réserves brutes indiquées dans ce tableau représentent la part des réserves brutes de la BEAC qui revient au Gabon.

Tableau 9. Gabon — Sources de croissance, 2003–08
(Variations annuelles en pourcentage)

	Contribution du secteur au PIB (%) en 2003	2003	2004	2005	2006	2007	2008
					Projections		
Croissance du PIB réel	100.0	2.4	1.4	2.9	3.0	1.8	3.3
Secteur pétrolier	42.1	6.6	-1.0	-1.1	1.2	-4.8	0.1
Secteur non pétrolier	57.9	0.8	2.3	4.4	3.6	4.1	4.3
Agriculture, pêche et agro-industrie	4.3	1.5	2.0	4.0	3.7	3.9	4.2
Exploitation forestière et industrie du bois	1.7	4.2	-0.1	5.6	6.8	6.8	6.4
Industries extractives (hors activités liées au pétrole)	1.5	3.6	22.9	11.9	10.0	10.0	8.0
Services, transports et commerce	35.0	1.2	1.4	5.1	4.5	4.6	5.0
Bâtiment et travaux publics, eau, électricité et autres industries	15.4	0.0	2.3	3.1	2.0	2.9	3.1
Contribution à la croissance du PIB non pétrolier	100.0	0.8	2.3	4.4	3.6	4.1	4.3
Agriculture, pêche et agro-industrie	7.4	0.2	0.2	0.5	0.4	0.5	0.5
Exploitation forestière et industrie du bois	2.9	0.2	0.0	0.2	0.3	0.3	0.3
Industries extractives (hors activités liées au pétrole)	2.6	0.1	0.5	0.3	0.3	0.3	0.2
Services, transports et commerce	60.4	0.5	0.7	2.2	1.9	1.9	2.1
Bâtiment et travaux publics, eau, électricité et autres industries	26.6	0.0	0.9	1.2	0.7	1.1	1.2

Sources : autorités gabonaises, et estimations et projections des services du FMI.

Tableau 10. Gabon — Indicateurs de solidité du secteur bancaire, 2000–05
(Ratios en pourcentage)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005 Août
Fonds propres						
Fds propres réglementaires/actifs pondérés par risques	13.2	17.2	17.6	19.9	17.8	24.0
Total des prêts supérieurs à 15 % des fonds propres/ huit fois les fonds propres	2.4	7.3	4.5	7.8	5.9	10.2
Qualité des actifs						
Créances improductives/total des prêts bruts	6.6	8.6	11.4	13.8	15.8	15.1
Créances improductives/total des fonds propres	35.0	35.2	52.9	59.4	59.8	58.3
Provisions pour créances improductives/total des créances improductives	64.7	63.0	66.5	78.8	78.4	80.7
Gains et rentabilité						
Marge d'intérêt/revenu brut	159.8	173.8	187.1	206.0	219.4	...
Rendement des titres de participation	60.2	15.4	11.8	14.4	17.1	...
Rendement des actifs	6.2	2.4	1.8	0.7	2.7	...
Liquidité						
Actifs liquides/passifs à court terme	125.4	128.8	134.0	185.3	219.5	235.1

Source : Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC).

1/ Conformément à la réglementation prudentielle de la COBAC, le total des gros prêts (dépassant 15 % des fonds propres) ne doit pas dépasser un niveau égal à huit fois les fonds propres des banques.

Gabon — Relations avec le FMI

(Au 31 mars 2006)

I. Statut — Date d'admission : 10 septembre 1963; article VIII

II. Compte des ressources générales :	Millions de DTS	En % de la quote-part
<u>Quote-part</u>	154.30	100.00
<u>Avoirs du FMI dans la monnaie du Gabon</u>	201.73	130.74
Position de réserve au FMI	0.22	0.14

III. Département des DTS :	Millions de DTS	En % de l'allocation
Allocation cumulative nette	14.09	100.00
Avoirs	0.20	1.45

IV. Encours des achats et des prêts :	Millions de DTS	En % de la quote-part
Accords élargis	5.98	3.87
Accords de confirmation	41.66	27.00

V. Accords financiers les plus récents :

<u>Type</u>	<u>Date d'approbation</u>	<u>Date d'expiration</u>	<u>Montant approuvé (Millions de DTS)</u>	<u>Montant tiré (Millions de DTS)</u>
Accord de confirmation	28 mai 2004	31 juillet 2005	69.44	41.66
Accord de confirmation	23 octobre 2000	22 avril 2002	92.58	13.22
Accord élargi	8 nov. 1995	7 mars 1999	110.30	60.67

VI. Projections des paiements au FMI (sur la base des obligations)

(Millions de DTS; sur la base des ressources utilisées et des avoirs actuels en DTS) :

	Échéances futures			
	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>
Principal	4.60	6.59	20.83	15.62
Commissions/ intérêts	<u>1.97</u>	<u>2.47</u>	<u>1.95</u>	<u>0.99</u>
Total	6.57	9.06	22.78	16.61

VII. Mise en œuvre de l'initiative PPTE : Sans objet**VIII. Évaluation des mesures de diligence :**

Conformément à la politique d'évaluation des mesures de diligence du FMI, la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), dont le Gabon est membre, est soumise à des évaluations complètes périodiques dans ce domaine. Il ressort d'une évaluation actualisée des diligences de la BEAC, achevée le 30 août 2004, que celle-ci a appliqué un certain nombre de mesures pour renforcer son dispositif de sauvegarde depuis l'évaluation de 2001, mais doit faire davantage de progrès dans des domaines essentiels. Les recommandations issues de l'évaluation de 2004 sont résumées dans le rapport sur le pays 05/3.

IX. Régime de change :

La monnaie du Gabon est le franc CFA, qui est rattaché à l'euro au taux fixe de 655,957 francs CFA pour 1 euro.

Le régime de change du Gabon ne comporte pas de restrictions aux paiements et transferts afférents aux transactions internationales courantes.

X. Dernières consultations au titre de l'article IV :

- a) Les consultations avec le Gabon se déroulent selon le cycle de 12 mois.
- b) Les dernières consultations ont été achevées par le Conseil d'administration le 28 mars 2005.

XI. Participation au PESF :

Le Gabon a participé au PESF et, à cet égard, une mission conjointe FMI/Banque mondiale s'est rendue à Libreville en juin et juillet 2001. Le Conseil d'administration a examiné le rapport d'évaluation de la stabilité financière en mars 2002.

XII. Assistance technique :

Département	Objet	Période d'exécution
Fin. publ.	Gestion budgétaire	Mars 2004
Fin. publ.	Politique et administration fiscales	Novembre 2003
Juridique	Loi contre l'enrichissement illicite	Juin, juillet et octobre 2003
Fin. publ.	Procédures budgétaires et contrôle des dépenses	Novembre 2000
Statistiques	Mission de statistiques multisectorielles	Mai 1998
Fin. publ.	Administration de la TVA	Août 1997

XIII. Représentant résident :

Le FMI a un représentant résident à Libreville. Le représentant résident actuel, M. Richard Randriamaholy, a pris ses fonctions en octobre 2003.

Gabon — Relations avec la Banque mondiale (Au 8 mai 2006)

1. Le Gabon est un pays riche en ressources, dont la population est peu nombreuse et très urbanisée. L'un des quelques pays BIRD d'Afrique, le Gabon a un RNB par habitant estimé à 4.130 dollars EU en 2004, niveau bien supérieur à la moyenne pour l'Afrique subsaharienne. Le pétrole, principal secteur économique du Gabon, est le moteur de sa croissance. Cependant, les recettes pétrolières du pays sont appelées à diminuer au cours des prochaines années, et le gouvernement a commencé à explorer le potentiel de diversification économique du pays. La Banque mondiale coopère étroitement avec l'équipe du FMI au soutien des mesures structurelles, en particulier pour assurer le développement des secteurs privé et forestier, pour favoriser l'expansion du secteur privé local dans les zones urbaines et pour aider à la préparation de la stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement.

La stratégie et les opérations de prêt du Groupe de la Banque mondiale

2. La stratégie d'aide-pays (SAP) en faveur du Gabon a été approuvée par le Conseil des administrateurs le 24 mai 2005. La stratégie s'articule autour de deux piliers : 1) renforcer la gestion des ressources publiques (naturelles et financières) pour améliorer la situation sociale; et 2) rendre le climat des investissements plus propice à une croissance durable tirée par l'initiative privée dans le secteur non pétrolier. Les thèmes transsectoriels sont le développement des capacités du gouvernement et de la société civile, et l'amélioration de la gouvernance et de la participation.

3. La Banque mondiale participe actuellement à un programme d'aide de base qui comprend trois opérations de prêt en faveur du secteur urbain, ainsi que des secteurs des ressources naturelles et de l'infrastructure : un prêt de 15 millions de dollars EU au titre de la politique de développement à l'appui de la gestion des ressources naturelles a été approuvé en novembre 2005, un prêt de 25 millions de dollars EU au titre du programme d'investissement public pour le financement d'un projet de développement de l'infrastructure locale est à soumettre à l'approbation du Conseil de la Banque en mars 2006, et un prêt de 25 millions de dollars EU au titre d'un projet d'infrastructure est prévu pour l'exercice 08. Chaque opération vise essentiellement à accroître la transparence et l'efficacité de l'utilisation des ressources publiques, notamment des ressources naturelles, et à créer un climat plus propice à la participation du secteur privé.

4. À ce jour, l'engagement de la SFI dans le secteur du pétrole et du gaz est de 32,5 millions de dollars EU, et le Service-conseil pour l'investissement étranger (FIAS) du Groupe de la Banque mondiale vient d'achever une étude-diagnostic du climat des investissements. Une facilité de garantie de l'AMGI pour la réhabilitation et la modernisation d'un institut de formation professionnelle a été approuvée par le Conseil en mai 2005. Il s'agit là du premier projet de l'AMGI dans le secteur de l'éducation.

Collaboration FMI-Banque mondiale

5. Dans l'ensemble, les services du FMI et de la Banque mondiale collaborent étroitement au soutien des réformes destinées à favoriser la diversification économique et à la coordination des conseils qu'ils donnent aux autorités gabonaises. Étant donné les mesures structurelles que comporte le programme à moyen terme, celui-ci ne saurait être mené à bien sans la participation de la Banque mondiale à plusieurs volets, dont : amélioration du climat des investissements, gestion efficace et efficiente des ressources publiques, mesures de réduction de la pauvreté, gestion des ressources non renouvelables, identification et développement des sources de croissance dans le secteur non pétrolier.

Collaboration Banque mondiale/FMI

Domaine de réforme structurelle	Institution chef de file
Finances publiques	
Réforme de la fonction publique	FMI
Suivi et contrôle des dépenses	FMI
Examen de la gestion des finances publiques	Banque mondiale
Administration fiscale et RONC sur les finances publiques	FMI
Gouvernance	
Application de la loi anti-corruption	FMI
Code de déontologie des fonctionnaires	FMI
Initiative pour la transparence des industries extractives (EITI)	Banque mondiale/FMI
Développement du secteur privé	
Enquête du FIAS sur le climat des affaires	Banque mondiale/SFI
Diversification de l'économie et développement du secteur non pétrolier	Banque mondiale
Divers	
Contrôle des prix	FMI
Secteur forestier, environnement, pêche, secteur minier/pétrolier	Banque mondiale/FMI
DSRP	Banque mondiale/FMI
Commerce extérieur	FMI
Transports	Banque mondiale
Aménagement urbain	Banque mondiale

Collaboration FMI–Banque mondiale dans des domaines spécifiques

Domaines où la Banque mondiale prend la tête des opérations et où le FMI n'intervient pas directement

6. Une évaluation de la pauvreté, lancée fin 1994, a été achevée en mars 1997 et discutée avec un groupe très divers de parties prenantes gabonaises en juillet 1997. La principale conclusion du rapport est que l'inefficacité relative et la qualité médiocre des dépenses publiques, en particulier dans les secteurs sociaux, représentent de gros obstacles à la réduction de la pauvreté. La Banque mondiale aide à la préparation de la stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement; à cet égard, elle continuera d'apporter son concours pour renforcer les capacités statistiques et soutenir l'Office national de la statistique (ONS) dans ses travaux. Au cours de l'été 2005, elle a fourni à celui-ci une assistance financière et technique pour l'aider à réaliser des enquêtes essentielles auprès des ménages (en utilisant un questionnaire unifié des indicateurs de développement (QUID)) en vue de mettre à jour les principaux indicateurs sociaux faisant l'objet d'un suivi annuel. Les résultats de l'enquête QUID menée auprès des ménages sont maintenant connus et ont servi à finaliser le DSRP intérimaire. La Banque mondiale envisage en outre d'aider l'ONS à mettre sur pied un système permettant d'assurer le suivi et l'évaluation de la stratégie de réduction de la pauvreté. En décembre 2005, elle a achevé une nouvelle évaluation de la pauvreté fondée sur le module des dépenses de l'enquête QUID. Cette évaluation servira de base à un suivi régulier des tendances de la pauvreté au Gabon. En conjonction avec les programmes et stratégies sectorielles élaborés dans le cadre du DSCR, elle assurera un fondement plus solide aux affectations de ressources à la réduction de la pauvreté dans le long terme.

Domaines où la Banque mondiale prend la tête des opérations et où son analyse sert de référence au FMI

7. Ressources forestières et autres ressources naturelles. En novembre 2005, le Conseil de la Banque mondiale a approuvé un prêt de 15 millions de dollars EU au titre de la politique de développement à l'appui de la gestion des ressources naturelles, qui porte sur le secteur forestier, l'environnement, la pêche et le secteur minier/pétrolier. Dans le secteur pétrolier, ce prêt se limite au soutien de la mise en œuvre de l'ITIE. En mars 2006, le Conseil a approuvé un don de 10 millions de dollars du Fonds pour l'environnement mondial au profit des parcs nationaux du Gabon. Le prêt vise surtout à rehausser la transparence, à assurer l'application des lois et à éliminer les distorsions des politiques. Il vise également à aider les autorités gabonaises à mettre en œuvre leurs programmes de réforme et à donner aux organisations de la société civile et aux communautés locales les moyens de gérer les ressources naturelles. Le projet devrait bénéficier à un large groupe de la population et relever les normes sociales et environnementales dans les secteurs forestier, halieutique et minier et, par conséquent, d'aider le gouvernement dans les efforts qu'il fait pour diversifier l'économie et réduire sa dépendance à l'égard du secteur pétrolier.

8. En juin 2004, la Banque mondiale a achevé un projet pilote de développement de l'infrastructure communautaire (prêt au développement des connaissances et à l'innovation) — d'un coût de 7 millions de dollars EU — visant à tester de nouvelles méthodes de mise en place d'une infrastructure communautaire et à apporter un soutien aux entrepreneurs locaux. Le but était d'améliorer les conditions de vie de certains quartiers pauvres d'une manière durable et avec une grande participation de la communauté. Le projet avait également pour objectif de renforcer les capacités locales d'exécution d'un programme plus vaste de travaux publics communautaires. Devant le succès de cette initiative, la Banque mondiale a approuvé, le

14 mars 2006, un prêt de 25 millions de dollars EU, destiné à i) accroître l'accès de la population des quartiers à faible revenu aux services de base; et ii) donner aux PME locales du secteur du bâtiment et des travaux publics la possibilité de signer des contrats avec le secteur public. Le projet est appelé à accroître l'accès des pauvres à l'infrastructure et aux services, à renforcer le rôle des PME et à améliorer la qualité des travaux publics par une transparence accrue et une gestion efficace de la passation des marchés publics et des contrats.

9. Une opération à trois volets (revue des dépenses publiques, évaluation de la responsabilité financière au Gabon et examen des procédures de passation des marchés publics et d'audit) est en cours de préparation et devrait s'achever au cours de l'exercice 2006. Son but est d'améliorer la gestion des dépenses publiques et les systèmes de contrôle, d'assurer que les dotations sont utilisées aux fins prévues et donnent les résultats escomptés.

10. Le FIAS (organisme conjoint de la Banque mondiale et la Société financière internationale) fournit au Gabon des services consultatifs pour l'aider à améliorer le climat des investissements. À cette fin, une étude-diagnostic du climat des investissements, qui comporte la détermination des priorités de réforme et la formulation de recommandations concrètes, a été achevée en septembre 2004. Les autorités ont tenu un atelier de validation en février 2005 pour discuter des recommandations et établir un plan d'action en vue de leur mise en pratique. Deux autres études ont été envisagées pour identifier les contraintes pesant sur l'investissement privé et pour dégager un plan d'action visant à remédier aux obstacles à la croissance du secteur privé; la première comporte un examen détaillé des obstacles administratifs à l'investissement et l'autre, une analyse en profondeur du régime fiscal et du système d'incitations (également dans le but de proposer des réformes ou changements concrets). Chaque étude est à confirmer sur la base de la suite donnée à l'autre.

11. La Banque mondiale travaille en outre à la préparation d'un Rapport-cadre sur les infrastructures (IFR), qui offrira un vaste tour d'horizon du climat général de la participation privée et des principales occasions d'investissement dans l'infrastructure. Ce rapport présentera en outre des recommandations et un plan d'action visant à aider le gouvernement à mettre en place les lois, politiques et institutions nécessaires pour créer un environnement propice à une participation plus active du secteur privé. Cette étude portera sur l'infrastructure des transports (ferroviaires, aériens et maritimes), les télécommunication, l'eau et l'électricité.

Domaines de responsabilité partagée

12. Si la Banque mondiale mène le jeu dans les réformes structurelles qui influent sur l'environnement du secteur privé, le FMI s'intéresse lui aussi vivement à ces questions, mais d'un point de vue macroéconomique. Il s'attache avant tout à promouvoir une bonne gouvernance, en particulier dans le domaine budgétaire, et à favoriser la transparence des activités des secteurs public et privé. L'intérêt de la Banque mondiale s'étend à l'efficacité des structures de marché qui en résultent et à l'amélioration du fonctionnement des entreprises. La Banque mondiale et le FMI coopèrent en outre étroitement à l'analyse du secteur financier, comme en témoigne la préparation par les deux institutions du Programme d'évaluation du secteur financier (PESF) en 2002. Si le PESF a indiqué que le secteur financier gabonais est dans l'ensemble rentable et stable, il y a aussi décelé des faiblesses et des risques structurels,

dont le manque de diversification du portefeuille des banques et le développement insuffisant des institutions financières non bancaires.

13. **Les domaines dans lesquels le FMI prend la tête des opérations et où son analyse sert de référence aux programmes appuyés par la Banque mondiale** sont le dialogue sur les questions budgétaires, qui détermine l'enveloppe globale des dépenses publiques. Le FMI fournit en outre une assistance technique dans le domaine de la gouvernance et de la lutte contre la corruption.

14. Le FMI mène le dialogue sur les politiques visant à freiner diverses dépenses du secteur public. Il s'agit notamment de politiques concernant la masse salariale de ce secteur et la définition du plafond des dépenses d'investissement public. Dans ces domaines, la Banque mondiale tient compte des recommandations formulées par le FMI et veille à ce que ses propres recommandations correspondent à celles-ci.

15. En outre, le FMI suit la mise en œuvre des Actes uniformes de l'Organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (OHADA) ainsi que des mesures de libéralisation des échanges commerciaux prises au niveau (régional) de la CEMAC. Cette action vient s'ajouter à un important programme de travail engagé par la Banque mondiale à l'appui de l'intégration régionale des pays de la CEMAC. Ces mesures devraient améliorer le climat des affaires et compléteront les travaux effectués par la Banque (en coopération avec la SFI) pour faciliter l'investissement.

16. **Les domaines dans lesquels le FMI prend la tête des opérations et où la Banque mondiale n'intervient pas directement** sont le dialogue sur la politique monétaire, les taux d'intérêt, le taux de change, la balance des paiements et les questions de statistique et d'évaluation y afférentes.

Le document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté²⁰

Le DSCRП a pour objectif premier de mettre en place des programmes et des réformes structurelles visant à créer la richesse et l'emploi par le développement de secteurs d'activité alternatifs au secteur pétrolier pour soutenir la croissance de l'économie.

— Gouvernement du Gabon

INTRODUCTION

1. Face au déclin des réserves pétrolières et devant l'évolution actuellement favorable des prix du pétrole, les autorités gabonaises — en consultation avec la société civile et la communauté des bailleurs de fonds — ont établi une vaste stratégie de développement socio-économique. Par son application, le Gabon cherche à tirer pleinement profit de ses ressources naturelles et ses avantages compétitifs. Au début de 2006, le gouvernement a rendu public son *Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCRП)*.

2. **La préparation d'un plan de développement national a démarré en janvier 2002.** Une première stratégie, définie dans le DSRP intérimaire pour 2004, a fait par la suite l'objet de consultations avec les parties prenantes dans le but d'approfondir le processus participatif, d'actualiser le profil de la pauvreté, d'élaborer des stratégies sectorielles et de placer la stratégie de développement dans un cadre macroéconomique. Sur une période de 12 mois, entre juillet 2004 et juin 2005, les autorités ont organisé, avec l'appui des partenaires multilatéraux au développement, des consultations régionales de plusieurs jours avec les représentants des organisations du patronat, de la société civile, des ONG, du Conseil économique et social et du Parlement. Parallèlement, elles ont créé des groupes de travail sectoriels sur les thèmes suivants : i) analyse de la pauvreté; ii) promotion de la croissance; iii) développement de l'infrastructure; iv) accès aux services sociaux; v) amélioration de la gouvernance et du climat des affaires; vi) cadre macroéconomique; et vii) suivi et évaluation.

LES DÉFIS DU DÉVELOPPEMENT : LA PAUVRETÉ

3. **Le DSCRП repose sur un diagnostic détaillé de la pauvreté.** Une analyse approfondie du profil de la pauvreté fait fond sur les résultats d'enquêtes exhaustives entreprises par le gouvernement ces cinq dernières années, notamment de l'enquête QUID (Questionnaire unifié des indicateurs de développement), de l'enquête gabonaise pour

²⁰ Cet appendice a été préparé en consultation avec l'équipe de la Banque mondiale chargée de ce pays.

l'évaluation et le suivi de la pauvreté et l'enquête démographique et de santé. L'analyse de la pauvreté comble des lacunes importantes dans la connaissance de la pauvreté.

4. **Le DSCRП fait état d'une pauvreté profonde et répandue au Gabon, qui est pourtant l'un des pays les plus riches d'Afrique.** Le Gabon est un pays très urbanisé, 80 % de sa population vivant dans les villes. Environ un tiers des Gabonais sont considérés comme pauvres, vivant au-dessous du seuil de pauvreté, fixé à un niveau de revenu inférieur à 429.336 francs CFA (818 dollars EU) en moyenne pour l'ensemble du pays, soit environ 13% du PIB par habitant pour 2005. L'enquête sur la pauvreté définit la pauvreté suivant un certain nombre de critères régionaux, professionnels, sociaux et éducatifs. Elle fait ressortir de grandes inégalités de revenus, avec un coefficient de Gini de 0,437, et fournit une multitude d'indicateurs sociaux détaillés qui faciliteront l'élaboration, l'application et l'évaluation de stratégies sectorielles. Le volet pauvreté ne comporte toutefois pas une analyse par sexe, qui pourrait tenir compte des différences entre les hommes et les femmes au niveau i) des possibilités qui leur sont offertes et des contraintes auxquels ils se heurtent; ii) de l'accès qu'ils ont aux ressources et aux services publics et de la maîtrise qu'ils en ont.

OBJECTIFS DU DSCRП

5. **Le DSCRП a pour objectif de mettre en place un programme et des réformes structurelles visant à accroître les possibilités d'emploi en favorisant la croissance du secteur non pétrolier.** Ce document souligne qu'il importe que les secteurs public et privé unissent leurs efforts pour créer des conditions propices à l'établissement i) d'un système éducatif adapté aux besoins de ces secteurs; i) d'une infrastructure publique adéquate dans les secteurs des transports, de l'énergie et des télécommunications; iii) d'un système de santé efficace, notamment en matière de lutte contre le paludisme et le VIH/SIDA; et iv) d'une fonction publique et d'un système judiciaire transparents et efficaces.

6. **En fonction de ces objectifs généraux, le DSCRП définit les quatre piliers centraux de la stratégie :**

- i) ***créer un environnement propice à la croissance*** en améliorant le climat global des affaires, en accélérant l'intégration régionale, en accroissant la compétitivité et en diversifiant l'économie;
- ii) ***renforcer l'infrastructure publique*** afin de faire du Gabon un pays plus accueillant pour les entreprises en réduisant les coûts de production du secteur privé et en accroissant sa compétitivité;
- iii) ***élargir l'accès aux services publics de base*** pour améliorer le bien-être de la population gabonaise et accroître le capital humain; et
- iv) ***améliorer la gouvernance globale*** en renforçant la primauté du droit, en instituant un système politique ouvert et en accroissant l'obligation de rendre compte et la transparence, ainsi que la participation des citoyens.

Les priorités sectorielles du DSCRП sont dans l'ensemble spécifiques et bien définies, mais il subsiste des déficiences qui doivent être traitées dans les documents ultérieurs.

ÉVALUATION

A. Le cadre macroéconomique

7. **Le cadre macroéconomique ne tient pas compte des défis budgétaires que pose la baisse attendue de la production pétrolière.** Les recettes pétrolières du Gabon représentent actuellement 60 % des recettes publiques, mais les réserves pétrolières sont appelées à s'épuiser dans les trente années qui viennent. Il faut donc avant tout placer la politique budgétaire sur une trajectoire viable pour éviter que le gouvernement n'ait à l'ajuster rapidement sur fond de baisse de la production pétrolière. Face au caractère épuisable des ressources naturelles et à la volatilité des cours internationaux, le cadre macroéconomique doit inclure un examen de la viabilité à long terme des finances publiques, d'autant plus que des ajustements marqués des dépenses publiques sont appelés à avoir un impact démesuré sur les segments les plus désavantagés de la population.

8. **Le DSCRП doit être complété par un cadre de dépenses à moyen terme complet.** Le DSCRП présente trois scénarios macroéconomiques. Cependant, pour deux d'entre eux, les taux de croissance sont fondés sur un résultat *donné*, avec bouclage du modèle par l'investissement public — dont la croissance sera par conséquent très rapide. Si l'annexe consacrée aux plans d'action sectoriels et à la programmation financière présente une certaine estimation des coûts, le document révèle des incohérences par rapport à la trajectoire prévue pour les investissements. La prévision d'une baisse continue des dépenses courantes, par exemple, laisse attendre une sous-estimation des dépenses d'entretien nécessaires. Pour assurer la cohérence entre la stratégie et les budgets annuels, les autorités devront présenter l'évaluation des coûts des projets individuels et des dépenses courantes qu'ils impliquent dans un cadre de dépenses à moyen terme complet. Cela les aiderait à hiérarchiser les projets inter et intra-sectoriels et à déterminer les besoins de financement et les ressources disponibles.

B. Création d'un environnement propice à la croissance

9. **La stratégie de développement du Gabon sous-estime l'importance de la création d'un climat des affaires qui soit de nature à attirer les investissements directs étrangers (IDE).** Le Gabon a besoin d'attirer ces investissements, et ceux-ci doivent être d'une ampleur et d'une portée propres à accroître la productivité globale des facteurs. Si les objectifs du DSCRП sont, à juste titre, de mettre en place un large éventail de réformes visant à offrir au secteur privé un environnement propice à ses activités, d'adopter un horizon de prévision à long terme, d'assurer la protection par la justice des contrats et des droits de propriété et la réduction des coûts microéconomiques de la pratique des affaires, la stratégie reste relativement vague sur les mesures correspondantes. Le DSCRП ne fait qu'évoquer la question de l'insuffisance de l'offre de crédit bancaire au secteur privé sans présenter une stratégie permettant de surmonter les principaux obstacles structurels qui ont jusqu'à ce jour

empêché de dynamiser davantage le secteur privé. Le DSCRП mentionne, mais sans explorer à fond la possibilité d'une coopération plus étroite entre le secteur public et le secteur privé gabonais. Il a généralement relégué au second plan les secteurs tertiaires importants (en particulier ceux des banques et des télécommunications).

10. **La stratégie forestière et environnementale est bien définie.** Cependant, plusieurs points (par exemple l'exécution de la loi, le désengagement de l'État et les sources de revenus ruraux) ne sont pas abordés. Les mesures de réforme contenues dans la Lettre de politique sectorielle et soutenues par le prêt à la politique de développement à l'appui de la gestion des ressources naturelles, récemment approuvé par la Banque mondiale, ne sont pas pleinement prises en compte dans le DSCRП.

C. Le rôle de l'État dans le développement socio-économique

11. **Le DSCRП présente une franche évaluation des principaux problèmes auxquels est confronté le secteur des transports.** Il inclut des projets très ambitieux de développement du réseau routier, notamment la construction de 1.500 kilomètres de routes nouvelles, à un coût dépassant 460 milliards de francs CFA (soit environ 10 % du PIB pour 2005), avec coûts d'entretien correspondants estimés à 20 milliards de francs CFA par an. Des projets d'investissement similaires, par exemple la construction de ports de haute mer et d'aéroports, impliquent eux aussi des coûts d'investissement et des coûts d'entretien ultérieurs très élevés. Ils n'ont pas tous des conséquences immédiates pour le budget, mais le document n'explore pas à fond les autres options, parmi lesquelles les partenariats public-privé, qui pourraient poser des défis en termes de transparence et de risques budgétaires.

12. **Le DSCRП ne définit pas clairement les critères de hiérarchisation des projets d'investissement public.** La stratégie implique que les investissements publics doivent attirer les investissements privés, mais le DSCRП ne contient pas un examen détaillé des mécanismes par lesquels les projets de dépenses d'équipement créeront des externalités positives de production.

13. **Le DSCRП met l'accent sur les difficultés à renforcer les institutions publiques et à rehausser la transparence — conditions préalables à l'amélioration des résultats.** La qualité du cadre institutionnel d'un pays représente un facteur critique dans la décision des entreprises étrangères de procéder à des investissements qui puissent, par leur ampleur et leur portée, accroître la productivité globale des facteurs au Gabon. Le DSCRП a identifié un certain nombre de questions transsectorielles qui sont essentielles à la réduction de la pauvreté, notamment la gouvernance. Le document ne rend pas totalement compte des mesures déjà prises, dont i) la création de la Commission nationale contre l'enrichissement illicite (CNCEI); ii) l'établissement de la Direction générale des marchés publics (DGMP), dont la première activité a été l'audit du Fonds d'entretien routier (FER); et iii) la publication, pour la première fois, d'un rapport en conformité aux principes de l'Initiative sur la transparence des industries extractives (ITIE), en particulier le recrutement d'un auditeur indépendant chargé d'identifier les flux de paiements liés au pétrole sur la base d'informations communiquées par le gouvernement et les compagnies pétrolières. Les

documents de suivi pourraient étoffer les sections correspondantes par l'inclusion d'un examen des principales questions et des recommandations présentées dans l'étude sur les dépenses publiques et la responsabilité financière (PEMFAR) et le Rapport sur l'observation des normes et codes (RONC).

EXÉCUTION : RISQUES ET SUIVI

14. **Le niveau élevé des cours du pétrole et la forte décentralisation des administrations publiques représentent les principaux risques qui pèsent sur l'aboutissement de la stratégie de développement socio-économique du Gabon.** La préparation du DSCRП a révélé une coordination peu étroite des opérations du Secrétariat technique qui en est chargé au Ministère du Plan et de celles du Ministère de la lutte contre la pauvreté, qui vient d'être créé. Plus généralement, comme il existe en ce moment 49 ministères²¹, il y a divergence d'intérêts et, partant, une internalisation plus ou moins grande des objectifs énoncés dans le DSCRП. En outre, la conjoncture actuellement favorable accroît la probabilité d'une intensification des pressions en faveur de dépenses hors DSCRП non budgétisées, compromettant l'exécution d'une stratégie d'investissement à plus long terme au titre du DSCRП. Cependant, l'internalisation générale de la stratégie de développement socio-économique a été renforcée par le processus de consultation suivi au stade de sa conception. Un effort suffisant visant à assurer que les capacités et la participation des ministères de tutelle des secteurs prioritaires (dont ceux de la santé, de l'éducation et de l'infrastructure) sont adéquats, conjugué à une sensibilisation et à une participation accrues du public, ainsi qu'à une coopération plus étroite entre le gouvernement, la société civile et les partenaires au développement, devrait permettre au Gabon d'appliquer avec succès sa stratégie de développement socio-économique.

15. **Un suivi et une évaluation efficaces nécessitent l'établissement d'objectifs observables.** Les indicateurs de résultats intermédiaires définis par les autorités gabonaises marquent un premier pas important vers l'élaboration d'un système complet de suivi et d'évaluation qui permettra au gouvernement, au corps législatif, au public et aux partenaires extérieurs au développement d'affiner l'application de la stratégie de développement socio-économique du Gabon. Cependant, la définition d'indicateurs de résultats généraux — c'est-à-dire d'objectifs et de cibles mesurables — exigera davantage de travail et une coordination plus étroite au sein des administrations publiques.

²¹ Trois ministères sont chargés de divers aspects de l'exécution du budget, c'est-à-dire le Ministère de l'économie, des finances, du budget et de la privatisation (recettes non pétrolières et dépenses courantes), le Ministère du plan (dépenses en capital) et le Ministère des mines et du pétrole (recettes pétrolières).

Gabon — Évaluation de la viabilité de la dette extérieure et de la dette du secteur public

1. **Les services du FMI ont évalué la viabilité de la dette extérieure et de la dette du secteur public du Gabon à l'aide du cadre de viabilité de la dette agréé pour les pays ayant accès aux marchés.** Dans ce cadre, le ratio dette/PIB est pris comme indicateur de solvabilité. Lorsque ce ratio est stable ou en baisse, les excédents des transactions courantes ou du budget sont jugés suffisants pour assurer le service futur de la dette, et la condition de solvabilité est donc remplie. Dans l'analyse qui a été entreprise, les projections du scénario de référence ont été comparées à celles d'un scénario "sans distorsion", dans lequel toutes les variables suivent, par hypothèse, la même évolution que les moyennes historiques. En outre, les résultats du scénario de référence y ont été soumis à un certain nombre de tests de résistance.

2. **L'analyse montre que la viabilité de ces deux catégories de dette (en termes de stock) ne pose pas de problème si les hypothèses favorables sur lesquelles repose le scénario de référence se confirment.** Bien que l'encours de ces dettes soit relativement élevé — 39 % du PIB pour la dette extérieure et 44 % pour la dette totale du secteur public —, les perspectives encourageantes du secteur pétrolier permettent au Gabon d'amortir ces dettes sans avoir à recourir à de nouveaux emprunts. Pour les deux catégories de dette, le ratio dette/PIB tombe, dans le scénario de référence, à environ 10 % d'ici à 2011 (tableaux 1 et 2). Outre une réduction de la dette, ce scénario laisse attendre une rapide accumulation des réserves de change, qui se situeront à environ 90 % du PIB en 2011 (ce qui explique le niveau élevé du chiffre résiduel figurant au tableau de l'analyse de la viabilité de la dette extérieure). En conséquence, la gestion des actifs devrait bientôt l'emporter sur celle des passifs au Gabon.

3. **Les conclusions du scénario de référence sont confirmées par les scénarios des «moyennes historiques».** Les projections de ces derniers diffèrent de celles du scénario de référence surtout à deux égards : une croissance annuelle moyenne du PIB plus faible de 1,1 % et un excédent extérieur courant plus bas, reflétant les cours passés du pétrole et non le niveau beaucoup plus élevé qu'ils ont atteint en 2005. Comme il est probable que les cours du pétrole resteront élevés — le scénario de référence est fondé sur les projections du rapport sur les Perspectives de l'économie mondiale (PEM) —, la dernière hypothèse ne semble pas réaliste. En dépit de l'adoption d'hypothèses plus prudentes (trop prudentes pour être réalistes, étant donné les projections des cours du pétrole des PEM), le ratio de la dette du secteur public continuerait à baisser, tandis que celui de la dette extérieure augmenterait légèrement, ce qui montre l'importance de la réduction de la dette. Cependant, il reste inférieur à la fourchette critique de 40-60 % au-dessus de laquelle le risque de crise s'accroît généralement.

4. **Les tests de résistance confirment l'absence de problèmes de viabilité de la dette.** L'impact du choc sur la croissance est faible et les ratios de la dette continueraient à diminuer. Par contre, en cas de choc affectant le solde extérieur courant — c'est-à-dire des cours pétroliers beaucoup plus faibles — le ratio de la dette resterait constant. Une dépréciation de la monnaie ferait monter le ratio de la dette extérieure (effets des variations de change), mais les tests de résistance du ratio dette du secteur public/PIB montrent que, en dépit de fortes pressions à la hausse, le ratio de la dette continuerait à diminuer (graphique 2)

Tableau 1. Gabon — Cadre de viabilité de la dette extérieure, 2000–2011
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres effectifs										Projections			Solde ext. courant hors intérêts stabili- sateur de la dette ^{6/}
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011			
1 Scénario de référence : dette extérieure	63.1	62.7	55.9	49.6	39.2	31.8	27.8	22.6	17.5	14.2	10.5	-2.2		
2 Variation de la dette extérieure	6.0	-0.4	-6.8	-6.2	-10.4	-7.5	-4.0	-5.1	-5.1	-3.3	-3.7			
3 Flux générateurs d'endettement extérieur identifiés (4+8+9)	-4.3	-11.4	-25.4	-24.9	-26.3	-22.8	-22.4	-22.0	-26.2	-25.4	-24.8			
4 Déficit extérieur courant, hors paiements d'intérêts	-18.9	-10.3	-12.9	-14.4	-17.7	-21.6	-20.7	-19.6	-23.8	-23.0	-22.4			
5 Déficit de la balance des biens et services	-26.0	-19.1	-24.2	-28.8	-36.7	-35.8	-33.6	-31.7	-36.0	-34.3	-33.0			
6 Exportations	59.1	53.3	55.2	60.3	63.4	62.6	60.2	58.5	61.5	60.3	59.8			
7 Importations	33.1	34.2	31.0	31.0	26.7	26.8	26.7	26.8	25.5	25.9	26.9			
8 Entrées nettes de capitaux non génératrices d'endettement (signe -)	2.0	-1.2	-4.4	-4.5	-2.5	-2.1	-2.8	-2.7	-2.7	-2.6	-2.6			
9 Dynamique automatique de la dette ^{1/}	12.6	0.2	-8.0	-6.1	-6.2	0.9	1.1	0.4	0.3	0.2	0.1			
10 Contribution du taux d'intérêt nominal	7.9	3.5	3.5	3.4	1.8	2.0	1.6	1.3	0.9	0.7	0.5			
11 Contribution de la croissance du PIB réel	-1.3	0.2	-1.3	-0.6	-1.2	-1.1	-0.6	-0.9	-0.6	-0.5	-0.4			
12 Contribution des variations des prix et du taux de change ^{2/}	6.0	-3.5	-10.2	-8.9	-6.8			
13 Résiduel, y compris variation des avoirs extérieurs bruts (2-3) 3/	10.4	10.9	18.5	18.7	15.9	15.3	18.4	16.8	21.2	22.1	21.1			
Ratio dette extérieure/exportations (en pourcentage)	106.7	117.7	101.2	82.4	61.9	50.8	46.1	38.7	28.5	23.6	17.6			
Besoin de financement extérieur brut (milliards de dollars EU) 4/ en pourcentage du PIB	-0.1	0.0	-0.2	-0.4	-1.0	-1.4	-1.4	-1.3	-1.8	-1.9	-1.8			
	-1.8	0.5	-3.6	-5.1	-11.8	-15.1	-14.5	-13.2	-17.7	-18.7	-17.3			
Scénario avec variables clés à leur moyenne historique 5/						31.8	32.7	32.1	34.5	36.4	36.2	-2.1		
Principales hypothèses macroéconomiques du scénario de référence														
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	2.1	-0.3	2.4	1.4	2.9	3.0	1.8	3.3	2.7	2.8	2.9			
Déflateur du PIB en dollars EU (variation en pourcentage)	-9.5	5.8	19.4	18.8	15.8	2.9	-0.2	0.9	0.1	-1.9	-2.9			
Taux d'intérêt nominal sur la dette extérieure (en pourcentage)	12.7	5.8	6.7	7.4	4.3	5.4	5.2	4.9	4.3	4.0	3.8			
Croissance des exportations (en dollars EU, en pourcentage)	-20.6	-4.9	26.8	31.5	25.3	4.6	-2.3	1.2	8.2	-1.3	-0.8			
Croissance des importations (en dollars EU, en pourcentage)	-6.1	8.9	11.1	22.2	1.2	6.1	1.2	4.6	-2.0	2.4	3.5			
Solde extérieur courant, hors paiements d'intérêts	18.9	10.3	12.9	14.4	17.7	21.6	20.7	19.6	23.8	23.0	22.4			
Entrées nettes de capitaux non génératrices d'endettement	-2.0	1.2	4.4	4.5	2.5	2.1	2.8	2.7	2.7	2.6	2.6			

1/ Est égale à $[r - g - p(1+g) + \alpha(1+r)] / (1+g-p+gp)$, multiplié par l'encours de la dette de la période précédente, où r = taux d'intérêt effectif nominal sur la dette extérieure, p = variation du déflateur du PIB inférieur en dollars EU, g = taux de croissance du PIB réel, e = appréciation nominale (augmentation de la valeur en dollars de la monnaie nationale)

et a = part de la dette libellée en monnaie nationale dans le total de la dette extérieure.

2/ La contribution des variations des prix et du taux de change est égale à $[-p(1+g) + \alpha(1+r)] / (1+g-p+gp)$, multiplié par l'encours de la dette de la période précédente. Ro augmente lorsque la monnaie nationale s'apprécie ($e > 0$) et que l'inflation s'accroît (sur la base du déflateur du PIB).

3/ Pour le calcul des projections, il est tenu compte à cette ligne de l'impact des variations des prix et du taux de change.

4/ Déficit extérieur courant, plus amortissement de la dette à moyen et à long terme, plus dette à court terme à la fin de la période précédente.

5/ Les principales variables sont la croissance du PIB réel, le taux d'intérêt nominal, la croissance du déflateur en dollars, le solde extérieur courant hors intérêts et les entrées de capitaux non génératrices d'endettement (en pourcentage du PIB pour ces deux dernières variables).

6/ Solde constant à long terme stabilisateur du ratio de la dette, à supposer que les principales variables (croissance du PIB réel, taux d'intérêt nominal, croissance du déflateur en dollars et entrées de capitaux non génératrices d'endettement) restent à leur niveau de la dernière année de projection.

Tableau 2. Gabon— Cadre de viabilité de la dette du secteur public, 2000–2011
(En pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

	Chiffres effectifs										Projections					Solde primaire stabilisateur de la dette 9/
	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011					
1 Scénario de référence : dette du secteur public 1/ dont : dette en devises	81.1	82.8	73.0	61.9	44.2	33.5	28.5	22.9	17.5	14.2	10.5	0.9				
2 Variation de la dette du secteur public	9.8	1.7	-9.8	-11.1	-17.7	-10.7	-5.0	-5.6	-5.4	-3.3	-3.7					
3 Flux générateurs d'endettement identifiés (4+7+12)	0.3	-5.3	-11.8	-14.5	-17.7	-15.6	-11.8	-12.0	-16.4	-10.3	-9.8					
4 Déficit primaire	-12.0	-7.9	-11.0	-10.6	-12.2	-13.4	-14.0	-12.8	-17.1	-11.7	-11.0					
5 Recettes et dons	34.0	31.5	29.8	28.8	31.2	31.1	31.9	30.1	33.5	28.7	28.8					
6 Dépenses primaires (hors intérêts)	22.0	23.7	18.7	18.2	19.0	17.7	17.9	17.3	16.4	17.0	17.8					
7 Dynamique automatique de la dette 2/	12.5	2.7	-0.7	-3.8	-5.5	-1.9	2.2	0.8	0.8	1.3	1.3					
8 Contribution de l'écart taux d'intérêt/taux de croissance 3/	12.3	4.2	2.3	-2.5	-7.0	-1.9	2.2	0.8	0.8	1.3	1.3					
9 dont : contribution du taux d'intérêt réel	13.9	4.0	4.3	-1.5	-5.5	-0.7	2.8	1.7	1.4	1.8	1.7					
10 dont : contribution de la croissance du PIB réel	-1.6	0.2	-2.0	-0.9	-1.5	-1.2	-0.6	-0.9	-0.6	-0.5	-0.4					
11 Contribution de la dépréciation de la monnaie 4/	0.1	-1.5	-3.0	-1.4	1.5					
12 Autres flux générateurs d'endettement identifiés	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	-0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					
13 Produit des privatisations (signe -)	-0.1	-0.1	0.0	0.0	0.0	-0.4	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					
14 Comptabilisation des passifs implicites ou conditionnels	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					
15 Autres (à spécifier, par exemple recapitalisation des banques)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					
16 Résiduel, y compris variations des avoirs (2-3) 5/	9.4	7.0	2.0	3.4	0.0	4.9	6.7	6.4	10.9	7.0	6.0					
Ratio dette/receives du secteur public 1/	238.2	262.5	245.1	214.8	141.5	107.9	89.3	76.3	52.3	49.7	36.5					
Besoin de financement brut 6/ en milliards de dollars EU	6.3	5.5	0.8	4.3	-1.3	-5.1	-5.8	-4.9	-10.4	-6.6	-5.3					
	0.3	0.3	0.1	0.3	-0.1	-0.5	-0.5	-0.5	-1.0	-0.7	-0.5					
Scénario avec variables clés à leurs moyennes historiques 7/						33.5	31.3	28.9	31.4	29.9	27.4	-0.1				
Scénario sans modification de la politique (solde primaire constant) en 2005-2010						33.5	29.2	23.0	21.4	16.7	10.9	1.0				
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires du scénario de référence																
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	2.1	-0.3	2.4	1.4	2.9	3.0	1.8	3.3	2.7	2.8	2.9					
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette publique (en pourcentage) 8/	11.8	5.4	4.9	5.9	5.4	5.4	6.9	7.0	8.1	8.3	8.5					
Taux d'intérêt réel moyen (taux nominal moins variation du déflateur du PIB, en %)	18.5	4.9	5.3	-2.2	-10.2	-1.5	8.4	6.1	6.3	10.4	11.5					
Appréciation nominale (augm. de la valeur en dollars EU de la monnaie nat., en %)	-0.7	9.2	21.7	10.5	-11.6					
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	-6.7	0.5	-0.4	8.1	15.6	6.9	-1.5	0.9	1.8	-2.1	-3.0					
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigees du déflateur du PIB, en %)	41.5	7.4	-18.8	-1.4	7.3	-3.9	2.8	-0.2	-2.7	6.6	7.7					
Déficit primaire	-12.0	-7.9	-11.0	-10.6	-12.2	-13.4	-14.0	-12.8	-17.1	-11.7	-11.0					

1/ Indiquer ce que recouvre le secteur public, par exemple les administrations publiques ou le secteur public non financier, et s'il s'agit de la dette nette ou brute.

2/ Est égale à $[(r - \pi(1+g) - g + \alpha(1+r))/(1+g+\pi+g\pi)]$, multiplié par le ratio de la dette de la période précédente, où r = taux d'intérêt, π = taux de croissance du déflateur du PIB, g = taux de croissance du PIB.

3/ Du numérateur de la note 2/, on tire la contribution du taux d'intérêt réel, $r - \pi(1+g)$, et celle de la croissance réelle - g .

4/ La contribution du taux de change est tirée du numérateur de la note 2/ est égale à $\alpha(1+r)$.

5/ Pour le calcul des projections, cette ligne inclut les variations du taux de change.

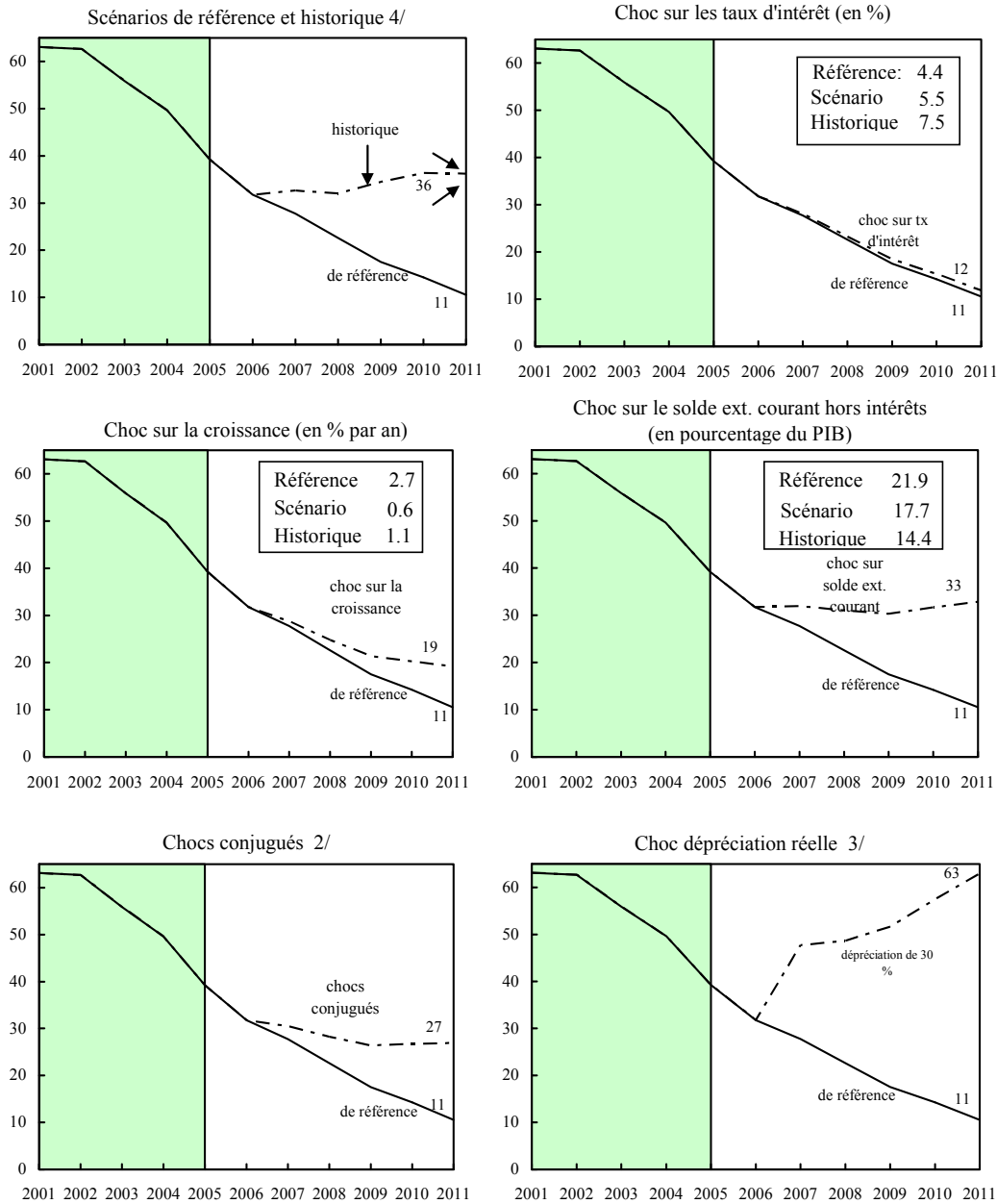
6/ Déficit du secteur public, plus amortissement de la dette à moyen et à long terme de ce secteur, plus sa dette à court terme à la fin de la période précédente.

7/ Les principales variables sont la croissance du PIB réel, le taux d'intérêt réel et le solde primaire en pourcentage du PIB.

8/ Est égal aux charges d'intérêts nominales divisées par l'encours de la dette de la période précédente.

9/ A supposer que les principales variables (croissance du PIB réel, taux d'intérêt réel et autres flux générateurs d'endettement identifiés) restent à leur niveau de la dernière année de projection.

Graphique 1. Gabon — Viabilité de la dette extérieure : tests paramétrés 1/
(Dette extérieure en pourcentage du PIB)



Sources : Fonds monétaire international, données de l'économiste chargé du pays et estimations des services du FMI.

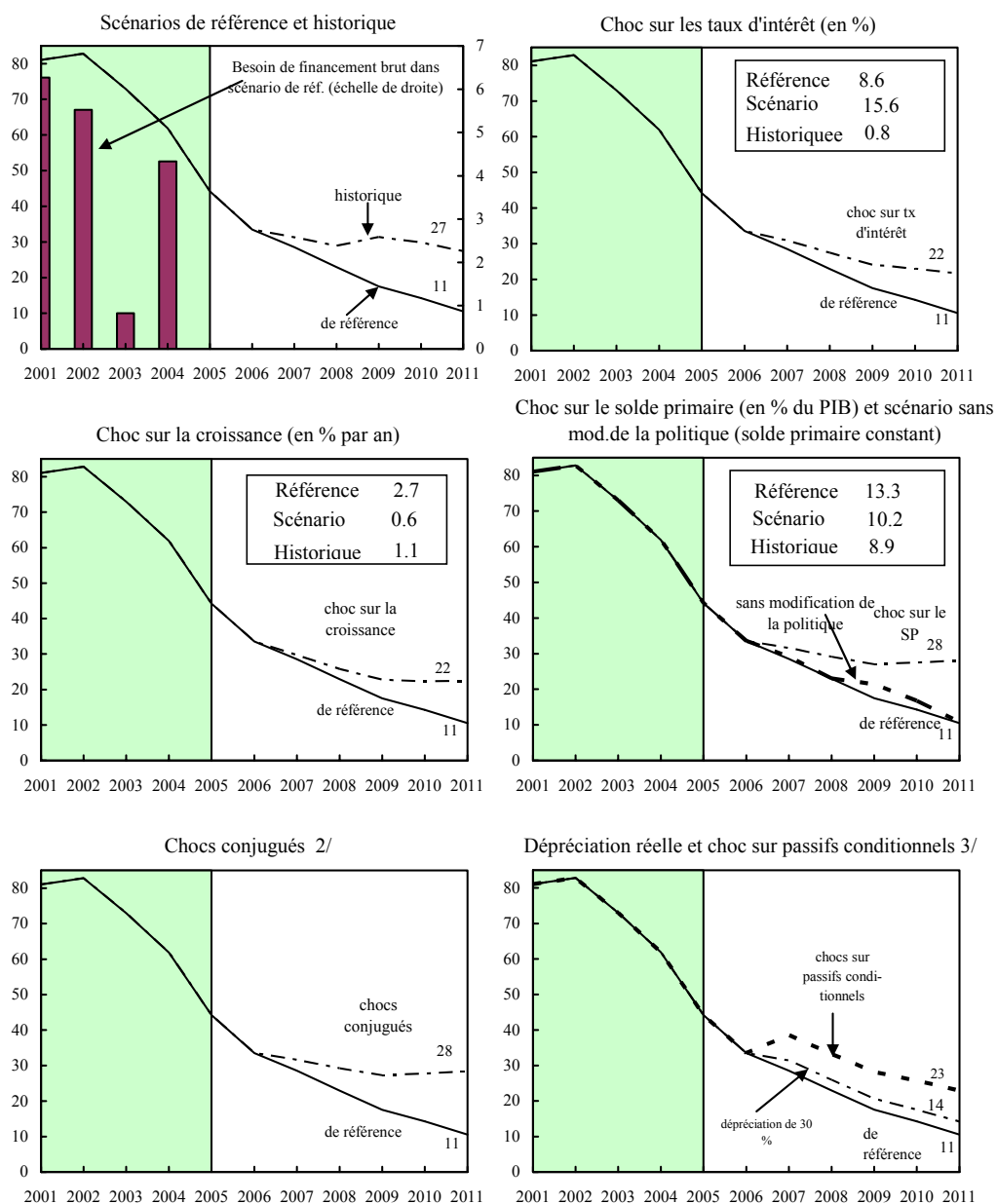
1/ Les zones ombrées correspondent aux données effectives. Chaque choc est un choc permanent de un demi écart type. Les chiffres encadrés représentent les projections moyennes des variables respectives du scénario de référence et du scénario présenté. Une moyenne historique sur dix ans est aussi donnée pour la variable.

2/ Chocs permanents de 1/4 d'écart type sur le taux d'intérêt réel, le taux de croissance et le solde extérieur courant.

3/ Une dépréciation réelle ponctuelle de 30 % se produit en 2006.

4/ Les besoins de financement bruts étaient ou sont négatifs pour la période considérée.

Graphique 2. Gabon — Viabilité de la dette du secteur public : tests paramétrés 1/
(Dette du secteur public en pourcentage du PIB)



Sources : Fonds monétaire international, données de l'économiste chargé du pays et estimations des services du FMI
 1/ Les zones ombrées correspondent aux données effectives. Chaque choc est un choc permanent de un demi écart-type. Les chiffres encadrés représentent les projections moyennes des variables respectives du scénario de référence et du scénario présenté. Une moyenne historique sur dix ans est aussi donnée pour la variable.
 2/ Chocs permanents de 1/4 d'écart type sur le taux d'intérêt réel, le taux de croissance et le solde primaire.
 3/ En 2006, il se produit une dépréciation réelle ponctuelle de 30 % et un choc (10 % du PIB) sur les passifs conditionnels. Par dépréciation réelle, on entend une dépréciation nominale (mesurée par la baisse en pourcentage de la valeur en dollars de la monnaie nationale) moins l'inflation intérieure (sur la base du déflateur du PIB).

Gabon — Questions d'ordre statistique

1. La base de données économiques du Gabon est assez complète. Les données sont généralement établies conformément aux normes internationales, mais il n'y a pas concordance des données sectorielles, ce qui met en question la qualité des statistiques. Des statistiques économiques et financières détaillées, notamment de longues séries chronologiques, sont présentées dans *Tendances de l'Économie*, que publie deux fois par an la Direction générale de la statistique et des études économiques (DGSEE) du Ministère du plan. Les évolutions sectorielles plus récentes sont décrites en détail dans le *Tableau de bord de l'économie*, publication trimestrielle de la Direction générale de l'économie (DGE) du Ministère de l'économie, des finances, du budget et de la privatisation.
2. Le Gabon participe au Système général de diffusion des données (SGDD). Les métadonnées concernant les systèmes statistiques nationaux, notamment les projets d'amélioration, ont été placées au Tableau d'affichage des normes de diffusion des données du FMI le 1^{er} octobre 2002, mais n'ont pas été mises à jour depuis lors. Les autorités ne communiquent pas de statistiques du secteur réel aux fins de leur publication dans *International Financial Statistics (IFS)*, ni de statistiques de finances publiques à inclure dans le *IFS Yearbook* ou le *Government Finance Statistics (GFS) Yearbook*.

Comptabilité nationale

3. L'année de base pour les calculs des agrégats de comptabilité nationale en prix constants n'est plus 1989 mais 1991. L'évolution du secteur pétrolier et des autres secteurs exportateurs essentiels est retracée par divers indicateurs qui ne rendent parfois pas pleinement compte des profits engendrés par ces secteurs. En dépit des améliorations récemment apportées à la collecte et au traitement des statistiques du secteur pétrolier, il subsiste des incohérences entre les statistiques de comptabilité nationale et celles de la balance des paiements. En outre, il faut effectuer plus fréquemment des enquêtes auprès des ménages pour améliorer la qualité et le volume des données disponibles sur la répartition des revenus et la consommation. Un plus gros effort s'impose pour établir une base de données plus cohérente.

Emploi et chômage

4. Les données sur le chômage et la population active totale ne sont pas systématiquement disponibles.

Prix

5. Les indices mensuels des prix à la consommation pour les ménages à faible revenu et ceux à revenu intermédiaire ne sont disponibles que pour Libreville, la capitale. Une grande proportion de la population vit dans d'autres centres urbains comme Port Gentil. Dans ces indices, qui sont établis sur la base des résultats d'une enquête sur les dépenses des ménages

remontant à 1975, les produits alimentaires et les biens de consommation de base sont affectés d'une forte pondération.

Comptes des administrations publiques

6. L'une des principales déficiences des statistiques macroéconomiques est la couverture limitée des données de finances publiques. En effet, aucune estimation des comptes consolidés des administrations publiques n'est communiquée au Département des statistiques, qui ne peut ainsi pleinement appréhender les priorités de ces administrations en matière de dépenses. Par ailleurs, les opérations de sécurité sociale ne sont pas encore incluses dans les statistiques de finances publiques. De plus, les relevés vérifiés des opérations du secteur pétrolier ne sont pas publiés avec une fréquence suffisante (au moins tous les trimestres), ce qui empêche un suivi adéquat des principaux indicateurs des finances publiques et de l'activité économique. Il est en outre nécessaire d'améliorer en particulier le traitement statistique des avances fiscales des compagnies pétrolières, l'enregistrement dans les comptes budgétaires des investissements publics financés par celles-ci et la comptabilisation des arriérés de paiements intérieurs de l'État.

7. S'il existe une base de données assez bonne sur les opérations des entreprises publiques, les informations les concernant ne sont communiquées aux services du FMI qu'au coup par coup, notamment lors du passage de missions au Gabon. À l'heure actuelle, les données portent sur les entreprises qui sont entièrement sous le contrôle de l'État et les entreprises d'économie mixte dans lesquelles l'État détient une participation d'au moins 25 %.

Statistiques monétaires

8. Les données monétaires mensuelles sur le Gabon, ainsi que sur les autres membres de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), sont communiquées de façon régulière, quoique avec retard. Les données sont transmises sur support électronique par la banque centrale régionale (BEAC) et publiées dans *IFS*. La couverture institutionnelle des statistiques monétaires est complète, mais les mouvements monétaires entre les pays membres de la CEMAC nuisent à leur exactitude. Dans le cas du Gabon, toutefois, la quantité des billets de banque importés est plus faible que dans les autres pays de la région. Environ 95 % des billets de banque en circulation au Gabon sont émis par le pays lui-même; le reste provient du Cameroun, de la République du Congo et de la Guinée équatoriale. Environ 17 % des billets de banque du Gabon circulent dans d'autres pays, la plupart au Cameroun (11 %) et en République du Congo (4 %).

9. La mission de statistiques monétaires et financières auprès du siège de la BEAC (mai 2001) lui a fourni une assistance technique destinée à remédier aux principales déficiences de la couverture, de la méthodologie et des méthodes de calcul des statistiques monétaires, ainsi qu'aux retards dans leur diffusion. La mission a discuté d'un plan d'action pour l'application du *Manuel de statistiques monétaires et financières (MSMF)* et la présentation d'une page

consacrée à la zone CEMAC dans *IFS*. Suite à la mission de 2001, la BEAC a organisé en mai 2002, à Libreville (Gabon), un atelier régional sur les statistiques monétaires et financières pour favoriser l'application du *MSMF* dans les pays de la CEMAC. La page consacrée à la CEMAC a été publiée pour la première fois dans le numéro de janvier 2003 d'*IFS*.

Dette publique extérieure

10. Des données complètes sur l'encours de la dette publique extérieure et sa composition, ainsi que des projections détaillées des montants exigibles au titre du service de cette dette, sont disponibles et communiquées (en général aux missions du FMI) par la Direction générale de la comptabilité publique du Ministère de l'économie, des finances, du budget et de la privatisation.

Statistiques de la balance des paiements et du commerce extérieur

11. Les statistiques de balance des paiements sont généralement diffusées avec des retards considérables, quoique l'on observe depuis peu des progrès dans la transmission des données pour la période allant jusqu'à 2003. Comme pour la plupart des pays de la CEMAC, les données de balance des paiements sont établies et diffusées par l'agence nationale de la BEAC. Le processus d'établissement de ces données exige une étroite coopération entre le siège de la BEAC et son agence au Gabon, car le siège calcule la contribution nationale aux réserves internationales qu'il détient et gère au nom des six pays membres. Le siège valide en outre les résultats préliminaires et procèdent à des vérifications de la cohérence des données sur la base des directives adoptées pour l'ensemble de l'union monétaire.

12. Depuis 1995, les statistiques de balance des paiements sont établies conformément au *Manuel de la balance des paiements (MBP5)*. Les données-source sont tirées principalement i) des enquêtes de la banque centrale auprès des entreprises (principale source de données); ii) des déclarations des banques et de l'administration postale sur les opérations de change des autres entreprises, des détaillants et des particuliers; et iii) des informations communiquées par la BEAC sur les billets de banque émis par le Gabon et renvoyés par les autres pays membres de la BEAC.

13. Les statistiques du commerce extérieur sont fondées, pour la plupart, sur des estimations qui ne font pas l'objet de recoupements avec les statistiques douanières. Les données sur les autres postes du compte des transactions courantes sont peu fiables en raison du faible taux de réponse aux enquêtes auprès des entreprises, en dépit de corrections partielles par ajustements. Les investissements directs enregistrés au compte d'opérations financières sont généralement sous-estimés car l'enquête auprès du secteur pétrolier n'est pas suffisamment détaillée. Le volume global et la ventilation détaillée des flux de capitaux privés, en particulier à court terme, sont difficiles à déterminer car les données ne sont pas complètes.

GABON — TABLEAU DES INDICATEURS COURANTS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE LA SURVEILLANCE

AU 24 AVRIL 2006

	Date de l'observation la plus récente	Date de réception des données	Périodicité de l'établissement des données ⁶	Périodicité de la communication des données ⁶	Fréquence de publication ⁶
Taux de change	20/4/06	10/4/06	Q	Q	Q
Réserves internationales (actifs et passifs) des autorités monétaires ¹	28/2/06	5/4/06	M	M	M
Monnaie centrale	28/2/06	5/4/06	M	M	M
Masse monétaire au sens large	28/2/06	5/4/06	M	M	M
Bilan de la banque centrale	28/2/06	5/4/06	M	M	M
Bilan consolidé du système bancaire	28/2/06	5/4/06	M	M	M
Taux d'intérêt ²	30/7/05	17/9/05	M	M	M
Indice des prix à la consommation	28/1/06	10/3/06	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administrations publiques ⁴	28/1/06	20/4/06	M	M	M
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – administration centrale	28/1/06	20/4/06	M	M	M
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	30/6/05	12/1/06	M	M	M
Solde extérieur courant	31/12/05	25/2/06	A	I	A
Exportations et importations de biens et services	31/12/05	25/2/06	M	M	I
PIB/PNB	31/12/05	25/2/06	A	I	A
Dette extérieure brute	31/12/05	25/2/06	M	M	A

¹Y compris les avoirs de réserve donnés en garantie ou autrement grevés de charges, ainsi que les positions nettes sur dérivés.

²Taux du marché et taux déterminés par les autorités, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire et les taux des bons, obligations et autres titres d'emprunt du Trésor.

³Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

⁴Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires, fonds extra-budgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.

⁵Y compris la composition par monnaie et par échéance.

⁶Quotidienne (Q), hebdomadaire (H), mensuelle (M), trimestrielle (T), annuelle (A), irrégulière (I), non disponible (ND).

Déclaration du représentant des services du FMI
5 juin 2006

1. La présente déclaration fournit des informations supplémentaires qui sont devenues disponibles après la diffusion du rapport des services du FMI. Elle ne modifie en rien la teneur de l'évaluation réalisée par ces services.
2. **D'après les données provisoires pour le premier trimestre de 2006, l'activité économique est restée dynamique.** Un ralentissement de la production de pétrole et de manganèse, dû à des facteurs temporaires, a été plus que compensé par la croissance qui est restée vigoureuse dans les secteurs du commerce, des services et de la construction. Les projections des autorités qui laissent entrevoir une croissance de 3½ % du PIB non pétrolier en 2006 restent tout à fait réalisables.
3. **L'inflation, qui était très basse, a accusé une hausse en avril 2006 pour atteindre 1,8 % en glissement annuel,** sous l'effet surtout de l'augmentation du prix des produits alimentaires importés.
4. **D'après les données provisoires concernant les finances publiques pour le premier trimestre de 2006, les dérapages budgétaires observés en 2005 n'ont pas été complètement rectifiés.** Le déficit primaire hors pétrole a atteint fin mars 2½ % du PIB non pétrolier projeté, du fait que les dépenses au titre des transferts et des biens et services sont restées élevées, ce qui confirme qu'un ajustement budgétaire important s'impose pour que le budget retrouve une trajectoire viable à moyen terme.



INTERNATIONAL MONETARY FUND

Public Information Notice

EXTERNAL
RELATIONS
DEPARTMENT

Note d'information au public (NIP) n° 6/64
POUR DIFFUSION IMMEDIATE

International Monetary Fund
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Le FMI conclut les consultations de 2006 au titre de l'article IV avec le Gabon

Le 5 juin 2006, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a conclu les consultations au titre de l'article IV avec le Gabon.¹

Informations générales

En 2005, la croissance économique s'est accélérée et a atteint 3 %, tandis que l'inflation est restée faible. Le secteur non pétrolier a enregistré une croissance de 4½ %, sous l'effet de l'expansion des secteurs de la transformation du bois, de la production de manganèse et des services. Parallèlement, la bonne tenue des cours mondiaux du pétrole a continué à encourager l'investissement et l'exploration dans le secteur pétrolier. Il en est résulté de larges excédents de la balance des paiements et des comptes budgétaires, qui ont permis de ramener la dette extérieure à 39 % du PIB à la fin de 2005.

Les élections présidentielles de fin 2005 se sont accompagnées de dérapages budgétaires considérables. Le déficit primaire hors pétrole est monté à 12 % du PIB non pétrolier, alors que l'objectif fixé dans la loi de finances rectificative était de 8½ %. Ces dérapages tiennent, pour leur plus grande part, à un surcroît de dépenses courantes hors intérêts et au fait que les recouvrements d'arriérés d'impôt ont été inférieurs aux prévisions et que les exonérations de

¹ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, en général tous les ans, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission du FMI se rend dans le pays, recueille des renseignements économiques et financiers, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui sert de base de discussion au Conseil d'administration. À l'issue des discussions, le Directeur général, en sa qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. La présente NIP fait le point des débats tenus le 5 juin 2006 par le Conseil d'administration sur le rapport de la mission.

l'impôt sur le revenu des personnes physiques ont eu un effet plus grand qu'on ne l'avait initialement escompté.

Le programme de réforme structurelle a marqué le pas dans la seconde moitié de 2005. En particulier, des retards importants sont intervenus dans la restructuration et la privatisation d'Air Gabon et de Gabon Télécom. Après avoir bien démarré en 2004, la réforme du secteur forestier a continué elle aussi à souffrir de retards qui se sont traduits par la persistance d'énormes arriérés de taxe forestière et des incertitudes quant à l'attribution future de permis forestiers. Cependant, la publication, en décembre 2005, du premier rapport du Gabon dans le cadre l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) a donné de l'élan aux réformes du secteur des ressources naturelles. Un appel d'offres pour 51 % de Gabon Télécom a été finalement lancé au début de décembre, avec bouclage de la vente fixé à mi-2006. Le gouvernement a annoncé la liquidation d'Air Gabon en février 2006 et la création d'une nouvelle compagnie aérienne, Air Gabon International, dans laquelle Royal Air Maroc détiendra une participation majoritaire.

Pour l'avenir, le grand défi auquel est confronté le Gabon consiste à saisir l'occasion offerte par le niveau élevé des cours du pétrole pour placer la politique macroéconomique sur une trajectoire viable à long terme tout en favorisant la diversification économique et en se préparant à l'après-pétrole.

Évaluation par le Conseil d'administration

Les administrateurs se sont félicités de l'accélération de l'activité économique et du fait que les autorités ont réussi à rétablir la stabilité macroéconomique en 2004–05, avec le soutien d'un accord de confirmation. Ils ont noté que le principal défi auquel sont confrontés les responsables gabonais consiste à trouver un équilibre judicieux entre la nécessité d'accroître l'épargne publique pour préparer le pays à l'épuisement inévitable des réserves pétrolières et la persistance d'impératifs de dépenses publiques. Ils ont souligné que les cours actuellement élevés du pétrole offrent au Gabon l'occasion de ramener sa dette à un niveau maîtrisable et de réduire ainsi un facteur important de vulnérabilité aux chocs, tout en répondant à ses besoins pressants en matière sociale et d'infrastructures.

Les administrateurs ont insisté sur le fait que la discipline budgétaire est indispensable à la stabilité macroéconomique et se sont dits préoccupés par l'ampleur des dérapages budgétaires survenus vers la fin de 2005. La plupart des administrateurs préconisent de procéder à un ajustement budgétaire massif en 2006 en remédiant aux dérapages récents afin que les finances publiques retrouvent plus vite une trajectoire viable à moyen terme. Ils ont aussi relevé que les subventions implicites aux produits pétroliers, qui sont coûteuses et bénéficient essentiellement aux ménages à revenu élevé, s'accroissaient rapidement et ils ont encouragé les autorités à les prendre en compte entièrement dans le budget de l'État et à amorcer un ajustement progressif des prix de détail pour les porter au niveau des prix paritaires à l'importation en prévoyant une aide ciblée pour les pauvres. Certains administrateurs estiment qu'il serait préférable de procéder à un ajustement budgétaire de façon plus progressive, mais ils ont insisté sur la nécessité de préserver la discipline et de poursuivre la réduction du déficit hors pétrole.

Les administrateurs ont souligné qu'il importait de renforcer la gestion des dépenses publiques pour éviter la réapparition de dépenses imprévues et pour rehausser la qualité de l'investissement public. À cet égard, ils ont vivement engagé les autorités à appliquer dès que possible les recommandations du récent RONC sur la transparence des finances publiques, notamment à mieux hiérarchiser les priorités du programme d'investissement public, renforcer l'exécution et le suivi du budget, améliorer la transparence du budget, en particulier celle des recettes pétrolières, et accroître l'efficacité du régime fiscal en élargissant la base des recettes non pétrolières. Ils ont aussi appelé les membres de la CEMAC (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) à s'entendre d'urgence sur un niveau de rémunération approprié des réserves internationales.

Les administrateurs ont félicité les autorités de leur document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté, qui constitue une étape importante dans la diversification de l'économie et la lutte contre la pauvreté. Ils ont souligné la nécessité de mettre à exécution la stratégie en élaborant des programmes concrets de réduction de la pauvreté et en accélérant la mise en œuvre du programme de réformes structurelles pour stimuler la croissance. À cet égard, les administrateurs ont insisté sur l'importance d'améliorer le climat de l'investissement pour favoriser le développement du secteur privé, en rappelant la nécessité de remédier à l'incertitude juridique et réglementaire, à la rigidité du marché de l'emploi et aux déficiences persistantes en matière de gouvernance. Ils ont aussi noté que la diversification de l'économie exigerait le développement de l'intermédiation financière et l'amélioration de l'accès aux services financiers, notamment à la microfinance. Ils ont invité instamment les autorités à mener à bien rapidement la privatisation d'Air Gabon et de Gabon Télécom, ce qui contribuera à accroître la productivité de l'économie gabonaise. Les administrateurs ont souligné qu'il importait de veiller à ce que la compagnie aérienne succédant à Air Gabon ne représente plus une charge pour les finances publiques.

Les administrateurs ont salué les progrès qui ont été accomplis dans le domaine de la gouvernance et de la transparence, notamment par la publication du premier rapport du Gabon dans le cadre de l'ITIE. En même temps, ils ont rappelé qu'il restait encore beaucoup de possibilités d'amélioration. Ils attachent une importance particulière à l'amélioration de l'accès à l'information, notamment par la publication régulière de statistiques économiques à jour et exactes et une plus large diffusion des rapports des autorités. Ils ont souligné que les travaux de la Commission nationale contre l'enrichissement illicite devaient être accélérés, en particulier dans le domaine des enquêtes. Les administrateurs considèrent aussi que les travaux dans le cadre de l'ITIE doivent être poursuivis afin que le prochain rapport soit plus complet. Ils ont encouragé les autorités à reprendre les réformes dans le secteur forestier, notamment en veillant à ce que leur financement reste dans les limites du budget de l'État et en traitant avec fermeté le cas des détenteurs de permis forestiers qui ont des arriérés d'impôts.

Les administrateurs ont noté que la poursuite de la libéralisation du commerce aiderait à améliorer la compétitivité du Gabon et rehausserait le niveau de vie. Ils ont vivement engagé les autorités à jouer un rôle de premier plan dans les discussions qui ont lieu au sein de la CEMAC pour encourager les progrès dans ce domaine, notamment par l'abaissement du niveau relativement élevé du tarif extérieur commun.

Les **notes d'information au public (NIP)** font partie des efforts que déploie le FMI pour promouvoir la transparence de ses avis et de l'analyse qu'il fait de l'évolution et des politiques économiques des pays. Les NIP sont diffusées, avec le consentement du ou des pays concernés, après examen par le Conseil d'administration des rapports sur les questions suivantes : consultations au titre de l'article IV avec les pays membres, surveillance des évolutions au niveau régional, suivi post-programme et évaluations ex-post des programmes mis en œuvre par les pays membres nécessitant un engagement du FMI à plus long terme. Les NIP sont diffusées aussi après examen par le Conseil d'administration de questions de politique générale, sauf dans les cas particuliers où le Conseil en décide autrement.

Gabon — Principaux indicateurs économiques, 2003–06

	2003	2004	2005 Prov.	2006 Proj.
	(Variations annuelles en pourcentage)			
PIB et prix				
Taux de croissance du PIB réel	2,4	1,4	2,9	3,0
Dont : secteur pétrolier	6,6	-1,0	-1,1	1,2
secteur non pétrolier	0,8	2,3	4,4	3,6
Prix à la consommation (moyenne annuelle)	2,1	0,4	0,0	1,0
	(En % du PIB, sauf indication contraire)			
Opérations de l'État				
Solde primaire hors pétrole (en % du PIB non pétrolier)	-8,2	-7,7	-12,1	-8,9
Solde global (sur la base des engagements, hors dons)	7,4	7,4	9,3	11,1
Dette publique extérieure	55,9	49,6	39,2	31,8
Dette publique totale	73,0	61,9	44,2	33,5
Secteurs extérieur et monétaire				
Solde extérieur courant	12,0	10,5	15,9	19,6
Crédit à l'économie (variation annuelle en %)	-9,4	-9,3	11,6	7,5
Masse monétaire au sens large (variation annuelle en %)	-1,2	11,6	26,0	14,5

Sources : autorités gabonaises, et estimations et projections des services du FMI.

Déclaration de M. Damian Ondo Mañe, Administrateur pour le Gabon
5 juin 2006

Au nom des autorités gabonaises, que je représente, je tiens à remercier les services du FMI des discussions constructives qui ont pu avoir lieu et des différents documents qu'ils ont établis, en particulier le document sur les questions générales qui offre une analyse utile des questions d'actualité et peut enrichir les discussions en cours dans le pays. Les autorités gabonaises ont tout particulièrement apprécié que les conclusions des services du FMI leur aient été présentées à Libreville pendant la mission, car cela a permis un échange de vues fort utile.

Nous notons que le rapport des services du FMI contient une nouvelle section intitulée «Principaux points de discussion», qui, à mon avis, peut aider à faire la synthèse des avis des administrateurs sur les principaux dossiers considérés. Nous estimons néanmoins que cette nouvelle section devrait présenter les questions qui sont jugées importantes non seulement par les services du FMI mais aussi par les autorités. Dans le cas du Gabon, la question du choix entre dépenser ou économiser les recettes pétrolières exceptionnelles est une question importante pour les autorités gabonaises et elle est bien mise en relief.

En premier lieu, je voudrais rappeler que, depuis le milieu de 2002, les autorités gabonaises ont entrepris, avec le soutien du FMI, un ajustement des finances publiques et un programme de réformes visant à préparer le pays à l'épuisement des réserves pétrolières et à remédier à la détérioration des indicateurs sociaux. Ces efforts ont porté leurs fruits : la stabilité macroéconomique a été rétablie et de vastes réformes ont été menées à bien, comme l'ont constaté les administrateurs lors des réunions du Conseil d'administration consacrées au Gabon qui ont eu lieu depuis 2002. Les autorités gabonaises estiment elles aussi que les cours élevés du pétrole depuis 2004 ont favorisé la mise en œuvre du programme. En particulier, les recettes exceptionnelles ont permis d'éliminer les arriérés de dette extérieurs et d'économiser des ressources pour les générations futures. En outre, les cours élevés du pétrole ont stimulé l'exploration pétrolière et le développement de champs pétroliers marginaux, ce qui a rendu possible la stabilisation de la production pétrolière ces trois dernières années. Cependant, les autorités gabonaises n'ignorent pas que le niveau actuellement élevé des cours pétroliers est temporaire et qu'elles devront donc poursuivre avec constance leurs efforts d'ajustement budgétaire. De plus, elles considèrent qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour améliorer les conditions de vie de la plus grande partie de la population. En conséquence, elles continueront d'appliquer des politiques visant à renforcer la croissance, rehausser la compétitivité de l'économie, réduire le coût d'exercice d'une activité économique au Gabon, diversifier l'économie et réduire la pauvreté.

Le gouvernement a déjà adopté un document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCR), qui devrait permettre de mettre en place des programmes et des réformes

structurelles propres à créer des richesses et des emplois par le développement de secteurs d'activité en dehors du secteur pétrolier pour soutenir la croissance de l'économie. Les autorités gabonaises reconnaissent que ce document doit encore être amélioré, mais elles estiment qu'il constitue une base solide pour la mise en œuvre de politiques à moyen terme.

Évolution récente de l'économie

Les résultats économiques du Gabon ont été meilleurs que prévu en 2005 : la croissance économique réelle a atteint 3 %, l'inflation a été faible et le pays a enregistré d'importants excédents budgétaires et extérieurs. Ce dynamisme tient en partie à l'évolution du secteur pétrolier, mais le secteur non pétrolier y a aussi contribué par sa croissance remarquable de 4½ % en 2005 due à de meilleurs résultats dans les secteurs de la transformation du bois, de la production de manganèse et des services. Le PIB par habitant a ainsi augmenté pour la première fois depuis cinq ans. La persistance de cours élevés du pétrole a entraîné un vaste excédent de la balance des paiements qui a permis de poursuivre la réduction de la dette extérieure et de la ramener à 39 % du PIB en 2005.

Sur le plan budgétaire, les recettes pétrolières ont augmenté avec la hausse des cours du pétrole, mais les recettes non pétrolières ont été inférieures à l'objectif indicatif d'environ 1½ % du PIB non pétrolier, en particulier parce que les recouvrements d'arriérés d'impôt ont été plus faibles que prévu et que les exonérations d'impôt sur le revenu des personnes physiques ont eu un effet supérieur aux prévisions initiales. En outre, les dépenses ont dépassé le niveau de 3½ % du PIB non pétrolier fixé par la loi de finances rectificative en raison des dépenses de sécurité imprévues qui ont été réalisées en novembre 2005 pour assurer le bon déroulement des élections. De ce fait, le déficit primaire hors pétrole est monté à 12 % du PIB non pétrolier, alors que l'objectif fixé dans la loi de finances rectificative était de 8½ %. Malgré ces dérapages, le gouvernement a réussi à économiser la moitié des recettes pétrolières additionnelles en 2005.

Après quelques retards, la mise en œuvre des réformes structurelles s'est accélérée en décembre 2005 dans plusieurs secteurs. En ce qui concerne le processus de privatisation, le calendrier établi en octobre 2005 pour la vente de 51 % de Gabon Télécom est respecté. L'appel d'offre a été lancé en décembre 2005 et le choix du soumissionnaire devrait intervenir en juillet de cette année. Le gouvernement est en train de restructurer la compagnie postale, qui exerce une ponction importante sur les ressources budgétaires depuis 2003. Il a annoncé la liquidation de la compagnie aérienne nationale Air Gabon en février 2006, et la création d'une nouvelle compagnie aérienne, Air Gabon International, dans laquelle Royal Air Maroc (RAM) détiendrait la majorité. Dans le secteur forestier, la restructuration entreprise par la nouvelle direction de la Société Nationale des Bois du Gabon (SNBG) a porté ses fruits : la société a enregistré des bénéfiques records en 2005. L'élimination du monopole de la SNBG ne semble pas avoir nui à la rentabilité de l'entreprise.

Pour ce qui est de la transparence, le Gabon a publié en décembre son premier rapport dans le cadre de l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE). Ce rapport compare les paiements déclarés par les compagnies pour 2004 avec les recettes déclarées par l'État. Malgré un léger écart, que les autorités gabonaises s'emploient actuellement à élucider, le conciliateur du processus de l'ITIE n'a trouvé aucune preuve de graves irrégularités. Pour des raisons statistiques, le «profit oil» n'a pas été pris en compte dans ce rapport. Pour le prochain rapport, les autorités gabonaises entendent non seulement inclure le «profit oil» mais aussi étendre l'initiative au secteur minier.

Politiques à moyen terme

À moyen terme, les autorités gabonaises restent attachées à la mise en œuvre de politiques saines qui leur permettront d'atteindre leurs objectifs sociaux et économiques selon les quatre grands axes du DSCRP : i) assurer une croissance plus rapide, condition préalable à la réduction de la pauvreté; ii) améliorer l'infrastructure; iii) rendre plus accessibles les services essentiels; et iv) renforcer la gouvernance. Dans cette perspective, les politiques prévues en 2006 visent à rétablir la discipline budgétaire et à maintenir l'élan des réformes pour améliorer le climat des affaires et promouvoir le développement du secteur privé, tout en répondant aux besoins sociaux et économiques qui se font sentir avec acuité. Les autorités gabonaises ont l'intention de demander au FMI de soutenir leur programme d'ajustement dans le cadre d'un accord pluriannuel, et des discussions dans ce sens devraient bientôt être engagées avec les services de l'institution.

De l'avis général, la **politique budgétaire** doit être resserrée et des mesures devront être prises pour placer définitivement les finances publiques sur une trajectoire soutenable, d'autant plus que le pays doit se préparer à une baisse de ses recettes pétrolières à moyen et long terme. Cependant, il convient de noter que, compte tenu des énormes besoins du pays en matière sociale et d'infrastructures, un juste équilibre doit être trouvé entre la satisfaction de ces besoins et le rythme de l'ajustement. Par conséquent, les autorités gabonaises estiment que le processus d'ajustement budgétaire devrait être plus progressif. Dans cette optique, elles envisagent un délai de trois ans pour remédier entièrement aux dérapages survenus en 2005 et pour parvenir à une situation budgétaire viable. Le DSCRP a fait naître de grandes attentes et la proposition de procéder à un ajustement progressif mais avec un effort massif en début de période correspond à la volonté d'accroître les dépenses d'infrastructures. En même temps, les autorités gabonaises considèrent ces investissements dans les secteurs de la santé, de l'éducation et des infrastructures comme des moyens de renforcer les fondements économiques du pays et de rehausser son potentiel de croissance.

Pour 2006, des mesures sont prises qui devraient permettre de ramener le déficit primaire hors pétrole de 12 % à 9 % du PIB non pétrolier d'ici à la fin de l'année.

Les autorités gabonaises continueront à faire un **usage prudent des recettes pétrolières exceptionnelles**. Une partie sera utilisée pour financer les dépenses liées au DSCRCP, le reste étant économisé. Les autorités gabonaises n'ont rien contre l'idée d'utiliser les recettes pétrolières exceptionnelles pour réduire la dette, mais elles examinent toutes les possibilités et entendent utiliser ces recettes le plus efficacement possible.

Malgré les dérapages de l'année dernière, la **maîtrise des dépenses** s'est améliorée ces dernières années, surtout depuis la création de la Direction générale des marchés publics. Dans le but d'améliorer la gouvernance et la transparence, plusieurs audits ont été réalisés dont les rapports ont mis en évidence les carences de la gestion des dépenses publiques. À la lumière des conclusions de ces rapports et des recommandations du RONC sur les finances publiques 2006 récemment terminé, les autorités vont élaborer un plan d'action pour renforcer la gestion des finances publiques. Dans l'immédiat, elles s'attacheront à améliorer l'efficacité de certaines dépenses en capital, notamment les dépenses liées à la commémoration du jour de l'Indépendance pour 2006 et 2007. À cet égard, il convient de noter que le jour de l'Indépendance est fêté chaque année dans une région différente et que l'État saisit cette occasion pour effectuer des dépenses d'infrastructures et sociales dans cette région. En outre, les autorités gabonaises continueront à réduire les dépenses courantes non essentielles.

Pour ce qui est des **subventions implicites aux produits pétroliers**, les autorités gabonaises reconnaissent que cette question requiert leur attention. À cet égard, elles saluent l'analyse des services du FMI, qui fait notamment ressortir que ces subventions bénéficient surtout aux ménages les plus fortunés. Elles étudient les moyens non seulement de réduire ces subventions, mais aussi de mieux les cibler sur les populations pauvres.

En ce qui concerne les **réformes budgétaires**, elles seront poursuivies dans le domaine des administrations fiscale et douanière, afin d'accroître les recettes non pétrolières. À cet égard, une mise à jour complète du code des impôts a été réalisée. Le code actualisé incorpore les diverses modifications apportées au code des impôts au fil du temps et garantira la cohérence globale de la législation fiscale et de la structure des impôts. Avant d'être soumis à l'approbation officielle du gouvernement, il sera distribué aux services techniques pour que ceux-ci forment leurs observations éventuelles. Dans le même ordre d'idée, le service des gros contribuables devrait commencer à fonctionner dans le courant de l'année lorsque la formation du personnel sera terminée. Les autorités gabonaises attirent cependant l'attention sur le fait que ces réformes importantes ne se traduiront pas immédiatement par une augmentation des recettes non pétrolières, car certaines d'entre elles demanderont du temps pour porter leurs fruits.

Les autorités gabonaises souscrivent sans réserve à l'évaluation que les services du FMI font du **secteur financier**, en particulier pour ce qui est de l'accès au crédit. Elles souhaitent faire observer que cette question particulière a été soulevée à plusieurs reprises par les PME et

divers entrepreneurs individuels lors des consultations qui ont eu lieu dans tout le pays en vue de l'élaboration du DSCRIP et a aussi été mise en relief dans le rapport FIAS de la Banque mondiale sur le climat des affaires au Gabon. Les efforts déployés pour promouvoir la microfinance seront poursuivis de manière à permettre aux personnes à faible revenu d'accéder au crédit. Les autorités étudient actuellement les moyens de permettre au FODEX (Fonds d'expansion et de développement de la petite et moyenne entreprise gabonaise) d'étendre ses activités à la microfinance. Elles ont pris une mesure décisive à cet égard en mettant fin aux fonctions des responsables de cette institution et en les faisant arrêter pour détournement de fonds. En ce qui concerne la tendance à la baisse du crédit au secteur privé, les banques invoquent en général l'absence de projets présentant les caractéristiques nécessaires pour bénéficier de prêts bancaires et la difficulté de récupérer les actifs. Cependant, les autorités gabonaises notent que cette baisse pourrait aussi être due au renforcement de la gestion de la dette intérieure par l'État, qui a aidé à améliorer la situation de liquidité des entreprises, ce qui fait qu'elles ont moins recours aux banques pour leur gestion de trésorerie.

Pour ce qui est des autres **réformes structurelles**, les autorités gabonaises ont bon espoir que la privatisation de Gabon Télécom sera menée à bien en temps voulu, au troisième trimestre de cette année. En ce qui concerne la nouvelle compagnie aérienne Air Gabon International, elles insistent sur le fait qu'elle sera gérée complètement selon les principes du commerce. Les autorités gabonaises vont donner un nouvel élan à la réforme du secteur forestier.

Les autorités gabonaises poursuivront leurs efforts pour renforcer **la gouvernance et la transparence** afin d'imposer aux responsables l'obligation de rendre des comptes et d'améliorer le climat des affaires. En particulier, de plus en plus de documents et rapports importants, notamment dans le cadre de l'ITIE, sont rendus publics.

Conclusion

Les autorités gabonaises sont fermement attachées au processus d'ajustement et déterminées à restructurer l'économie pour la rendre moins tributaire du pétrole. Cependant, comme je l'ai dit lors de réunions précédentes, cela requiert des efforts de longue haleine qui exigent l'aide de la communauté internationale. Les autorités gabonaises restent convaincues qu'un accord pluriannuel avec le FMI est le cadre le plus indiqué pour consolider les acquis et préserver la dynamique des réformes dans le pays. Elles attendent avec intérêt l'ouverture des négociations sur cet accord au cours des prochaines semaines.